

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d' étude / mars 2024

## **Aux racines de la recherche généalogique en bibliothèque**

**Innovations numériques et perspectives de collaborations**

**Clémentine Laurent**

Sous la direction de Christine Chevalier-Boyer  
Directrice des études et des stages – Enssib



## **Remerciements**

*Je remercie en premier lieu ma directrice de mémoire, Christine Chevalier-Boyer, pour son suivi attentif de mon travail au cours de l'année écoulée. Ses conseils et sa bienveillance m'ont grandement aidée à avancer de façon apaisée.*

*Un immense merci à toutes les personnes qui ont répondu à mes enquêtes, qu'elles fussent sous la forme de sondage ou d'entretien individuel. J'ai été grandement touchée par la gentillesse et la réactivité de la communauté généalogiste, toujours si encline à partager son expérience et sa passion. Plonger dans cet univers fut grâce à vous un plaisir, et il faut croire que je ne suis pas prête d'en ressortir de suite.*

*Enfin, un immense merci à la promotion des DCB32 qui a rendu ma seconde expérience à l'Enssib aussi agréable qu'elle puisse l'être. Merci de m'avoir écoutée et soutenue, et félicitations à vous pour votre parcours remarquable.*

**Résumé :**

*Après avoir connu un premier essor à la fin du XXème siècle, la recherche généalogique s'est récemment développée pour se pratiquer principalement à distance. Pour autant, les généalogistes ont un impact considérable sur les établissements qu'ils fréquentent, dont les bibliothèques. Or, ces dernières sont souvent détentrices de trésors historiques pour les chercheurs en histoire des familles, alors que les pratiquants de la généalogie sont rarement leur public cible. Se pose donc la question de l'identification et de l'accès aux sources, et de la valorisation de ces collections en se positionnant comme complémentaires aux institutions archivistiques, mais aussi détenteurs d'une expertise documentaire.*

**Descripteurs :**

*Généalogie -- Fonds documentaires ; Bibliothèques -- Fonds spéciaux ; Histoire des familles ; Bibliothèques numériques ; Archives*

**Abstract:**

*After an initial boom at the end of the twentieth century, genealogical research has recently developed to be mainly carried out remotely. Nevertheless, genealogists have a considerable impact on the institutions they visit, including libraries, which are often the repositories of historical treasures for family history researchers. However, genealogy enthusiasts are rarely their target audience. This raises the question of how to identify and access sources, and how to make the most of these collections by positioning themselves as complementary to archival institutions, but also as holders of documentary expertise.*

**Keywords:**

*Genealogy -- resources; Libraries -- special collections; Family history; Digital libraries; Archives*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.



# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>7</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>IDENTIFIER LES COLLECTIONS GENEALOGIQUES DES BIBLIOTHEQUES .....</b>	<b>13</b>
<b>Histoire croisée des bibliothèques et de la généalogie .....</b>	<b>13</b>
<i>Petite histoire de la généalogie en France.....</i>	<i>13</i>
<i>Des bibliothèques au cœur des services d'archives .....</i>	<i>15</i>
<i>La généalogie en bibliothèques : pourquoi et comment ?.....</i>	<i>16</i>
<b>Identifier et signaler ses fonds généalogiques .....</b>	<b>19</b>
<i>Typologie des ressources généalogiques.....</i>	<i>19</i>
<i>Comment identifier et signaler ses collections ? .....</i>	<i>22</i>
<b>Panorama des bibliothèques aux ressources généalogiques .....</b>	<b>26</b>
<i>La bibliothèque nationale sur tous les fronts .....</i>	<i>26</i>
<i>La généalogie en bibliothèques municipales .....</i>	<i>29</i>
<i>Généalogie et bibliothèques universitaires .....</i>	<i>30</i>
<i>Les bibliothèques spécialisées .....</i>	<i>33</i>
<b>PORTRAIT ET PAYSAGE DES PUBLICS GENEALOGISTES .....</b>	<b>37</b>
<i>Cadrage de l'étude .....</i>	<i>37</i>
<i>Enquêtes extérieures.....</i>	<i>38</i>
<b>Portrait-robot du généalogiste .....</b>	<b>38</b>
<i>Du généalogiste au généanaute.....</i>	<i>38</i>
<i>Profil socioculturel des généalogistes .....</i>	<i>40</i>
<i>Habitudes de recherche et de fréquentation.....</i>	<i>44</i>
<i>Les besoins des généalogistes .....</i>	<i>50</i>
<b>VALORISER LES COLLECTIONS GENEALOGIQUES : LES BIBLIOTHEQUES A LA SOURCE DE PROJETS INNOVANTS .....</b>	<b>59</b>
<b>Renforcer les liens existants entre Archives et bibliothèques .....</b>	<b>59</b>
<i>Des politiques documentaires complémentaires .....</i>	<i>59</i>
<i>Numérisation et outils numériques : les procédés communs .....</i>	<i>64</i>
<i>Deux exemples de mutualisations : Le Rize et la BAnQ.....</i>	<i>69</i>
<b>Initier des collaborations avec des particuliers.....</b>	<b>73</b>

<i>Faire intervenir des experts en généalogie .....</i>	<i>73</i>
<i>Encourager la participation des publics .....</i>	<i>75</i>
<b>S’emparer des progrès technologiques pour faciliter la recherche.....</b>	<b>79</b>
<i>Recherche catalogue et océrisation .....</i>	<i>80</i>
<i>L’intelligence artificielle pour la recherche.....</i>	<i>83</i>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>85</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>95</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>123</b>

## *Sigles et abréviations*

AAF : Association des archivistes français

ABF : Association des bibliothécaires de France

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

BBF : *Bulletin des bibliothèques de France*

BnF : Bibliothèque nationale de France

BmL : Bibliothèque municipale de Lyon

BnL : Bibliothèque nationale du Luxembourg

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

FFG : Fédération Française de Généalogie

HTR : *handwritten text recognition*

IA : intelligence artificielle

IGESR : Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

OCR : *optical character recognition*

PNV : Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels

PCPP : plan de conservation partagée des périodiques

PQR : presse quotidienne régionale

RFG : *Revue française de Généalogie*

SIAF : Service interministériel des Archives de France

SFG : Société française de généalogie

SLL : Service du livre et de la lecture

UPro-G : Union professionnelle des généalogistes



# INTRODUCTION

---

« L'histoire est partout. Nous en faisons partie intégrante, tout comme nos parents, nos grands-parents et leurs parents avec eux. En se penchant sur leur vie, on peut en apprendre plus sur notre histoire, nos origines, mais l'on peut aussi saisir l'air d'un temps, appréhender les grands changements économiques, sociaux et politiques qui ont pu marquer nos pays. »<sup>1</sup> Cette phrase, déclamée par Benjamin Brillaud alias Nota Bene à ses 7 millions d'abonnés sur YouTube, résume bien ce qu'est la généalogie aujourd'hui : plus que constituer un arbre nominatif, l'objectif est également de saisir l'environnement socio-économique de nos ancêtres, l'histoire de leurs régions, les mouvements culturels qui pouvaient animer leurs relations. Le fait que cette vidéo d'initiation soit proposée par un youtubeur aussi populaire, notamment auprès de jeunes générations, nous montre aussi à quel point le numérique est désormais indissociable de cette pratique qui conserve pourtant une image vieillissante, contraire aux pratiques et aux pratiquants réels de la discipline. Et ce n'est pas un hasard si Gallica y fait son apparition : les bibliothèques font partie intégrante des recherches généalogiques et se sont incorporées à leur environnement digital.

La généalogie, du latin tardif ou du grec *genealogia*, peut être définie comme telle dans notre contexte : « Science qui a pour objet la recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles »<sup>2</sup> ou « Science qui a pour objet la recherche des filiations »<sup>3</sup>. Qu'elle soit ascendante, descendante, agnatique ou patronymique, son objectif principal reste le même : retracer son histoire familiale. Après avoir connu un premier grand changement à la fin du XVIIIe siècle avec l'instauration de l'état civil en 1792 et la création des archives des départements en 1796, la pratique connaît une « révolution généalogique »<sup>4</sup> dans les années 1970 avec un pourcentage de généalogistes en salles d'archives passant de 3% à 48%, causé notamment par le sentiment de déracinement d'une population de plus en plus urbanisée. Ce besoin de retrouver ses racines est accentué par l'émergence de revues, guides, ou émissions radios et télévisuelles dédiées.

Dans les années 1990, l'apparition du web, accompagnée des premiers forums d'échanges et logiciels de généalogie, achève de rendre populaires les jeunes associations et revues spécialisées, encore principalement consultées par des personnes retraitées car les seules pouvant prendre le temps de se déplacer pour consulter les documents. Depuis quelques années, un autre renouveau provoque une transformation des publics intéressés : le développement considérable de la numérisation d'une part (par exemple, l'intégralité des archives départementales ont désormais numérisé leurs états civils), mais aussi l'apparition de phénomènes telles que la généalogie génétique ou la psychogénéalogie, qui tendent à ouvrir la pratique dans son sens le plus large à un nombre toujours plus grand de passionnés. Ainsi, en 2016, plus de 70% des Français se disent intéressés par leurs origines et leurs racines, et leur moyenne d'âge a considérablement baissé pour passer de 70 à 48

---

<sup>1</sup> BRILLAUD, Benjamin. « Tuto généalogie – Retrouvez vos ancêtres ! », *YouTube*, 30 novembre 2016 [consulté le 5 janvier 2024]. En ligne : <https://youtu.be/d7i9gZtrn7A?si=S3oiROOIL--ByQA>

<sup>2</sup> Définition du dictionnaire *Larousse*, 2023.

<sup>3</sup> Définition du dictionnaire *Le Petit Robert*, 2023.

<sup>4</sup> LAUG, Hélène, sous la direction de Céline GUYON. *La pratique généalogique amateur en France à l'ère du numérique*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2017.

ans.<sup>5</sup> Enfin, leur présence est majoritairement digitale : on estime 1 généalogiste en salle de lecture pour 140 à distance<sup>6</sup>. Mais si cette communauté est très dynamique en ligne, cela risque aussi de l'invisibiliser aux yeux des professionnels.

En tant qu'institutions documentaires regroupant tant des collections patrimoniales que des usuels, les bibliothèques jouent un rôle double dans la pratique généalogique : la conservation et l'accès aux collections, mais aussi l'accompagnement des publics et l'aide à la recherche. Ces deux missions sont d'ailleurs inscrites dans la Loi Robert : d'une part, « Les bibliothèques transmettent (...) aux générations futures le patrimoine qu'elles conservent. A ce titre, elles contribuent aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion ». D'autre part, elles « conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. (...) Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels. »<sup>7</sup> Ces missions peuvent s'appliquer à la généalogie en tant que telle, mais aussi aux pratiques qui y sont inhérentes ou annexes : paléographie, héraldique, anthroponymie, toponymie, biographie, ou bien encore l'histoire (qu'elle soit politique, sociale, des mentalités, et ainsi de suite).

Les professionnels de l'information et de la recherche que sont les agents des bibliothèques (et que nous nommerons « bibliothécaires » à travers le mémoire, sans distinction de corps) sont idéalement formés pour guider et orienter les généalogistes à travers leurs recherches, qui s'apparentent à une véritable « enquête policière »<sup>8</sup>. Or, ces compétences ont un véritable potentiel d'impact sur les communautés de généalogistes, qui consultent de plus en plus les ressources des bibliothèques, notamment depuis l'avènement de la numérisation. Pour autant, l'accueil des publics généalogistes et l'identification des sources généalogiques restent des sujets peu documentés dans le monde des bibliothèques, la question étant en premier lieu traitée par les institutions archivistiques.

Nous pouvons alors nous demander comment les bibliothèques peuvent se positionner auprès des généalogistes et s'adapter aux profils et besoins des pratiquants. Par quelles actions peuvent-elles faciliter l'accès à leurs ressources et impulser des innovations dans les services d'aide à la recherche relatifs à la généalogie ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous commencerons dans un premier temps par établir le contexte global de la généalogie en bibliothèque, de ses origines à sa présence actuelle, avant d'étudier en détail le profil des généalogistes (ou généanutes), leurs habitudes de recherche et leurs besoins. Enfin, nous verrons les différentes manières dont les bibliothèques peuvent travailler et collaborer pour mieux valoriser leurs collections et faciliter leur appréhension.

---

<sup>5</sup> OpinionWay pour Filae. « Les Français et la généalogie », novembre 2016 [consulté le 12 janvier 2024]. En ligne : <https://www.opinion-way.com/fr/sondage-d-opinion/sondages-publies/opinion-societe/societe/opinionway-pour-filae-les-francais-et-la-genealogie-novembre-2016.html>

<sup>6</sup> GUIGENO, Brigitte. « Vous avez dit généalogistes ? Portrait des internautes des sites d'archives », Journé d'études Archives de France – Bibliothèque nationale de France, 2 octobre 2015.

<sup>7</sup> « Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique », *Journal officiel de la République française (JORF)*, n° 0297, texte n° 3, 22 décembre 2021 [consulté le 4 février 2024]. En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2021/12/21/MICX2115869L/jo/texte>

<sup>8</sup> CORRIOU, Morgan, COSTECEQUE, Christine, JARRY, Bénédicte, *et al.* Sous la direction de Anne CHARMASSON-CREUS. *Identité et visibilité du fonds de généalogie de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2006.

# IDENTIFIER LES COLLECTIONS GENEALOGIQUES DES BIBLIOTHEQUES

---

## HISTOIRE CROISEE DES BIBLIOTHEQUES ET DE LA GENEALOGIE

La généalogie n'est que rarement liée aux bibliothèques dans les esprits, y compris dans ceux des professionnels de la documentation. Pourtant, dès l'apparition de la pratique, les livres et les services de conservation qui y sont liés ont toujours été une source importante des recherches en histoire des familles.

### Petite histoire de la généalogie en France

Avant de voir pourquoi la généalogie a pris sa place en bibliothèques, il est important de comprendre comment elle est devenue une « passion française »<sup>9</sup> de plus en plus populaire au fil des siècles.

#### *Avant la Révolution*

Avant la Révolution française de 1789, la généalogie était une activité réservée à la noblesse. Celle-ci avait notamment besoin de prouver son statut et l'ancienneté de la noblesse de sa famille dans une société de privilèges. Par ailleurs, il était nécessaire de savoir lire et d'avoir les moyens de faire construire sa généalogie. Ainsi, à la Bibliothèque nationale de France, la quasi-totalité des fonds de généalogie du département de Manuscrit se rapporte à la noblesse ou à la très haute bourgeoisie car datant principalement de l'Ancien Régime (soit 95% des collections dans ce domaine, alors que le Tiers-Etat représentait 97% de la population<sup>10</sup>).

De grandes familles ont ainsi utilisé la généalogie pour asseoir leur pouvoir, comme la dynastie capétienne. Cependant, en particulier sous l'Ancien Régime, certaines manipulations de documents ont eu lieu pour renforcer des intérêts ou établir une position dans la société, notamment en créant de fausses filiations<sup>11</sup>. Certains documents anciens appellent donc à la plus grande prudence lors de leur consultation, bien que cette falsification de fonds documentaires (ou fraude documentaire) soit encore d'actualité pour d'autres raisons comme les arnaques financières, notamment *via* la vente de décrets falsifiés malgré la délégation d'officiers d'état civil formé par les municipalités.

Les registres d'états civils n'existaient pas tels que nous les connaissons avant la Révolution. Il s'agissait en revanche de registres paroissiaux, dans lesquels les curés des paroisses notaient les actes de baptêmes, mariages et sépultures. Le plus ancien registre connu de nos jours provient de Givry et remonte à 1303. Cependant, ces sources sont loin d'être exhaustives puisque les registres de baptêmes n'ont été

---

<sup>9</sup> MERGNAC, Marie-Odile. *La généalogie : une passion française*, Paris : Autrement Editions, 2003.

<sup>10</sup> GERARD, Jean-Philippe. *Répertoire des ressources généalogiques et héraldiques du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France*, Paris : Bibliothèque nationale de France (BnF), 2003.

<sup>11</sup> LAUG, Hélène, sous la direction de Céline GUYON. *La pratique généalogique amateur en France à l'ère du numérique*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Ensisib), 2017.

rendus obligatoires qu'en 1539 grâce à l'ordonnance de Villers-Cotterêts de François Ier, et les registres de mariages et de sépultures en 1579 avec l'ordonnance de Blois. Leur systématisation fit également suite au concile de Trente convoqué par le pape Paul III en 1542. L'uniformisation de la rédaction des trois actes date quant à elle de 1667 avec l'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye, ou Code Louis. Ce Code impose également leur rédaction en deux exemplaires (la « minute » pour la paroisse, la « grosse » pour le greffe du tribunal), obligation plus ou moins respectée dans les premières décennies, et autorise la consultation des registres par tout le monde moyennant finances. Enfin, c'est en 1691 que furent recrutés les premiers greffiers de l'état civil, qui recevaient chaque année une copie des registres paroissiaux et étaient chargés de gérer les archives.

Au-delà des lacunes avant François Ier, beaucoup de ces registres ont malheureusement disparu pour cause de destruction (volontaire ou involontaire), comme les registres parisiens antérieurs à 1860 détruits pendant la Commune. En outre, ces registres concernent l'Eglise catholique et les fidèles d'autres cultes doivent être recherchés dans d'autres sources. C'est en 1787 avec l'édit de Versailles que Louis XVI permet aux personnes non catholiques (principalement les protestants) de bénéficier de l'état civil.

### *Après la Révolution*

A partir de la Révolution, les sources généalogiques évoluent puisque l'état civil est instauré en 1792, et les registres d'état civil sont gérés par des officiers d'état civil dans les mairies. En 1796, les archives des départements sont créées et reçoivent les registres paroissiaux, ce qui modifie les pratiques de recherche des généalogistes. Cependant, la pratique reste principalement centrée sur les familles nobles jusqu'au XXe siècle.

Dans la moitié du XXe siècle, la recherche généalogique prend un tournant en se concentrant moins sur l'aristocratie que sur les gens du peuple. Cette « fièvre généalogique »<sup>12</sup>, pour reprendre les termes de l'historien Patrick Cabanel, peut être expliquée par deux facteurs : un sentiment de déracinement dû à l'exode rural tout d'abord, qui donne envie de retrouver un lien avec ses origines, et une augmentation du nombre de retraités qui disposent de plus de temps pour se déplacer et faire des recherches. En 1968, la Fédération Française de Généalogie voit le jour, et de 1972 à 1984, la fréquentation des salles de lecture des services d'archives passe de 3% à 48%. En 1973, la loi évolue pour rendre gratuite la délivrance des états civils de moins de cent ans<sup>13</sup>, tandis que la consultation des états civils plus anciens est gratuite dans les services d'archives. Dès les années 1980, des nombreuses associations et sociétés de généalogie voient le jour, ainsi que des revues comme la *Revue française de Généalogie*, créée en 1979 et aujourd'hui la plus importante dans le domaine.

L'essor de la pratique est accompagné d'évolutions technologiques qui transforment les méthodes de conservation et la méthodologie de recherche des pratiquants, comme le microfilmage, le Minitel et l'informatique, puis internet et la numérisation. En ligne, des forums d'entraide et d'échanges de pratiques et de

---

<sup>12</sup> Patrick CABANEL, « La "fièvre" généalogique : Depuis quand ? Comment ? Pourquoi ? », *La Revue française de Généalogie*, n°95, 1995, p. 19.

<sup>13</sup> Loi n° 73-1150 du 27 décembre 1973.

fichiers voient le jour, tout comme des logiciels permettent de gérer ses arbres et ses sources, tandis que des bases de données de plus en plus fournies se développent. En 1996 naît Geneanet, qui devient une société en 2000, tandis que les premiers registres paroissiaux numérisés dans leur totalité sont mis en ligne en 2003. Depuis, les sources généalogiques sont de plus en plus numérisées et la pratique se fait de plus en plus à distance. Les services d'archives se sont particulièrement adaptés à ces nouvelles modalités de consultation : 274 services d'archives ont procédé à un ou plusieurs projets de numérisation en 2022, et plus de 470 millions de pages et d'images étaient disponibles sur les sites internet des services d'archives la même année<sup>14</sup>.

La pratique généalogique professionnelle a tout autant évolué que la recherche amateur lors de ces dernières décennies. D'une part, la pratique se distingue par ses deux branches principales, à savoir la branche familiale et la branche successorale. À la différence des généalogistes familiaux, qui recherchent les ancêtres, les successoraux doivent retrouver les héritiers d'une personne décédée. Si le premier cabinet de généalogie successorale est apparu en France en 1830 sous Charles X<sup>15</sup>, la généalogie familiale n'est devenue une profession que récemment, grâce à la popularisation de la pratique et à une demande croissante de service. Dans les deux cas, les généalogistes professionnels travaillent principalement sur les sources primaires des services d'archives, avec notamment l'avantage sur les particuliers de pouvoir accéder à des archives non communicables pour cause de délais grâce à une dérogation. La loi leur autorise en outre des recherches jusqu'au sixième degré<sup>16</sup>, soit jusqu'aux années 1880 environ – travail qui peut durer quelques mois ou plusieurs années. Enfin, la généalogie professionnelle s'est aussi récemment développée pour toucher de nouveaux domaines, notamment sur le plan médico-psychologique. Elle intervient notamment en psychologie avec la psychogénéalogie, ou dans le domaine génétique avec la généalogie génétique (grâce aux analyses ADN) ou dans l'étude de la transmission des maladies génétiques et héréditaires. Ces nouvelles pratiques attirent un nouveau public et contribuent à démocratiser d'autant plus la recherche de ses ancêtres.

Or, cette petite histoire de la généalogie ne semble inclure nulle part les bibliothèques et leurs ressources. Pourtant, ces institutions documentaires sont fortement liées à la pratique généalogique, d'une part en étant présentes au cœur même des services d'archives, mais aussi bien avant leur création.

## Des bibliothèques au cœur des services d'archives

Les bibliothèques des services d'archives sont longtemps restées méconnues pour plusieurs raisons. D'une part, elles sont parfois réservées au seul personnel des archives, voire uniquement conservées en magasin, ce qui limite considérablement leur accès. D'autre part, les archivistes eux-mêmes peinent à les considérer, comme en témoigne Pascal Even dans sa préface à l'ouvrage *Bibliothèques d'archives* :

« Le faible nombre des textes réglementaires concernant la collecte, l'organisation et la gestion des livres conservés dans les services d'archives,

---

<sup>14</sup> Service interministériel des Archives de France (SIAF), Rapport annuel d'activité des Archives de France, 2022.

<sup>15</sup> LEVALLOIS, Marie-Pierre. *Larousse de la généalogie : à la recherche de vos ancêtres*, Paris : Larousse, 2003.

<sup>16</sup> Article 36 de la loi n°2006-728 du 23 juin 2006.

témoigne suffisamment de cette indifférence sinon légitime, du moins explicable dans des institutions vouées à la conservation de documents d'archives. »<sup>17</sup>

Pourtant, les bibliothèques d'archives (BA) se sont constituées dès la fin du XIXe siècle en tant que bibliothèques de conservation, d'étude et de recherche, principalement dans les Archives départementales (AD), mais aussi communales. Bien que non obligatoires, elles sont en complémentarité avec les archives conservées et sont longtemps restées les seules bibliothèques de recherche dans les départements qui ne disposaient pas de bibliothèques universitaires. Elles fournissent de la documentation historique et administrative aux archivistes, aux administrations et aux chercheurs amateurs ou professionnels. Cette dualité entre fonds historiques et administratifs s'est constituée au fil des siècles, parfois à cause de dépôts ou de dons inattendus, mais constitue la richesse de leurs collections. Elles peuvent ainsi réunir en un seul lieu ouvrages du fonds local ou d'archivistique, travaux universitaires, photographies, revues de sociétés savantes, presse ancienne, littérature grise, catalogues d'exposition, plans d'architectes ou publications administratives parfois très anciennes (actes du pouvoir souverain, minutes notariales, dossiers de procédures judiciaires...). Parmi ces ressources, nombreuses sont celles qui peuvent servir la recherche généalogique mais qui n'ont pour autant pas leur place dans les services d'archives traditionnels.

Malgré leur reconnaissance par le règlement général des archives départementales en 1921, l'intérêt pour les bibliothèques d'archives s'est surtout renouvelé entre 1948 et 1952, à l'occasion du développement des centres de documentation contemporaine dans les AD. Cependant, les membres du groupe de travail Bibliothèques d'archives de l'AAF déplorent que les BA soient « les grandes oubliées de l'importante collection Patrimoine des bibliothèques de France éditée en 1995 par le ministère de la Culture et les Banques CIC pour le livre » et ont l'ambition de mieux faire connaître leurs collections « protéiformes et souvent méconnues »<sup>18</sup>, tant auprès des publics que de leurs collègues bibliothécaires.

Les sources généalogiques dans des bibliothèques situées au cœur de services d'archives sont donc importantes, mais encore trop ignorées et inaccessibles pour les chercheurs en histoire des familles. Il en est de même pour les collections présentes dans les autres bibliothèques (nationale, universitaires, municipales), qui pourtant possèdent des ressources généalogiques depuis plus longtemps que les services d'archives eux-mêmes.

## La généalogie en bibliothèques : pourquoi et comment ?

Au-delà des collections de généalogie présentes en bibliothèques pour cause de dons inattendus ou inappropriés, ou d'initiatives personnelles d'acquéreurs, les établissements documentaires ont joué un véritable rôle dans la collecte, la diffusion et la conservation des ouvrages et archives généalogiques depuis l'Ancien Régime.

---

<sup>17</sup> BERNARDET, Véronique et SOUILLARD, Sabine. *Bibliothèque d'archives*, Paris : Association des archivistes français (AAF), collection « Les petits guides des archives », 2010.

<sup>18</sup> CHEVAILLIER, Alexandre, CLAERR, Thierry, GAULTIER, Juliette, *et al.* « Opération #PerlesBA : valoriser le patrimoine en bibliothèques d'archives », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2023-2 [consulté le 21 décembre 2023]. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-031>

## ***La place du livre dans la généalogie sous l'Ancien Régime***

Lorsque la généalogie n'était encore réservée qu'à l'aristocratie, le livre occupait une place importante dans l'archivage et la conservation des preuves de noblesse. Les armoiries notamment, ont très tôt entretenu un lien étroit avec l'objet livre. Non seulement car le blason et l'inscription de la possession et de l'origine font partie intégrante des livres : marques de commande au XIIe siècle, tranches et reliures peintes aux armes du possesseur au XIIIe siècle, ex-libris armoriés au XVIe siècle font partie des bibliothèques. Sans compter les filigranes, les frontispices ou les dédicaces. L'usage des reliures et ex-libris armoriés devient général dès la fin du XVIe siècle, et les décors de livres empruntent de nombreux thèmes et motifs aux blasons. Ces marques sont souvent les seuls moyens pour retrouver les commanditaires et possesseurs successifs des livres, et donc retracer une histoire.

Mais l'héraldique dans les livres va bien au-delà de l'objet en lui-même, et concerne leur contenu. D'une part, l'étude des blasons fait l'objets de livres entiers sous forme d'armoriaux ou de recueils. D'après Michel Pastoureau, l'étude des armoiries dès le plus jeune âge s'est développée au XIVE siècle avec l'apparition de premiers manuels pour enseigner les règles de base du système héraldique, en particulier dans des collèges au recrutement aristocratique et dans les collèges jésuites. Au XVIIe siècle, « grand siècle de la pédagogie héraldique », les manuels se font « plus ambitieux et volumineux »<sup>19</sup> et sont de véritables succès. Les bibliothèques de collèges sont alors remplies de ces livres, offerts par des bienfaiteurs et donateurs et accueillis avec plaisir par les institutions étant donné leur prix élevé. De plus, certains bibliothécaires étaient également auteurs de traités d'héraldique, comme le père Ménestrier à la Trinité. Seize collèges sont ainsi recensés comme détenteurs de livres d'héraldique et de généalogie au XVIIIe siècle, dont certains ont une politique d'acquisition systématique - la plus belle bibliothèque scolaire de France de l'époque étant au collège Louis-le-Grand. De plus, les institutions de l'Ancien Régime possédaient beaucoup de thèses illustrées, « soutenues par un ou plusieurs élèves [et] parfois de véritables monuments héraldiques »<sup>20</sup>. Aujourd'hui, des centaines de thèses sont conservées dans les bibliothèques publiques, comme la thèse dédiée au parlement de Bretagne par des élèves du collège jésuite de Vannes datant de 1685 et gravée par Gantrel, conservée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève<sup>21</sup>. Et si les collections données formaient des ensembles ne devant pas être divisés, certains événements ont cependant conduit à des inventaires et des dispersions d'ouvrages : l'expulsion des jésuites en 1767, les confiscations révolutionnaires, ou des ventes comme celle de Louis-le-Grand où 6752 lots furent cédés, dont une partie à la Sorbonne. En outre, les livres d'héraldiques ont beaucoup été recopiés, ce qui fait que beaucoup de collections publiques possèdent désormais des manuscrits de traités de blasons.

## ***La légitimation par la bibliothèque nationale***

L'on pourrait considérer que la légitimité de la généalogie en bibliothèque publique est acquise à partir du moment où la bibliothèque nationale elle-même y

---

<sup>19</sup> PASTOUREAU, Michel. Avant-propos de *L'héraldique et le livre*, sous la direction de Matthieu DESACHY, Paris : Somogy, 2002.

<sup>20</sup> PALASI, Philippe. *Jeux de cartes et de l'oie héraldiques aux XVIIe et XVIIIe siècles : une pédagogie ludique en France sous l'Ancien Régime*, Paris : Picard, 2000.

<sup>21</sup> Bibliothèque Sainte-Geneviève, W. fol. 241. 4 bis. inv. 353 (90-91).

consacre une place importante. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette place est officialisée par la Bibliothèque royale lorsque l'abbé Jean Paul Bignon, bibliothécaire, réunit en un seul département tout ce qui concerne la généalogie : il s'agit du département des Titres et Généalogies. Cette décision reprend l'idée de Jean-Baptiste Colbert de créer un « dépôt de la noblesse du royaume »<sup>22</sup>.

« Les généalogies sont regardées, par quelques personnes, comme un ouvrage inutile. Jamais décision ne caractérisa plus l'ignorance. » - François Alexandre Aubert de La Chesnaye des Bois.

Après la Révolution, le département est renommé Département des Titres de Propriété, puis est intégré au département des Manuscrits sous le nom de Cabinet des titres. L'abbé Coupé défend sa présence en affirmant que « le dépôt n'est pas destiné qu'aux généalogistes, mais à tous les citoyens »<sup>23</sup>. En revanche, le cabinet des Ordres du Roi fut plus impacté par la Révolution puisqu'en 1792, 2000 de ses volumes furent brûlés place Vendôme, « dont 300 registres de recherches de noblesse et 300 preuves de noblesse »<sup>24</sup>. Pour autant, les milliers de volumes qui ont survécu à ces événements sont toujours présents au département des Manuscrits et ont été enrichis et complétés par de nouveaux documents, en plus d'avoir établi la légitimité de la documentation généalogique en bibliothèque. Aujourd'hui, la Bibliothèque nationale de France assume pleinement ses collections généalogiques et les valorise auprès des chercheurs, en particulier en ligne sur Gallica.

### *Des documents d'archives en bibliothèques*

Le livre n'est pas le seul type de document à constituer des collections de généalogie en bibliothèques. Des fonds d'archives y sont également présents, comme des fonds d'archives littéraires, des fonds privés ou des fonds d'érudits locaux, mais aussi parfois et plus étonnamment des archives administratives.

Du fait de leur mission de conservation des œuvres littéraires et scientifiques, les bibliothèques se sont naturellement dirigées vers l'acquisition parallèle des fonds personnels de leurs auteurs. Le couturier Jacques Doucet donna aux archives littéraires leurs lettres de noblesse, en se montrant attentif au « terrain de création »<sup>25</sup> lors de la constitution de son importante collection : correspondance des auteurs, documents d'archives « qui situent les écrivains dans leur environnement et leur époque » et archives familiales. Cette décision a d'autant plus de valeur professionnelle que Doucet était aidé et conseillé dans sa démarche par des bibliothécaires comme Marie Dormoy, engagée en 1924 par le mécène puis première conservatrice de la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet (BLJD) après sa mort. L'établissement conserve ainsi un fonds Verlaine qui réunit des documents relatifs à son père, sa mère, sa femme et son fils, comme des états de service, des titres de propriété ou de pension, des extraits de mariage et de naissance, ou des actes de décès. Une autre collection notoire est le fonds Desnos, qui réunit non seulement les

---

<sup>22</sup> GERARD, Jean-Philippe. *Répertoire des ressources généalogiques et héraldiques du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France*, Paris : Bibliothèque nationale de France (BnF), 2003.

<sup>23</sup> *Ibidem*.

<sup>24</sup> *Ibidem*.

<sup>25</sup> NOBÉCOURT-MUTARELLI, Marie-Dominique. « Les archives familiales des écrivains : Quelques exemples des collections de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet », dans *Les archives familiales des écrivains : des matériaux, un motif, une question*, Valenciennes : Presses Universitaires de Valenciennes, 2018.

papiers personnels de l'auteur (actes de naissance et de baptême, prix scolaires, passeport, carte d'électeur, bulletins de salaires, cartes d'adhésion, carnet militaire, casier judiciaire, documents sur sa déportation et son décès), mais aussi des archives relatives à sa famille : contrats de mariage, états de service ou faire-part. Ces fonds ainsi réunis prodiguent des sources essentielles à la généalogie : au-delà des archives familiales, la correspondance révèle parfois des informations difficilement accessibles voire confidentielles sur les familles, et permettent aux descendants d'élaborer des arbres généalogiques complets ainsi qu'aux biographes de réaliser un travail documenté. De plus, l'habitude prise de collecter des sources annexes aux œuvres peut également toucher des auteurs et autrices de moindre envergure, tout comme des artistes d'autres domaines (danse, théâtre, cinéma, opéra...) et ainsi toucher une plus grande quantité de familles et de descendants.

Dans d'autres situations, les bibliothèques sont détentrices de fonds qui sont étrangers à la littérature, comme de la documentation archivistique voire des archives administratives qui devraient normalement se trouver en services d'archives. Les bibliothèques interviennent alors comme renforts auprès des Archives qui manquent de moyens pour réaliser intégralement leurs missions : manque d'espace pour la conservation, manque de budget pour tout acquérir lors des ventes aux enchères, ou absence totale d'archives communales. Ainsi, dans la ville de Carcassonne qui ne dispose pas d'archives municipales, la bibliothèque joue le rôle d'information historique. D'après le généalogiste Éric Pociello, les pratiquants s'y dirigent donc plutôt vers les agents de bibliothèque pour obtenir des informations sur la recherche de leur histoire familiale<sup>26</sup>. Autre exemple à Lyon, où la bibliothèque municipale possède le fonds Coste, soustrait aux archives départementales du Rhône et donné à la BmL au début du XIXe siècle, où il est resté depuis. A l'inverse, les archives départementales disposent de la bibliothèque des Carmes, que la BmL a refusé de conserver pour cause d'ouvrages déjà possédés. Les frontières entre archives et bibliothèques sont donc souvent brouillées, ce qui complique la recherche des généalogistes en quête de ressources. Cela rend d'autant plus importantes les procédures d'identification et de signalement des collections, afin d'aider les pratiquants et de rendre les sources accessibles.

## **IDENTIFIER ET SIGNALER SES FONDS GENEALOGIQUES**

Le spectre des documents pouvant être utiles aux recherches généalogiques est vaste, ce qui fait que beaucoup d'établissements possèdent des fonds potentiellement généalogiques sans les identifier comme tels. Il est donc important de dresser des inventaires des ressources qui peuvent servir aux généalogistes et de les signaler pour les rendre accessibles, notamment en ligne.

### **Typologie des ressources généalogiques**

Les généalogistes commencent souvent leurs recherches dans les collections des services d'archives, en consultant leurs instruments de recherche ou répertoires. Leurs recherches les mènent d'abord aux états civils et aux registres paroissiaux, puis à des minutes notariales, à des registres matricules militaires, ou bien encore

---

<sup>26</sup> Entretien téléphonique avec Éric Pociello, président du Cercle lozérien de généalogie et de l'Union généalogique d'Occitanie historique, 25 octobre 2023.

aux recensements de population. Sur internet, les résultats de moteurs de recherche permettent également de trouver de la documentation, comme en témoigne Thierry Delannoy<sup>27</sup>, généalogiste amateur qui a retrouvé grâce à Google les mémoires du neveu de sa septième arrière-grand-mère, avec toute une description de la répression de la République sur les Vendéens et des citations sur son arrière-grand-mère. Cependant, les collections des bibliothèques sont également importantes pour approfondir sa généalogie et offrent une grande variété de sources.

### *Des ressources documentaires variées*

Les bibliothèques ont la particularité de proposer aux généalogistes des fonds très hétérogènes, allant des ouvrages généralistes (guides, annuaires, dictionnaires) à de la documentation régionale, en passant par des fonds anciens, des quotidiens locaux ou nationaux, ou des archives privées. On y trouve également des fonds iconographiques ; des fonds audiovisuels de témoignages oraux enregistrés ; des éphémères comme des faire-part ; des travaux universitaires et de la littérature grise ; ainsi que des études généalogiques imprimées ou des publications de sociétés savantes.

Les fonds documentaires courants d'abord, c'est-à-dire des sources secondaires sans vocation patrimoniale, sont souvent proposés aux généalogistes en libre accès dans les salles de lecture et sont complémentaires des collections proposées dans les archives municipales ou départementales environnantes. A Lyon par exemple, la proximité géographique entre la bibliothèque de la Part-Dieu et les Archives départementales du Rhône créent une complémentarité entre les deux collections d'usuels. A la bibliothèque, les documents et certaines revues sont empruntables contrairement aux Archives où la consultation se fait sur place uniquement. Par ailleurs, rares sont les ouvrages en commun : à l'inverse, une collection de livres plus développée et plus généraliste est proposée à la bibliothèque, suivant la vocation documentaire de l'établissement. Parmi les maisons d'éditions développées dans le domaine, Archives & Culture propose une large gamme d'ouvrages pratiques souvent acquis dans les bibliothèques.

Les bibliothèques proposent également de nombreux fonds anciens et patrimoniaux aux généalogistes, contenant pour la plupart des sources historiques : fonds nobiliaires, fonds privés (archives privées, fonds d'érudits locaux), registres complets ou partiels, recueils généalogiques, armoriaux et traités de blasons, brochures, biographies... Dans la majorité des établissements, la présentation d'une pièce d'identité suffit à les consulter, et de plus en plus de documents patrimoniaux sont numérisés et donc accessibles à distance. Il en est bien souvent de même pour les fonds iconographiques, composés de photographies, cartes postales ou portraits.

Enfin, la presse quotidienne (locale, régionale ou nationale) et une partie très importante des recherches généalogiques en bibliothèques. Elle renseigne les chercheurs sur leurs ancêtres grâce aux avis de naissance, de mariage et de décès, mais aussi sur d'autres aspects notables de leur vie grâce aux articles et faits divers (accomplissements, commerces, apparitions culturelles, annonces légales, ventes de propriétés, etc.). Les bulletins et revues des associations ou sociétés généalogiques peuvent également être conservés en bibliothèques. Depuis vingt ans, de nombreux titres de presse sont numérisés et mis en ligne par les Archives départementales et

---

<sup>27</sup> Entretien téléphonique avec Thierry Delannoy, généalogiste amateur et formateur, 14 décembre 2023

les bibliothèques, généralement jusqu'aux années 1950, offrant aux généalogistes de larges corpus dans lesquels retrouver un membre de sa famille grâce à l'indexation automatique.

### *Considérer le parcours du chercheur*

Toutes ces ressources ne sont consultées ni recherchées au même moment par les généalogistes, voire ne sont pas nécessaires à tous les pratiquants. Leurs méthodes de recherche sont en beaucoup de points similaires à celles des chercheurs universitaires : procédures de recherche méthodologiques et veille constante animent le quotidien d'un historien des familles. Par ailleurs, la plupart des généalogistes disposent d'une formation académique dans l'enseignement supérieur, et plusieurs réalisent du travail de recherche au sein d'associations ou de cercles savants sous la forme de publications ou de conférence. Mais s'ils savent pour la plupart où commencer leurs travaux, à savoir en services d'archives, d'autres ont besoin d'ouvrages de référence pour débiter. Ainsi, guides et ouvrages pratiques proposés en libre accès dans les bibliothèques peuvent survenir au début d'une recherche généalogique, accompagnés des conseils des bibliothécaires pour se repérer dans les fonds et les différentes sources proposées.

Une fois la recherche avancée sur quelques générations, les généalogistes peuvent s'intéresser aux fonds anciens, à la presse ou aux collections iconographiques des bibliothèques. Cependant, les ressources consultées dépendent de plusieurs points, principalement des origines des ancêtres (tout le monde n'a pas des ancêtres répertoriés à la BnF par exemple), des capacités à lire des textes anciens (compétences en paléographie) et des appétences du chercheur. Mais les généalogistes sont majoritairement très curieux et aiment approfondir leurs recherches, une démarche « partagée avec l'historien professionnel, celle de « l'ogre historien » qui, « là où il flaire la chair humaine, [...] sait que là est son gibier ». »<sup>28</sup>

« (...) bientôt j'aurai fait un parcours sur près de 8 générations me donnant une base et j'ai bien l'intention d'approfondir mes recherches sur des sujets autres (historiques, géographiques, vie locale, cartographiques, notaires, ...) afin de contextualiser ma généalogie et approfondir certains points particuliers. »<sup>29</sup>

« C'est le sujet qui décide. Je n'ai aucun a priori sur le fonds qui doit être consulté, c'est vraiment le sujet qui décide la source à consulter. Le sujet est moteur, je ne me limite pas. Si pour pouvoir répondre à une question je dois aller explorer un fonds que je ne connais pas, je n'hésite pas. » (Thomas Delvaux, généalogiste et membre de la société des Antiquaires de la Morigny et de la commission d'histoire et d'archéologie du Nord-Pas-de-Calais)<sup>30</sup>

---

<sup>28</sup> DE LA BARRE, Chloé, sous la direction de Claire HAQUET. *Les fonds d'érudits locaux en bibliothèques : état des lieux et visibilité*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.

<sup>29</sup> Bibliothèque nationale de France (BnF) et Service interministériel des Archives de France (SIAF). « Qui sont les usagers en ligne communs entre les Archives et la BnF ? » (rapport), 2022. En ligne : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/677845362>

<sup>30</sup> DE LA BARRE, Chloé, sous la direction de Claire HAQUET. *Les fonds d'érudits locaux en bibliothèques : état des lieux et visibilité*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.

Toutes les ressources généalogiques présentes en bibliothèques peuvent donc être proposées et offrir des surprises aux chercheurs qui les consultent, mais aussi attendre patiemment la bonne personne qui viendra s'en servir. Dans tous les cas, il est essentiel de les identifier et de les signaler afin qu'elles puissent être découvertes par les généalogistes qui en ont besoin.

## Comment identifier et signaler ses collections ?

Les bibliothèques, tout comme les services d'archives, rencontrent des problèmes d'identification des documents pour plusieurs raisons. La principale est la quantité de fonds accumulés au fil des années et non traités, accompagnée d'un manque de personnel pour s'en occuper et de la quantité de travail en hausse pour les agents stables, ce qui entraîne la diminution du temps consacré aux tâches telles que le traitement des dons ou la rétroconversion. Même identifiés, les fonds généalogiques ne sont pas nécessairement signalés en ligne ni numérisés, ce qui limite leur découverte par les chercheurs qui travaillent essentiellement à distance. Des leviers existent cependant pour faciliter ces démarches d'identification et de signalement, tant de ses fonds patrimoniaux que semi-patrimoniaux (dont les fonds d'études et de périodiques).

### *Des leviers à l'échelle nationale*

Lorsque les moyens d'un établissement ne permettent pas de déployer des effectifs pour identifier et signaler ses collections généalogiques, il est possible de profiter d'impulsions ponctuelles à l'échelle nationale. En premier lieu, les résultats et préconisations développées dans les rapports annuels de l'IGESR et du SIAF, ou lors d'enquêtes nationales peuvent être un bon moyen de demander des financements à ses tutelles ou de participer à des projets de coopérations d'envergure. En 2008 par exemple, une enquête sur le patrimoine des établissements de l'enseignement supérieur permettait à des bibliothèques universitaires de préciser l'état de leurs collections patrimoniales, de recenser leurs besoins en termes de signalement « pour en déduire le périmètre des éventuelles opérations de rétroconversion nécessaires »<sup>31</sup>, le but étant à terme d'établir une cartographie des fonds culturels et scientifiques et de prendre des décisions pour le signalement, la conservation et la valorisation des fonds concernés. Cette enquête, qui a suscité un « vif enthousiasme des bibliothèques »<sup>32</sup>, est un exemple de démarche d'aide au signalement que nous pouvons retrouver au niveau des Ministères. D'autres rapports, moins liés directement à l'identification des collections, peuvent cependant servir l'argumentaire des établissements ayant besoin de moyens supplémentaires. Ainsi, le récent rapport *Les plans d'urgence dans les bibliothèques patrimoniales françaises : pour une politique nationale de prévention des risques*<sup>33</sup> de l'IGESR insiste sur l'importance d'identifier les collections prioritaires, leur localisation et

---

<sup>31</sup> NEOUZE, Valérie. « Enquête sur le patrimoine des établissements d'enseignement supérieur et de recherche », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 6, 2008, p. 16.

<sup>32</sup> *Ibidem*.

<sup>33</sup> DUQUENNE, Isabelle, LEFEBVRE, Patrick et PELLET, Stéphane. *Les plans d'urgence dans les bibliothèques patrimoniales françaises : pour une politique nationale de prévention des risques*, Rapport IGESR 2022-129, 26 octobre 2022.

les moyens à mettre en place pour les protéger des sinistres. Or, cette identification est incomplète voire impossible sans un signalement exhaustif des fonds en magasin. Identifier et signaler l'intégralité de ses documents est donc un moyen de répondre à de telles exigences, et indirectement dans notre cas de trouver des fonds généalogiques parfois perdus depuis des années.

Des tels rapports et enquêtes font écho à des programmes nationaux pouvant bénéficier aux collections généalogiques, comme le dispositif de subventions pour les « traitement, numérisation et valorisation des archives à l'échelle nationale et internationale » porté par le SIAF, ou le programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV). Ce dernier, piloté de manière décentralisée par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) en collaboration avec les collectivités territoriales, met à disposition des budgets pour subventionner la numérisation de contenus, mais aussi leur indexation, l'identification d'ayants-droits et le développement de logiciels accessibles au plus grand nombre. En 2022, le projet a été déployé dans 12 DRAC de métropole<sup>34</sup>. Un tel programme peut permettre de signaler et de diffuser ses collections quelle que soit leur nature, y compris des fonds d'archives, des photographies, des articles de presse ou des cartes. Parmi ses bénéficiaires, l'on compte les Archives de Nantes et la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de Nantes, qui ont ensemble développé la plateforme Nantes Patrimonia (avec l'aide supplémentaire du Fonds Européen de Développement Régional). Cette dernière permet aux habitants « d'être acteurs de la vie de leur ville, leur quartier, par des sujets qui les rassemblent et leur ressemblent »<sup>35</sup>. Il est ainsi possible de géolocaliser des ressources, de comparer les rues et monuments de la ville selon les époques, ou de rechercher par adresse. En outre, une section encyclopédique permet aux habitants d'effectuer des recherches sur l'histoire locale : personnalités nantaises, immigrés belges ou union de cyclistes sont ainsi à l'honneur sur la plateforme. Ce sont là des fonctionnalités utiles pour la recherche généalogique, et il est tout à fait possible pour les bibliothèques de participer à ce type de projets d'envergure nationale.

Au niveau national encore, l'impulsion de la Bibliothèque nationale de France est d'une grande importance dans l'identification et le signalement des collections prisées par les généalogistes. Par exemple, pour les bibliothèques municipales, le plan 2019 – 2025 de signalement des fonds patrimoniaux dans le Catalogue collectif de France (CCFr) est un levier pour faire connaître ses fonds. Cela a notamment permis à la bibliothèque de Soissons de faire connaître ses archives relatives au CARD (le comité américain pour les régions dévastées créé par Ann Morgan), qui comprend notamment des photographies, utiles aux généalogistes. La BnF est également en mesure d'aller chercher des fonds plus conséquents que les petites bibliothèques, comme auprès de la Caisse des Dépôts qui finance actuellement une base de données iconographique, ou de recruter des chercheurs pour travailler sur des fonds entiers. Ce fut par exemple le cas d'Arlette Farge, chercheuse spécialisée dans les archives, qui dans son ouvrage *Le goût de l'archive*<sup>36</sup> évoque son travail certes à la bibliothèque de l'Arsenal, mais en réalité sur des fonds d'archives. Enfin, l'institution est surtout active dans le domaine de la presse ancienne, puisque le projet d'un Conservatoire national de la Presse à Amiens accélère considérablement

---

<sup>34</sup> <sup>34</sup> Service interministériel des Archives de France (SIAF), Rapport annuel d'activité des Archives de France, 2022.

<sup>35</sup> Site web Nantes Patrimonia [consulté le 23 février 2024] : <https://patrimonia.nantes.fr/home/a-propos-1.html>

<sup>36</sup> FARGE, Arlette. *Le goût de l'archive*, Paris : Seuil, 1997.

les programmes de signalement et de numérisation de ses collections, notamment pour établir une « sélection documentaire opérée pour la future collection de référence »<sup>37</sup>. Cette dernière, constituée d'environ 3000 titres pour le moment, correspond aux titres les plus demandés par les chercheurs et les plus fragiles. Dans le cadre des marchés de numérisation de la presse et de la politique de pôles associés à la BnF, d'importants titres de presse quotidienne régionale (PQR) et locale ont ainsi bénéficié de financements de soutien, y compris en partenariat avec les services d'archives.

« Encouragée par le plan national de numérisation porté par la Bibliothèque nationale de France, la numérisation de la presse locale ancienne constitue désormais une action stratégique pour un grand nombre de services d'archives départementales et municipales. Parmi les opérations les plus originales menées en 2022, citons la numérisation des archives du Crédit foncier de France (Archives nationales du monde du travail), de celles de la cristallerie de Baccarat (Archives de Meurthe-et-Moselle), des documents relatifs à la préparation des Jeux olympiques de 1924 (Archives de Paris) et de l'intégralité du fonds de l'abbaye d'Ambronay (Archives de l'Ain). »<sup>38</sup>

En bibliothèques, nous pouvons donner comme exemple *Le Progrès* à la bibliothèque municipale de Lyon dont la numérisation est toujours en cours en 2024. L'on peut également citer *Les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)* à Strasbourg, désormais disponible sur la plateforme Numistral de la bibliothèque nationale universitaire (BNU), ou les bibliothèques du Sillon lorrain (Nancy, Metz, Epinal, Thionville) dont la presse est désormais diffusée sur Limédia Kiosque. Pour autant, la cohérence des mises en ligne reste encore parfois à améliorer. En Rhône-Alpes, le quotidien *Le Salut public* est ainsi diffusé sur le site de l'Arald (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation) et sur LecturaPlus, mais pas encore sur Numelyo, ce qui complexifie les recherches pour les habitués de la presse à la bibliothèque.

### ***Identifier et signaler grâce aux initiatives personnelles***

Dans l'ensemble, il est intéressant pour les bibliothèques de s'appuyer sur les acteurs locaux et leurs réseaux pour non seulement améliorer sa visibilité et sa communication, mais aussi pour s'unir et argumenter à plusieurs lors de la négociation de budgets. A Brest, la médiathèque de Capucins s'unit ainsi depuis 2020 avec la librairie locale Dialogues pour mener des actions autour du patrimoine. Mais les bibliothèques peuvent aller encore plus loin et solliciter le soutien d'individus amateurs pour identifier et signaler leurs collections généalogiques.

Les fonds personnels comme les archives privées ou les fonds d'érudits locaux intéressent les généalogistes, mais sont parfois peu dépouillés et indexés. Des projets existent cependant pour en améliorer le signalement, incluant parfois des particuliers. Pour les fonds d'érudits, comme le fonds Noircarmes de la bibliothèque de Saint-Omer, un projet collaboratif est porté à l'échelle nationale par les chercheurs amateurs de l'encyclopédie Geneawiki, intitulé sobrement « Fonds

---

<sup>37</sup> MARTIN, Eugénie, sous la direction de Frédéric CLAVERT. *Les modèles de valorisation numérique de la presse ancienne en France*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.

<sup>38</sup> Service interministériel des Archives de France (SIAF), Rapport annuel d'activité des Archives de France, 2022.

d'érudits ». Ce dernier consiste à « dresser une liste des fonds conservés dans des institutions patrimoniales avec des renvois vers les instruments de recherche »<sup>39</sup>, mais les bibliothèques sont plutôt absentes de cette liste qui signale pour le moment principalement des services d'archives. En inscrivant l'alimentation de la page dans son programme d'action culturelle ou territoriale, les bibliothèques peuvent collaborer avec des sociétés savantes, associations et cercles généalogiques locaux pour signaler leurs fonds d'érudits et leurs établissements sur Geneawiki. Par ailleurs, pour Bruno Galland, directeur des archives départementales du Rhône, il est tout aussi important pour les institutions de référencer leurs collections dans les notices Wikipédia : « Les généalogistes, et les chercheurs dans leur ensemble, font comme tout le monde : ils cherchent d'abord sur Google, et regardent les sources Wikipédia. Si on n'y est pas, on est invisible »<sup>40</sup>.

Enfin, il est possible de se servir d'événements ponctuels comme moteurs et guides pour traiter ses collections, mais aussi pour identifier des collections en dehors du périmètre des bibliothèques et ainsi chercher à enrichir ses fonds. Par exemple, le récent centenaire de la Grande Guerre permet à de nombreuses bibliothèques de participer à la « Grande Collecte » organisée à l'échelle nationale et coordonnée par le SIAF et la BnF. Ce projet s'adressa notamment aux particuliers en leur permettant de revisiter leurs archives familiales et de les numériser en bibliothèques ou centres d'archives, afin de constituer une base de données nationale et commune. Il fait écho à l'initiative des Archives des Yvelines qui avaient lancé un appel à contribution intitulé « A la recherche de la presse perdue » pour combler leurs lacunes grâce à une campagne citoyenne. Ce type d'initiatives permet d'une part aux institutions d'enrichir le patrimoine national sans avoir à sacrifier une partie de leur budget. D'autre part, la connaissance de ces bases de données communes par les agents en service public augmente considérablement les possibilités de conseils et de redirections qui peuvent être fournies aux chercheurs en quête de ressources et de réponses, tant en les renvoyant vers les bases de données en question qu'en faisant le lien avec ses propres collections patrimoniales, académiques ou courantes.

### *Informer sur ses collections*

Lorsque les ressources généalogiques d'un établissement sont correctement identifiées, indexées et signalées, le bibliothécaire peut compléter son travail de diffusion de l'information en valorisant ses collections. Il est ainsi possible de constituer un thésaurus de ses fonds, d'indexer les noms des documents nominatifs, de distinguer physiquement la collection au sein des salles de lectures, ou de proposer des bibliographies de référence. Par ailleurs, il semble important de toujours créer des liens entre les documents : la valeur d'un document peut ainsi se décupler grâce à un effet de longue traîne lorsqu'il est mis en relation avec un ensemble ou un fonds. C'est également une manière de ne plus subir son patrimoine, parfois acquis via des confiscations ou des dons inattendus, mais de fonder l'identité de son établissement sur ces richesses particulières.

---

<sup>39</sup> DE LA BARRE, Chloé, sous la direction de Claire HAQUET. *Les fonds d'érudits locaux en bibliothèques : état des lieux et visibilité*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.

<sup>40</sup> Entretien avec Bruno Galland, directeur des Archives départementales du Rhône, 29 juin 2023.

Chaque nouvelle identification et indexation peut faire l'objet d'un travail de curation et de médiation pour créer des liens vers les collections. La lettre d'information mensuelle de Gallica est un bon exemple de mise en valeur récurrente des nouveautés grâce à ses catégories « Dernières mises en ligne » ou « A la une ». Mais les bibliothèques municipales présentent aussi des initiatives intéressantes. A Lyon, le webzine *L'Influx* contribue à valoriser les collections de la bibliothèque, dont les collections généalogiques, tout en les mettant en relation avec des ressources extérieures : publications d'associations de généalogie dans la rubrique « Lu, vu, entendu » ou articles sur la psychogénéalogie dans la rubrique « Articles » contribuent à fournir une information enrichissante au lecteur tout en créant du lien avec les ressources proposées par l'établissement. A Vienne enfin, l'équipe de la nouvelle bibliothèque numérique projette de mettre en ligne une carte postale en ligne par semaine, à la fois sur le site et sur les réseaux sociaux, afin de valoriser la collection et de créer un dispositif de flux fidélisant pour le lecteur, tout en étant réaliste en termes de temps de travail pour les agents.

Ainsi, plusieurs dispositifs nationaux ou locaux existent pour disposer de moyens d'identifier et de signaler ses collections généalogiques, ainsi que des méthodes de médiation plus ou moins demandeuses en énergie selon les capacités des établissements. Car ces ressources sont présentes dans un grand nombre d'institutions, toutes aussi variées les unes que les autres.

## **PANORAMA DES BIBLIOTHEQUES AUX RESSOURCES GENEALOGIQUES**

Du fait de leur hétérogénéité et de leurs origines géographiques variées, les collections généalogiques sont réparties dans de nombreuses institutions en France, tant à l'échelle locale que nationale. En fonction de l'état d'avancement de ses travaux et de ses découvertes, il est donc possible de chercher de nouvelles sources dans une multiplicité d'établissements, dont des bibliothèques de toutes natures.

### **La bibliothèque nationale sur tous les fronts**

#### *Les collections courantes de la BnF*

La Bibliothèque nationale de France dispose d'une grande quantité de ressources généalogiques acquises de plusieurs manières, principalement par le dépôt légal en vigueur depuis 1537 et qui permet à l'établissement de conserver l'intégralité des documents édités, importés ou diffusés en France, incluant donc la documentation généalogique. Elle peut prendre la forme d'ouvrages et de périodiques, mais aussi de documents cartographiques, graphiques et photographiques, de documents sonores et multimédia, et depuis 2006 de sites web, logiciels et bases de données. Le dépôt légal est par ailleurs complété par des dons

et des acquisitions. La BnF a pris soin de réaliser un *LibGuide*<sup>41</sup> dédié à la généalogie pour guider ses lecteurs dans la multiplicité de ressources disponibles.

Plusieurs salles de lectures proposent aux usagers de consulter ces ressources généalogiques. Sur le site François Mitterrand, la salle L consacrée à l'Histoire propose un ensemble de ressources en généalogie, épigraphie, héraldique et paléographie, tout comme la salle J spécialisée en Philosophie, histoire et science de l'homme (PHS). La documentation accessible sur réservation (notamment des faire-part conservés dans le fonds des Recueils de PHS) est complétée par des usuels tels que des catalogues, guides pratiques, répertoires, bibliographies, ou des cartes régionales, départementales et municipales. En outre, le département de l'Orientation et de la recherche bibliographique (ORB) propose des ressources comme des dossiers biographiques sur des personnalités ou l'*Annuaire officiel des abonnés au téléphone*. Du côté du site Richelieu, rouvert au public depuis 2022, la salle Ovale accessible sans inscription propose au grand public une « balade généalogique »<sup>42</sup>, comme l'indique la page web dédiée. Plusieurs armoires y sont ainsi dédiées à des usuels de généalogie, comme l'intégralité de la collection « Archives & culture », des armoriaux ou des dictionnaires généalogiques. L'on y trouve également en libre accès un grand nombre de ressources sur la noblesse, les blasons ou la numismatique, ainsi que les derniers numéros de *La Revue française de Généalogie*. Ces dernières ressources font volontairement le lien avec les collections du département des Manuscrits de la BnF, l'un des départements spécialisés à proposer des ressources généalogiques aux lecteurs détenteurs d'un Pass Recherche.

### *La généalogie dans les départements spécialisés*

Les départements spécialisés de la BnF, situés sur le site de Richelieu, sont plusieurs à posséder des ressources uniques qui peuvent s'avérer utiles aux généalogistes possédant des ancêtres nobles, francs-maçons, artistes ou embastillés (les archives de la Bastille étant conservées à la bibliothèque de l'Arsenal).

Le département des Manuscrits d'abord, dispose de plus de 13.300 manuscrits qui peuvent intéresser l'histoire des familles ou l'étude des armoiries, soit 12% du département<sup>43</sup>. Il est notamment le seul à posséder le Cabinet des titres et l'Armorial général de France (ou Armorial d'Hozier) qui offrent blasons et preuves de noblesse. Le Cabinet des Titres, principal fonds généalogique du département, regroupe 6800 volumes dont la moitié (3400) a trait à la généalogie et à l'héraldique, dont les archives des généalogistes du Roi et des Ordres du Roi, et est composé de sept séries généalogiques dont six classées par patronymes. Le département dispose également du fichier Bossu du Fonds maçonnique, de la Collection Clairambault qui contient des pièces généalogiques et historiques du XIV au XVIe siècle, ou du fichier Laborde qui regroupe par ordre alphabétique des noms d'artistes et d'artisans du XVIe au XVIIIe siècle. Contrairement aux services d'archives, la quasi-totalité de ces collections sont reliées, à l'exception de quelques pièces comme des rouleaux de parchemin ou des sceaux. Certaines de ces collections, trop fragiles, ont des

---

<sup>41</sup> Bibliothèque nationale de France, « Mener une recherche généalogique » (page web), [consulté le 20 février 2024]. En ligne : <https://bnf.libguides.com/genealogie>

<sup>42</sup> Bibliothèque nationale de France (BnF). « Balade généalogique en Salle Ovale » (page web), [consulté le 20 février 2024]. En ligne : <https://salleovale.bnf.fr/fr/selections-thematiques/balade-genealogique-en-salle-ovale>

<sup>43</sup> GERARD, Jean-Philippe. *Répertoire des ressources généalogiques et héraldiques du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France*, Paris : Bibliothèque nationale de France (BnF), 2003.

copies conservées dans les dépôts d'archives départementales (séries F et J) afin d'éviter les manipulations. D'autres sont numérisées et donc accessibles en ligne, comme les séries généalogiques d'Ulysse Robert, archiviste-paléographe et inspecteur général des bibliothèques et des archives (1845 – 1903).

Pour les généalogistes qui disposent d'ancêtres dans le milieu du spectacle, des dossiers de presse, fichiers biographiques et portraits sont disponibles aux départements des Arts du spectacle (ASP) et de la Musique (MUS), qui possède également la salle de lecture située dans le Palais Garnier. Personnels et artistes comédiens, danseurs, chorégraphes, costumiers, metteurs en scène ou chanteurs peuvent ainsi y être retrouvés et leur carrière professionnelle retracée grâce à ces fonds nominatifs.

Enfin, le département des Cartes et plans de la BnF (ou CPL) peut fortement intéresser les généalogistes grâce à ses ressources qui « recouvrent des disciplines variées et souvent parallèles à la recherche d'ancêtres : histoire de l'urbanisme, histoire des découvertes et de l'exploration, histoire maritime »<sup>44</sup>. Parmi leurs ressources phares, la carte de France de Cassini ou le plan de Turgot, mais aussi des plans historiques de Paris ou, plus récemment, la dernière édition de la France au 1/50 000. Ces documents cartographiques peuvent être trouvés, utilisés et compris grâce à un ensemble de références disponibles en salle de lecture (catalogues de cartothèques ou dictionnaires de toponymie) mais aussi grâce à l'intervention des agents en service publics disposés à aider à la manipulation et à l'analyse des cartes. Pour les personnes qui ne peuvent se rendre en salles de lecture, une grande partie de ces documents sont cependant numérisés, à la demande ou sur les plateformes numériques de la BnF.

### *Les ressources numériques de la BnF*

Gallica, la bibliothèque numérique de la bibliothèque nationale, propose de nombreuses ressources numérisées pour les généalogistes. Parmi elles, de la presse qui représente 5,8 millions de documents soit 70% des collections, mais aussi des documents cartographiques, des photographies, des archives historiques ou le *Journal Officiel*. Des billets de blog dédiés à la recherche généalogique sont également publiés pour guider les usagers dans leurs recherches sur le site web, que ce soit pour des recherches généralistes avec l'article « Ce que vous trouverez, ou pas, dans Gallica »<sup>45</sup>, ou déjà ciblées sur un certain type de contenu avec par exemple le billet « Recherchez vos ancêtres dans les publications officielles »<sup>46</sup>. En parallèle de Gallica, la plateforme payante RetroNews lancée en 2016 et entièrement dédiée à la presse ancienne propose à ses internautes 19 millions de pages, issues de 2000 titres de presse publiés en France en 1631 et 1951. Puisque centrée sur la presse, la plateforme permet aux généalogistes d'être moins confrontés aux problèmes posés

---

<sup>44</sup> DE MORANT, Guillaume. « Les cartes et plans de la BnF », *La Revue française de Généalogie*, numéro spécial, 2019.

<sup>45</sup> BOUDAREL, Sophie. « Généalogie : Ce que vous trouverez, ou pas, dans Gallica », *Le Blog Gallica* [consulté le 20 février 2024]. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/blog/18022021/genealogie-ce-que-vous-trouverez-ou-pas-dans-gallica?mode=desktop>

<sup>46</sup> BOUDAREL, Sophie. « Recherchez vos ancêtres dans les publications officielles », *Le Blog Gallica* [consulté le 20 février 2024]. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/blog/04022021/recherchez-votre-ancetre-dans-les-publications-officielles?mode=desktop>

par la « typologie documentaire à la fois massive et hétérogène »<sup>47</sup> de Gallica, qui peut créer du bruit et perdre l'utilisateur dans la masse d'informations et de ressources disponibles.

Malgré la quantité de ressources généalogiques dont elle dispose, la bibliothèque nationale n'est cependant pas la seule détentrice de documentation dans le domaine. Aux niveaux régional et local, les bibliothèques de lecture publique sont en première ligne pour fournir des sources aux chercheurs en généalogie.

## La généalogie en bibliothèques municipales

Les bibliothèques municipales peuvent assister les généalogistes dans leur recherche grâce à deux types de fonds : les usuels et ouvrages généralistes d'une part, mais aussi les collections anciennes et patrimoniales, particulièrement dans les bibliothèques municipales classées (BMC).

### *Les usuels*

Les ouvrages et périodiques en libre accès des bibliothèques municipales affirment leur vocation généraliste et encyclopédique, qui sert particulièrement les généalogistes dont la pratique englobe des disciplines aussi variées que l'onomastique, la démographie historique, l'ethnologie, la topographie, l'anthroponymie, ou bien encore l'histoire sociale, l'histoire régionale et locale, les mœurs et coutumes. Les usuels des bibliothèques sont donc utiles pour s'auto-former et pour satisfaire sa curiosité vis-à-vis de l'environnement de ses ancêtres (politique, socio-économique, géographique). Ils servent également à rendre la pratique plus accessible, à appréhender les vocabulaires (religieux, judiciaires, administratifs...), à perfectionner ses méthodes de recherche. Ils ont l'avantage de pouvoir être proposés par n'importe quelle bibliothèque, indépendamment de la présence d'un fonds ancien.

A la bibliothèque municipale de Lyon (BmL), le département des Civilisations comporte 1200 volumes relatifs à la généalogie, leur grande majorité étant des usuels, complétés par quatre titres de périodiques spécialisés. Avec un âge médian de 28 ans, 75% du fonds est consultable uniquement sur place, et les ouvrages en prêt ont un taux de rotation de 4,5. Alors que la pratique généalogique se fait majoritairement en ligne, le fonds ne comporte presque que des ressources imprimées. Malgré son aspect « marginal »<sup>48</sup>, ses liens étroits avec d'autres disciplines et ses relations avec le Fonds ancien et la Documentation régionale attirent un public « particulier »<sup>49</sup> : des amateurs passionnés ou ponctuels travaillant principalement en solitaire, habitués de la bibliothèque mais fréquentant également d'autres types de structures comme les services d'archives.

---

<sup>47</sup> MARTIN, Eugénie, sous la direction de Frédéric CLAVERT. *Les modèles de valorisation numérique de la presse ancienne en France*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.

<sup>48</sup> CORRIOU, Morgan, COSTECEQUE, Christine, JARRY, Bénédicte, *et al.* Sous la direction de Anne CHARMASSON-CREUS. *Identité et visibilité du fonds de généalogie de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2006.

<sup>49</sup> *Ibidem*.

Cependant, les usuels se situent principalement au début du parcours du chercheur, qui s'oriente ensuite rapidement vers des collections plus anciennes afin de rechercher ses ancêtres – de préférence en ligne.

### ***Les fonds anciens et patrimoniaux***

Les collections patrimoniales peuvent d'une part concerner l'histoire locale et régionale, mais aussi contenir des archives privées ou fonds d'érudits. Parmi les bibliothèques qui disposent de fonds anciens relatifs à la généalogie, nous pouvons citer la bibliothèque Jacques Villon de Rouen, la bibliothèque Maurice Genevoix d'Eaubonne, la bibliothèque de Montpellier qui conserve des archives, ou la bibliothèque de Saint-Omer dont le fonds Noircarmes composé de 63 boîtes d'archives<sup>50</sup>. Cependant, les fonds de ces bibliothèques sont parfois difficiles à consulter, comme à Vienne où le fonds Dufroid contient des fiches sur des personnes toujours vivantes, et n'est par conséquent pas libre de droit.

A l'inverse, les collections généalogiques les plus consultées sont disponibles à distance, suivant les habitudes de recherche des pratiquants. Leur mise en ligne est facilitée par le fait que de nombreuses institutions disposent désormais de leur propre bibliothèque numérique, permettant ainsi de numériser, diffuser et valoriser ses fonds, comme à Perpignan, Châlons-en-Champagne ou Rennes. Ces collections numérisées peuvent être des manuscrits anciens, comme le manuscrit 31 de la bibliothèque de Verdun qui communique sur la lignée des rois de France de Enée à Charles V, avec une distinction entre les branches mérovingiennes, carolingiennes et capétiennes. Mais il peut aussi s'agir des collections de presse ancienne, en particulier les quotidiens régionaux et locaux qui sont extrêmement demandés par les généalogistes. La plupart des grandes villes mettent désormais leurs collections de journaux sur internet, que ce soit à Reims, Toulouse ou Montpellier. Sur Numelyo, la bibliothèque numérique de Lyon, les publics peuvent accéder à des dizaines de titres de presse locale du XIXe siècle, ainsi qu'à une sélection thématique de périodiques de la période 1914-1918, réalisée pour répondre à l'intérêt massif pour ses ancêtres soldats ravivés lors du centenaire de la Grande Guerre. Les fonctionnalités de recherche et l'ergonomie des sites web sont cependant variables en fonction des bibliothèques numériques.

Si les fonds généalogiques de bibliothèques municipales sont accessibles à tous, l'on oublie parfois que c'est également le cas des collections de bibliothèques universitaires qui, bien que majoritairement destinées aux individus en formation, sont aussi ouvertes aux chercheurs en dehors du parcours académique.

## **Généalogie et bibliothèques universitaires**

### ***Les formations à la généalogie en Universités***

En France, seules deux Universités et une école de l'enseignement supérieur proposent des formations à la pratique généalogique, toutes sous forme de Diplômes Universitaires (DU). L'Université de Nîmes propose ainsi depuis plus de dix ans un DU Généalogie et histoire des familles, tandis que l'Université du Mans offre deux

---

<sup>50</sup> DE LA BARRE, Chloé, sous la direction de Claire HAQUET. *Les fonds d'érudits locaux en bibliothèques : état des lieux et visibilité*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.

DU : le premier, Histoire et généalogie familiale (GENEFA) est suivi et complété par celui de Professionnalisation à la généalogie (Pro-Gen). Enfin, l'École nationale des chartes propose depuis la rentrée 2023 le diplôme Histoire des familles et généalogie. Hormis ces formations, la généalogie n'est pas reconnue comme une discipline universitaire et est par conséquent exclue des circuits académiques traditionnels.

Les formations universitaires citées proposent des heures d'enseignement « dans des domaines aussi variés que l'archivistique, l'histoire des institutions et des sources, l'initiation au droit, la toponymie, la topographie, l'onomastique, la paléographie, les outils bibliographiques et numériques »<sup>51</sup>, mais aussi à l'histoire moderne ou au latin. Ces cours sont parfois complétés de stages menant à la professionnalisation des élèves. Cependant, l'insertion professionnelle des participants est très faible pour deux raisons. Tout d'abord, un certain nombre d'inscrits sont des « amateurs qui travaillent sur leur propre généalogie, des bénévoles des cercles de généalogie ou des associations d'érudits »<sup>52</sup>, des publics déjà au milieu de leur carrière professionnelle voire retraités. Pour les étudiants en formation initiale (plutôt issus du milieu juridique) ou les personnes en reconversion, « la capacité du secteur est reconnue comme quasi absente »<sup>53</sup> tant pour la généalogie familiale que successorale. Pour les inscrits déjà professionnalisés dans la généalogie, il s'agit surtout de se perfectionner ou d'obtenir une reconnaissance officielle de leurs compétences.

Pour autant, ces formations rencontrent un immense succès dû notamment à la possibilité de les réaliser intégralement à distance, ce qui correspond aux habitudes de travail et de recherche des généalogistes. A Nîmes, qui propose jusqu'à cinq sessions diplômantes par an, les participants en présentiel ne viennent sur place qu'une fois par mois, un vendredi et un samedi matin. Grâce à ce genre de modalités, l'Université du Mans est aussi victime de son succès et a dû refuser un grand nombre de candidats en 2022, puisqu'elle a reçu 191 candidatures pour sa formation en généalogie familiale qui ne compte que 24 places. Or, tous ces inscrits sont de potentiels usagers pour les bibliothèques universitaires, dont les ressources sont recommandées sur les pages officielles des formations.

### *Les ressources généalogiques en bibliothèques universitaires*

Si les généalogistes des formations universitaires sont principalement à distance, une partie se rend quand même à la bibliothèque ou consulte la documentation électronique. Pour répondre à la demande, les BU doivent s'adapter en acquérant et en valorisant des collections généalogiques, souvent composées d'ouvrages généralistes, de guides et de périodiques contemporains. Ces fonds sont constitués par les responsables des secteurs Histoire, dont font partie les collections généalogiques principalement cotées en 929.1 selon la classification Dewey (« Généalogie »). D'autres sous-cotes, comme la 929.2 (« Histoire des familles célèbres »), la 929.42 (« Noms de personnes, prénoms ») ou la 929.6

---

<sup>51</sup> HERVIS, Charles. « Un nouveau diplôme universitaire Histoire des familles et généalogie », *La Revue française de Généalogie*, 10 juillet 2023 [consulté le 20 février 2024]. En ligne : <https://www.rfgenealogie.com/infos/un-nouveau-diplome-universitaire-histoire-des-familles-et-genealogie>

<sup>52</sup> DE MORANT, Guillaume. « Les formations universitaires à la généalogie », *La Revue française de Généalogie*, n° 265, mai 2023.

<sup>53</sup> *Ibidem*.

(« Héraldique ») sont souvent présentes en BU, tout comme la 155.924 (« Influence psychologique de la famille sur ses membres ») ou les sous-cotes de la 411 (« Systèmes d'écriture »). Pour constituer ces fonds, les chargés de collections peuvent réaliser leur veille grâce à des outils traditionnels comme *Livres Hebdo*, mais aussi solliciter les enseignants référents des formations.

A la BU Vauban de Nîmes, où Jordane Bougeot est chargée d'acquisition pour le secteur Histoire, 336 ouvrages<sup>54</sup> constituent le fonds de généalogie avec une moyenne de 3.8 prêts pour l'ensemble, et 6,9 prêts pour les ouvrages publiés il y a vingt ans ou plus. Les date de publication moyenne des ouvrages est 2010, le plus ancien datant de 1979 (*Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*<sup>55</sup>) tandis que 13 nouveautés ont été acquises en 2023. Les ouvrages les plus prêtés l'ont été 26 fois : il s'agit du *Traité d'héraldique*<sup>56</sup> de 2008 et du livre *Nos secrets de famille*<sup>57</sup> datant de 1999. D'autres ressources très spécifiques sont acquises à la demande des généalogistes, comme le *Bottin mondain*<sup>58</sup> acheté chaque année et conservé pendant trois ans. Il s'agit d'un des rares ouvrages à être en magasin, car contenant des données personnelles comme des numéros de téléphone. Enfin, des revues populaires chez les généalogistes peuvent être acquises par les bibliothèques universitaires, comme la *Revue française de Généalogie* possédée à Nîmes, ou *Gé-magazine* disponible au Mans.

Les inscrits aux formations de généalogie sont également très demandeurs des mémoires réalisés par leurs prédécesseurs, tant sous format numérique que papier. A Nîmes, les responsables de formations envoient chaque année les mémoires à la bibliothèque, et ces derniers sont catalogués dans Dumas. Cependant, la BU ne peut conserver que les deux dernières années en magasin par manque de place. Les exemplaires pilonnés disparaissent, mais les versions PDF demeurent et sont toujours accessibles sur Dumas. L'archivage et l'accessibilité des travaux de généalogie n'est cependant pas un acquis dans tous les établissements, notamment car le dépôt des mémoires ne constitue pas une obligation contrairement à celui des thèses. Lorsque le signalement dans Dumas n'est pas réalisé, les étudiants à distance peinent à consulter les mémoires de leurs prédécesseurs et doivent parfois trouver des méthodes alternatives pour y accéder, comme rechercher « par le biais de l'association des anciens étudiants ou par l'intermédiaire du groupe Facebook »<sup>59</sup>. Une collection numérique pour l'ensemble des mémoires est donc conseillée, avec une valorisation des meilleurs devoirs (à Nîmes, seuls ceux ayant obtenu une note supérieure ou égale à 14/20 sont conservés). La diffusion des travaux réduit le risque de plagiat, valorise la production scientifique et l'offre de formation de l'Université, et permet une diffusion moins coûteuse que le support papier grâce à la gratuité de Dumas. Enfin, elle permet aux étudiants de plus facilement partager leurs résultats auprès de futurs employeurs, qui peuvent d'ailleurs pour la plupart être des bibliothèques.

---

<sup>54</sup> Voir l'annexe « Usuels de généalogie de la BU Vauban de Nîmes ».

<sup>55</sup> DAUZAT, Albert et ROSTAING, Charles. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 2<sup>e</sup> édition revue et complétée, Paris : Guénégaud, 1979.

<sup>56</sup> PASTOUREAU, Michel. *Traité d'héraldique*, 5<sup>e</sup> édition, Paris : Picard, 2008.

<sup>57</sup> TISSERON, Serge. *Nos secrets de famille*, édition revue et augmentée de *Secrets de famille, mode d'emploi*, Paris : Ramsay, 1999.

<sup>58</sup> Société Didot-Bottin. *Bottin mondain*, Paris : Annuaire du commerce Didot-Bottin, ISSN 1268-7057.

<sup>59</sup> COSSON, Stéphane. « Dumas », *Généalogie blog*, 8 septembre 2019 [consulté le 4 janvier 2024]. En ligne : <https://www.cosson-genealogieblog.fr/2019/09/08/dumas/>

## ***Potentiel des bibliothèques universitaires pour la généalogie***

Les mutations des services des bibliothèques universitaires et des compétences de leurs agents vers l'accompagnement à la recherche, la formation et l'offre de ressources numériques pourraient considérablement aider les publics généalogistes.

Nous pourrions ainsi imaginer que ces bibliothèques négocient des abonnements à RetroNews, ou à des ressources payantes comme la bibliothèque de Geneanet ou Philae ; qu'elles mettent à disposition de leurs étudiants des logiciels comme Généatique et proposent des formations à leur utilisation ; qu'elles proposent en outre des formations au protocole IIF et aux visionneuses telles que Mirador, qui permet de visionner et de comparer au même endroit des sources d'origines différentes, par exemple d'archives et de bibliothèques.

Par ailleurs, les publics généalogistes peuvent rencontrer des difficultés à s'intégrer au monde académique de la recherche, duquel ils sont traditionnellement éloignés. Les bibliothèques peuvent servir de médiatrices et de guides pour des généalogistes en parcours de thèse, ou qui cherchent à contribuer à des projets de recherche. D'après le généalogiste et professionnel des bibliothèques Laurent Nabias<sup>60</sup>, de nombreux généalogistes participent régulièrement à des enquêtes de démographie. Ainsi, pour prendre cet exemple, des projets de recherche pour étudier l'évolution démographique pourraient voir le jour grâce à de nouvelles collaborations avec les DU de généalogie et à l'accompagnement des services documentaires.

Au-delà des bibliothèques nationales, municipales et universitaires que nous avons vues, des fonds de généalogie sont également répartis dans plusieurs établissements spécialisés, variés et parfois privés ou associatifs.

### **Les bibliothèques spécialisées**

Bibliothèques d'évêchés, hôpitaux, ministères, associations et cercles de généalogie, ou sites internet comme Geneanet font partie des nombreuses institutions qui regroupent de la documentation généalogique, notamment grâce à des dons de généalogistes qui cherchent des lieux pour conserver leurs travaux.

Au niveau local, les bibliothèques associatives sont nombreuses et fonctionnent selon les moyens qui leur sont donnés, à savoir des dons, des adhésions ou des subventions. Certaines parviennent à avoir des locaux pour accueillir le public, comme la bibliothèque généalogique d'Orléans qui contient près de 5000 volumes regroupant une bibliothèque généalogique familiale, des fonds d'érudits, des archives de famille et les archives d'un cabinet de généalogiste professionnel. Cependant, d'autres associations comme la Bibliothèque généalogique et d'histoire sociale de France, à Paris, rencontrent plus de difficultés à s'établir de façon permanente. En effet, si la bibliothèque disposait en 2001 d'une salle de lecture ouverte trois jours et vingt heures par semaine, un non-renouvellement de bail a fermé l'établissement en 2005. Malgré une suite de permanences et des services à distance pendant plusieurs années, peu d'informations mises à jour sont aujourd'hui

---

<sup>60</sup> Entretien téléphonique avec Laurent Nabias, généalogiste, chargé de système d'information documentaire et de bibliothèque numérique à l'Université Sorbonne Nouvelle, 9 novembre 2023.

disponibles sur l'état de l'association et de ses collections. Par cet exemple, nous pouvons constater la fragilité des initiatives privées et les risques de pertes qui pèsent sur les fonds qui y sont conservés. Par conséquent, certaines associations comme le Cercle lozérien de généalogie (CLG48) font le choix de ne pas avoir de bibliothèque et de déposer leurs ouvrages, cahiers et travaux généalogiques à des institutions publiques, comme ici aux Archives départementales de la Lozère, tandis que les revues généalogiques locales sont déclarées à la BnF<sup>61</sup>. Le reste des contenus publiés par ces associations sont ensuite au format numérique et publiés sur des blogs. Les sociétés savantes peuvent aussi collaborer avec les bibliothèques pour combler leurs lacunes, par exemple avec la BnF afin de compléter de la documentation de Gallica lorsque les documents n'ont pas été déposés ou sont en mauvais état – auquel cas un agent de l'établissement peut se déplacer<sup>62</sup>. Cependant, d'autres démarches privées disposent de moyens considérables et surpassent même considérablement les ambitions des services publics.

Au niveau international, les centres de lecture mormons FamilySearch, dont le siège est à Salt Lake City (Utah, Etats-Unis), constituent la plus grande bibliothèque généalogique du monde. Leurs collections sont issues d'un microfilmage massif réalisé dans les années 1960 et sont toujours accessibles dans des centres répartis à travers le monde, dont plusieurs en France. Pour constituer ces collections dans notre pays, un accord fut passé entre les Archives de France et les Mormons pour autoriser le microfilmage des registres paroissiaux et l'état civil français de plus de 100 ans, en échange de la remise d'une copie des microfilms aux services d'archives. En 2015, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a donné son accord pour que ces images soient numérisées et diffusées sur le site FamilySearch. Indexés et conservés sur les serveurs de l'Eglise, les fichiers sont cependant contrôlés par cette dernière et considérés comme une « marchandise »<sup>63</sup>, à l'inverse des politiques d'ouverture et de gratuité de la majorité des bibliothèques publiques.

Parmi les bibliothèques spécialisées françaises et publiques, l'on peut citer comme exemple la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), située à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne) et dont les archives photographiques et dossiers architecturaux peuvent présenter un intérêt pour la recherche généalogique. D'après le généalogiste Tony Neulat, ces fonds permettent notamment « de se familiariser avec l'environnement géographique de nos ancêtres, d'identifier et de localiser les édifices ou objets d'exception de nos villages, de débiter ou compléter une monographie »<sup>64</sup>. La Médiathèque gère également quatre bases de données accessibles *via* la plateforme POP (Plateforme ouverte du patrimoine) du ministère de la Culture, dont la base Autor qui recense 6300 biographies de personnalités en lien avec les fonds conservés, et la base Mémoire qui contient plus de 2.3 millions de photographies en lien avec le patrimoine. Au total, 4 millions de notices documentent les biens culturels du patrimoine français sur POP. Si seule la base Autor est purement nominative, les généalogistes peuvent s'intéresser aux bases territoriales relatives à leurs régions pour documenter un contexte et peut-être

---

<sup>61</sup> Entretien téléphonique avec Eric Pociello, président du Cercle lozérien de généalogie et de l'Union généalogique d'Occitanie historique, 25 octobre 2023.

<sup>62</sup> Entretien avec Matthieu Gioux, chef de produit Gallica, 26 juillet 2023.

<sup>63</sup> Radio Télévision Suisse (RTS). « Quelles questions soulèvent la constitution de la plus grande bibliothèque généalogique au monde ? », Berne : Société suisse de radiodiffusion et télévision, 31 mars 2014 [consulté le 21 février 2024]. En ligne : <https://youtu.be/Bkd045V4498?si=fPQpx-ns4LNXfCjp>

<sup>64</sup> NEULAT, Tony. « Les fonds de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie », *La Revue française de Généalogie*, n° 261, septembre 2022.

« trouver mention d'un de leurs aïeux au détour d'une consultation dans les notices relatives aux musées ou bien au patrimoine protégé, meuble ou immeuble. »<sup>65</sup>

Nous avons ainsi vu dans cette partie que les bibliothèques sont nombreuses à bénéficier de ressources utiles à la recherche généalogique, chacune pouvant intervenir à un moment différent du parcours du chercheur. Pour mieux les valoriser cependant, il est indispensable de connaître le profil, les habitudes et les besoins de son public cible.

---

<sup>65</sup> DE MORANT, Guillaume. « Des nouvelles de POP, la plateforme ouverte du patrimoine », La Revue française de généalogie, 8 janvier 2024 [consulté le 8 janvier 2024]. En ligne : <https://www.rfgenealogie.com/infos/des-nouvelles-de-pop-la-plateforme-ouverte-du-patrimoine>



# PORTRAIT ET PAYSAGE DES PUBLICS GENEALOGISTES

---

## Cadrage de l'étude

Les données de cette seconde partie sont majoritairement (mais non exclusivement) basées sur les résultats d'une enquête mise en ligne du 12 octobre au 22 décembre 2023 sous la forme d'un questionnaire<sup>66</sup>. Ce dernier, réalisé avec l'outil Google Forms (choisi pour ses nombreuses fonctionnalités de formulation des questions et de visualisation des résultats), a été diffusé par le biais de plusieurs canaux : des listes de diffusion et de discussion (AAF, BiblioPat), ainsi que des profils professionnels sur les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn). Les listes ont été choisies pour cibler les professionnels des archives et de la documentation patrimoniale, susceptibles de côtoyer des publics généalogistes fréquemment, mais aussi de s'intéresser à leur histoire locale eux-mêmes. Ce fut également l'occasion de leur présenter le mémoire et de proposer des entretiens individuels aux personnes concernées par le sujet dans leur travail. Les réseaux sociaux ont quant à eux été sélectionnés pour leur capacité de diffusion vaste auprès des généalogistes amateurs, professionnels, et les associations de généalogie, qui pouvaient à leur tour relayer le lien auprès de leurs abonnés. Facebook a cependant été mis de côté à cause de la trop grande quantité de groupes privés et locaux, trop nombreux pour être ciblés individuellement.

L'objectif de l'enquête a été atteint si ce n'est dépassé, puisque le « bouche à oreilles » numérique a rapidement fait son effet : le sondage a été relayé par les répondants (avec par exemple 41 republications sur Twitter), et a suscité 4965 impressions sur Twitter et 1703 sur LinkedIn. Si le taux d'engagement de LinkedIn correspond aux moyennes habituelles (dans les 2%), celui de Twitter est autour de 8%, soit bien au-delà de ses 0.05% moyens<sup>67</sup>. Cela démontre bien la présence d'une communauté généalogique dynamique sur cette plateforme. Les internautes l'ont aussi envoyé à des groupes de généalogistes professionnels, ou aux responsables et étudiants des DU de généalogie du Mans et de Nîmes par exemple. Enfin, le questionnaire a fait l'objet d'un article sur le site web de la *Revue française de Généalogie* grâce à l'intérêt du rédacteur Guillaume de Morant, qui a proposé un entretien téléphonique pour en discuter.<sup>68</sup> Au total, le questionnaire a réuni les réponses de 412 participants.

Cette étude quantitative a pour objectif de comprendre les habitudes de fréquentation et de recherche des généalogistes en bibliothèques, et d'identifier leurs attentes et besoins vis-à-vis des collections et services qui y sont proposés. Le but est également d'identifier de possibles corrélations avec d'autres variables et de tirer des conclusions objectivement quantifiables grâce aux statistiques obtenues. Pour ce faire, tous les généalogistes ont été ciblés par le sondage, qu'ils soient professionnels ou amateurs, étudiants, actifs ou retraités. L'échantillon des

---

<sup>66</sup> Voir l'annexe : « Sondage pour l'étude de publics »

<sup>67</sup> LAMIRAULT, Fabrice. « Palmarès 2023 des taux d'engagement moyens par réseaux sociaux », *L'empreinte digitale* (podcast), épisode 135, février 2023.

<sup>68</sup> DE MORANT, Guillaume. « Généalogistes fréquentant des bibliothèques : répondez ! », *Revue française de Généalogie*, 13 novembre 2023. En ligne : <https://www.rfgenealogie.com/infos/genealogistes-frequentant-des-bibliotheques-repondez>

participants est aléatoire et peut présenter le biais d'avoir été principalement diffusé *via* des canaux professionnels, ce qui peut exclure une partie des généalogistes amateurs des résultats.

Nous proposons ici une synthèse des résultats dépouillés et analysés. Les diagrammes présentés sont pour la plupart directement issus de l'outil de sondage, tandis que les données qualitatives (verbatim des réponses sous format textuel libre) ont été choisies pour leur représentativité de l'ensemble des réponses, celles-ci étant trop nombreuses pour être toutes retranscrites.

## Enquêtes extérieures

Les enquêtes sur les publics généalogistes internautes remontent à 2006, avec une première étude menée par Médiamétrie//NetRatings à la demande du ministère de la Culture et de la Communication. Cette partie prend appui sur d'autres enquêtes réalisées depuis par plusieurs institutions. En premier lieu, la BnF a réalisé un Observatoire de ses publics en 2020, que ces derniers utilisent les services de la BnF sur place ou en ligne, qu'ils fréquentent les salles de lecture ou les événements culturels. Cette étude inclut également le profil moyen des Gallicanautes, dont une proportion active est composée de généalogistes. Notons qu'une nouvelle étude des publics a été réalisée par la BnF en 2023, notamment pour connaître ceux de Richelieu, mais que ses résultats n'ont pas encore été rendus publics.

Quelques années auparavant, en 2015, le Service interministériel des Archives de France a également réalisé une étude de ses publics intitulée « Qui sont les publics des archives ? », contenant notamment des données sur les publics généalogistes qui forment une part importante de leur lectorat en ligne. Ces deux enquêtes ont abouti à un travail commun entre le SIAF et la BnF, les deux institutions ayant réalisé un rapport sur leurs usagers en ligne communs en 2022. Ces enquêtes sont d'autant plus indispensables que la législation RGPD interdit toute institution de collecter des informations personnelles sur ses internautes. L'ensemble nous permet de confronter les habitudes de fréquentation et les usages des généalogistes en bibliothèques et en archives, ainsi que d'avoir une base sur laquelle comparer les résultats obtenus par notre sondage en 2023.

## PORTRAIT-ROBOT DU GENEALOGISTE

### Du généalogiste au généanaute

Depuis 2006 et les premières mises en ligne de documents numérisés, le Ministère de la Culture s'intéresse de près aux « généalogistes internautes »<sup>69</sup>, appellation plus communément contractée en « généanautes ».

Avant 1993, la généalogie francophone sur le net était quasiment inexistante : seul un petit nombre de généalogistes possédaient un ordinateur personnel, et les communications se faisaient principalement par courrier postal avec éventuellement

---

<sup>69</sup> Bibliothèque nationale de France (BnF) et Service interministériel des Archives de France (SIAF). « Qui sont les usagers en ligne communs entre les Archives et la BnF ? » (rapport), 2022. En ligne : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/677845362>

l'envoi d'une disquette pour les plus aguerris en informatique. C'est en 1994 que la communauté en ligne de généalogistes se développa en France, avec l'apparition du forum Usenet « fr.rec.genealogie » (FRG) et la première ligne généalogique francophone : GEN-FF-L. En 1995, le premier site web français dédié à la généalogie apparaît : francogene.com. Des espaces de discussion se sont alors progressivement structurés, du blog au forum spécialisé en passant par les comptes de réseaux socio-numériques. Ces espaces virtuels ont permis la naissance de nombreux projets, de discussions et de débats : ainsi s'est développée la « Généanautie »<sup>70</sup>, une communauté de passionnés communiquant uniquement par le biais de ces canaux virtuels. Depuis, la pratique de la généalogie sur internet n'a cessé de se développer. Les salles de lecture « virtuelles » des Archives sont 140 fois plus fréquentées que les salles de lecture physiques, et 94% de ces internautes sont des généalogistes dans 98% des archives départementales.<sup>71</sup> Les entreprises commerciales occupent également une position structurante dans cet écosystème numérique puisqu'en plus de proposer de la documentation numérisée, elles mettent aussi en relation les généalogistes en leur permettant par exemple d'échanger sur des forums d'entraide, de partager leurs arbres publiquement, de s'indiquer mutuellement comme sources d'informations. Enfin, les déplacements longs se font de moins en moins pour des raisons environnementales, notamment depuis les départements d'Outre-mer.

Les bibliothèques sont directement touchées par le phénomène des généanutes depuis les années 2010 et la numérisation de leurs fonds patrimoniaux, notamment avec leurs proches cousins les « Gallicanutes », internautes de la bibliothèque numérique Gallica. Ces publics, « qui consultent des documents pour des recherches personnelles comme la généalogie ou l'histoire locale, deviennent massifs parmi les usagers de la bibliothèque numérique, alors qu'ils étaient restés très occasionnels en salle de lecture »<sup>72</sup>. Dans les publics d'Archives enquêtés par le SIAF en 2021, les généalogistes figurent parmi les usagers les plus actifs de Gallica. Et d'après la « photo de famille » de la BnF réalisée en 2020<sup>73</sup>, ils représentent même 17% des utilisateurs de la plateforme. Deux internautes témoignent ainsi de leurs usages :

« Bravo, et Merci de conserver, mettre en valeur, et surtout de mettre à notre disposition (...gratuitement...) tout ce que l'Homme est capable de créer, dans tous les domaines : histoire, géographie, sciences, littérature, Gallica m'est particulièrement utile pour documenter et illustrer mes recherches en généalogie et en héraldique. » - Anonyme.

« J'utilise les services de la BnF et de GALLICA (livres, manuscrits, etc) depuis le début, j'imagine vers 1995 1996, c'est pour moi la meilleure façon de se cultiver. permet à tous de découvrir des archives que seuls quelques chercheurs pouvaient regarder avant ! c'est la démocratisation du savoir, vivement que toutes les archives anciennes et manuscrites soient numérisées ! bravo et merci » - Homme, 50-64 ans, réside à Paris, professionnel autre, niveau d'étude Brevet / Bac, généalogiste, consulte Gallica, le catalogue général, et fréquente le Haut de jardin.

---

<sup>70</sup> « Petite histoire de la Généanautie », *Généawiki* [consulté le 15 janvier 2024]. En ligne : [https://fr.geneawiki.com/wiki/Petite\\_histoire\\_de\\_la\\_G%C3%A9n%C3%A9anautie](https://fr.geneawiki.com/wiki/Petite_histoire_de_la_G%C3%A9n%C3%A9anautie)

<sup>71</sup> GUIGENO, Brigitte. « Vous avez dit généalogistes ? Portrait des internautes des sites d'archives », *Journée d'études Archives de France – Bibliothèque nationale de France*, 2 octobre 2015.

<sup>72</sup> *Ibidem*

<sup>73</sup> Bibliothèque nationale de France. « Les publics de la BnF : Synthèse de l'Observatoire 2020 » (rapport), 2022.

Ainsi, le portrait-robot du généalogiste ne peut s'effectuer sans établir d'abord sa caractéristique d'internaute et sa familiarité avec les bases numériques patrimoniales, et ce quel que soit son niveau d'étude ou son expertise. La frontière entre experts et amateurs est par ailleurs de plus en plus poreuse étant donné la pratique culturelle et savante développée par les internautes, en particulier les généalogistes : à la BnF, 37% d'entre eux affirment se connecter sur des bases patrimoniales plusieurs fois par semaine, ce qui témoigne d'un usage plus assidu que les autres amateurs.<sup>74</sup> Côté SIAF, un tiers des généalogistes se connectent plusieurs fois par semaine, bien plus que les universitaires par exemple. De même, la frontière entre généalogistes et chercheurs amateurs en histoire est également poreuse : la moitié des généalogistes de l'Observatoire BnF indiquent aussi réaliser des recherches en histoire.

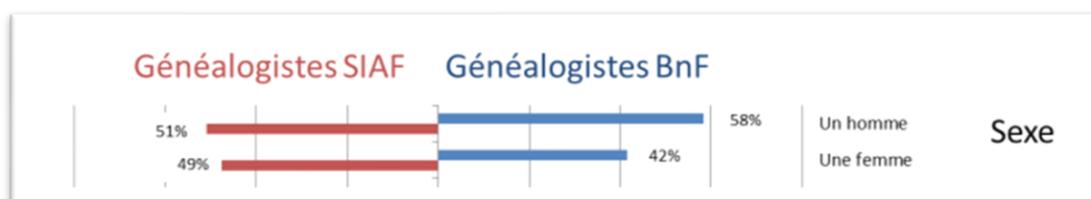
Nous pouvons considérer que la quasi-totalité des répondants à l'enquête diffusée dans le cadre de ce mémoire sont des généanutes, le questionnaire ayant été publié et répondu uniquement en ligne.

## Profil socioculturel des généalogistes

Le sondage débute par une première série de questions sur les participants avec en particulier la possibilité de renseigner son identité de genre, son âge, sa catégorie socio-professionnelle et son niveau d'études. Les réponses à ces questions nous permettent de dresser un profil moyen des généalogistes internautes.

### Genre

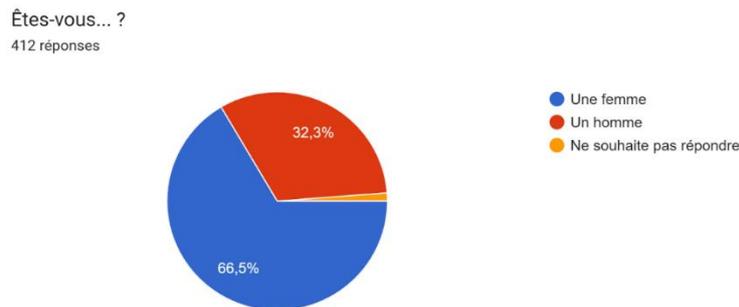
Le rapport commun SIAF / BnF de 2022 exprime ce constat sur le genre dominant de ses publics : « les inégalités de genre et de diplôme dans le rapport aux institutions et à l'informatique se cumulent pour aboutir à un usager idéal-typique plus masculin et plus diplômé à la BnF, et à un usager idéal-typique plus masculin et moins diplômé sur les sites des Archives ». Plus précisément, la BnF observe que 65% de ses amateurs en ligne sont des hommes, et les Archives estiment que 6 généanutes sur 10 qui fréquentent leurs sites sont de genre masculin également. Cependant, lorsqu'elles se penchent uniquement sur les généalogistes et non sur l'intégralité de leurs publics, les institutions remarquent que l'écart entre hommes et femmes diminue encore plus. Le rapport peut même aller jusqu'à s'inverser : ainsi, les quelques généalogistes professionnels interviewés indiquent une présence plus importante des femmes dans les formations à la généalogie, dans les associations de généalogie et sur les réseaux socio-numériques.



Extrait du rapport commun SIAF / BnF (2022)

<sup>74</sup> MARTIN, Eugénie, sous la direction de Frédéric CLAVERT. *Les modèles de valorisation numérique de la presse ancienne en France*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.

Ce dernier constat est plus que validé par le sondage, qui inverse même les observations du rapport commun. Ici, ce sont plus de 6 généalogistes sur 10 qui sont des femmes avec un résultat de 66,5%. Cet écart avec les observations institutionnelles peut s'expliquer par deux raisons : le fait que le sondage ait été diffusé via les réseaux sociaux d'une part, alors que les femmes y sont apparemment plus nombreuses. En outre, le fait que le sondage ait été diffusé dans des réseaux professionnels de bibliothécaires, où les femmes sont également majoritaires. Dans tous les cas, ce constat remet en question le cliché du généalogiste principalement de genre masculin.



Cette évolution du profil des généalogistes vers un public majoritairement féminin peut également nous pousser à remettre en cause certaines méthodes de recherche comme la généalogie patrilinéaire qui suit les lignées paternelles, notamment car cela permet une recherche simplifiée grâce aux noms de famille. Comme le constate le sociologue Gabriel Bender : « Quand on fait de la généalogie, on suit toujours les lignées paternelles et on oublie les mères, comme si les femmes ne jouaient aucun rôle dans la naissance (...) Elles ont même été oubliées des cimetières. »<sup>75</sup> L'arrivée d'un public composé de femmes devrait donc nous pousser à adapter nos méthodes pour mieux prendre en compte les ascendances féminines dans nos recherches : en s'intéressant aux mouvements des femmes et aux détails de leur vie, ou bien en testant de nouvelles méthodes de visualisation de l'histoire familiale par exemple. Récemment, l'apparition d'ouvrages comme celui de Frédéric Pineau<sup>76</sup> ou d'événements à la BnF<sup>77</sup> sur le sujet témoignent de ce nouvel attrait pour la place des femmes dans l'histoire locale et la généalogie.

## Âge

Les généalogistes ont la réputation d'être des personnes relativement âgées, c'est-à-dire retraitées de plus de 60 ans. Cette réputation est justifiée par les études les plus récentes : le rapport commun SIAF / BnF note deux tiers de retraités parmi ses publics généalogistes, dont plus de la moitié a plus de 65 ans. Les Gallicanautes plus précisément sont composés à 45% de seniors de plus de 65 ans et 43% de retraités. D'après Brigitte Guigueno, ces données correspondent au vieillissement

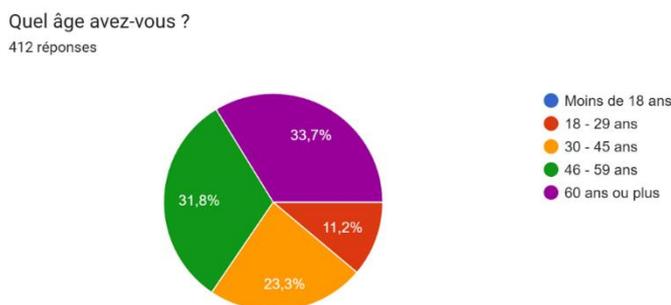
<sup>75</sup> BENDER, Gabriel, TEDx Talks. « La généalogie est patrilinéaire... où sont les mères ? », *YouTube*, 28 novembre 2022. En ligne : [https://www.youtube.com/watch?v=PAVDqEXgbQk&ab\\_channel=TEDxTalks](https://www.youtube.com/watch?v=PAVDqEXgbQk&ab_channel=TEDxTalks)

<sup>76</sup> PINEAU, Frédéric. *Décrypter les uniformes féminins de nos photos de famille, 1852-1945*, Paris : Editions Archives & Culture, 2023.

<sup>77</sup> Colloque « A la recherche des femmes dans la presse ancienne numérisée (1850 – 1950) », 15 mars 2021.

général des publics des pratiques culturelles.<sup>78</sup> En effet, les activités personnelles à cet âge de la vie sont valorisées depuis une période récente, et les généalogistes interrogés ont une appétence pour la visite de musées plus forte que la moyenne des Français (59% déclarent avoir visité des musées de beaux-arts l'année précédant l'enquête à la BnF, 41% dans l'enquête SIAF).

Pour autant, la généalogie attire un public de plus en plus jeune. Ainsi, les deux tiers des moins de 35 ans (65%) affirment avoir déjà effectué des recherches sur leur ascendance, d'après une enquête Ipsos réalisée pour le site Généalogie.com.<sup>79</sup> Tony Neulat note également un rajeunissement dans l'appétence à la généalogie, notamment chez les visiteurs de sites comme Geneanet.<sup>80</sup>



Les résultats du sondage reflètent cette tendance au rajeunissement : si les personnes de plus de 60 ans représentent un tiers des répondants (33,7%), et donc la majorité des réponses, elles sont suivies de près par les personnes entre 46 et 59 ans qui représentent également presque un tiers des répondants (31,8%). En outre, si nous additionnons les pourcentages des 30-45 ans et des 18-29 ans, les personnes de moins de 45 ans représentent au total 34,5% des réponses et arrivent donc en tête des résultats. Les résultats peuvent potentiellement être biaisés par l'envoi du sondage à des réseaux professionnels, et donc à des personnes actives, mais un équilibre peut aussi être envisagé du fait de la diffusion sur les réseaux sociaux et des relais auprès des communautés généalogiques. Ainsi, si les seniors et retraités représentent une grande partie des pratiquants, force est de constater qu'ils sont loin d'être les seuls. Le plus difficile pour les plus jeunes est cependant d'y consacrer beaucoup de temps, contrairement aux personnes retraitées. Même les formations universitaires peinent à attirer un public très jeune, la moyenne d'âge y étant encore assez élevée d'après ce qui est constaté à la BU de Nîmes.<sup>81</sup>

L'association « Les jeunes et la généalogie » a bien compris la tendance au rajeunissement et tente de l'influencer. Fondée en 2010 et membre de la Fédération Française de Généalogie, elle est composée d'enseignants, de parents d'élèves et autres accompagnants. Depuis sa création, elle « multiplie les interventions (principalement en région parisienne) dans les écoles, mais aussi dans les services d'archives, les bibliothèques et les associations de généalogie. Le mot d'ordre : s'adapter au lieu et au

<sup>78</sup> GUIGUENO, Brigitte et PENICAUT, Emmanuel. « Qui sont les publics des archives ? » (rapport), Service interministériel des Archives de France, 2015. En ligne : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/38196>

<sup>79</sup> BARNIER, Damien. « Internet dépoussière la généalogie », Ipsos, 3 mai 2010 [consulté le 14 août 2023]. En ligne : <https://www.ipsos.com/fr-fr/internet-depoussiere-la-genealogie>

<sup>80</sup> Entretien téléphonique avec Tony NEULAT, généalogiste formateur et auteur, 16 août 2023.

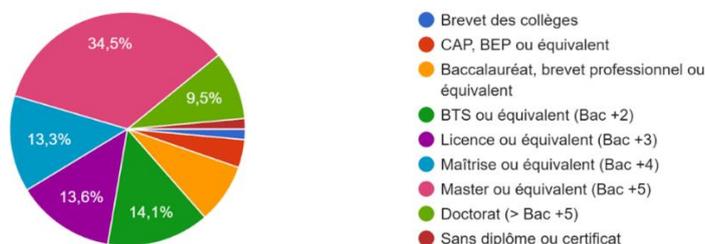
<sup>81</sup> Entretien téléphonique avec Jordane BOUGEOT, responsable du fonds de généalogie à la BU de Nîmes, 7 décembre 2023.

jeune public. »<sup>82</sup> Par exemple, un atelier sur le résistant Jacques Baudry et à destination des 8-12 ans a été organisé à bibliothèque Vaugirard (Paris 15e), grâce à une invitation passée par le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. La pratique avec les jeunes a le mérite d'aborder d'autres disciplines comme l'histoire, la géographie ou les arts plastiques autrement, d'encourager à nouer des liens avec les grands-parents, ou bien de pratiquer l'informatique avec des logiciels comme Généatique de l'éditeur CDIP, qui travaille avec des collèves et les professeurs documentalistes responsables des centres de documentation.<sup>83</sup> Pour Evelyne Duret, présidente de l'association, cette activité permet aussi aux enfants de se situer dans le temps et dans l'espace et de développer des compétences transversales comme la lecture et la compréhension des langues. Son homologue Lionel Godmet parle d'éducatons aux médias et à l'information (EMI), de recherche d'information et de vérification des sources.<sup>84</sup> Enfin, l'association présente des ressources (ouvrages, BD et romans) sur son blog, et propose des idées d'ateliers à mettre en place dans son établissement : interviewer ses parents, apporter un objet ancien de sa famille, choisir un ancêtre et en faire un paragraphe, créer un QR code... Attention cependant à bien avoir l'accord parental pour ce genre d'activités, qui peuvent toucher des cordes sensibles familiales.

### Niveau d'études

Si les instruments de recherche et catalogues ne sont pas toujours évidents à naviguer pour le grand public peu habitué aux recherches académiques, le rapport commun SIAF / BnF note tout de même une forte proportion des généalogistes disposant d'un niveau d'étude égal ou inférieur au baccalauréat : la moitié du côté des sites d'Archives, 30% chez les Gallicanautes. Si les généalogistes consultant les collections de la BnF sont donc des usagers moins diplômés que les autres publics de la bibliothèque, ils sont néanmoins plus diplômés que les usagers des sites d'archives, probablement à cause des légitimités associées à l'image de l'établissement. En tout état de cause, les généalogistes sont capables de se former hors du système des études supérieures alors même qu'ils accèdent aux ressources avec les mêmes services que ceux historiquement pensés pour la recherche académique. Somme toute, la généalogie est une pratique très démocratique, réunissant des individus issus de toutes classes sociales.

Quel est votre niveau d'études ?  
412 réponses

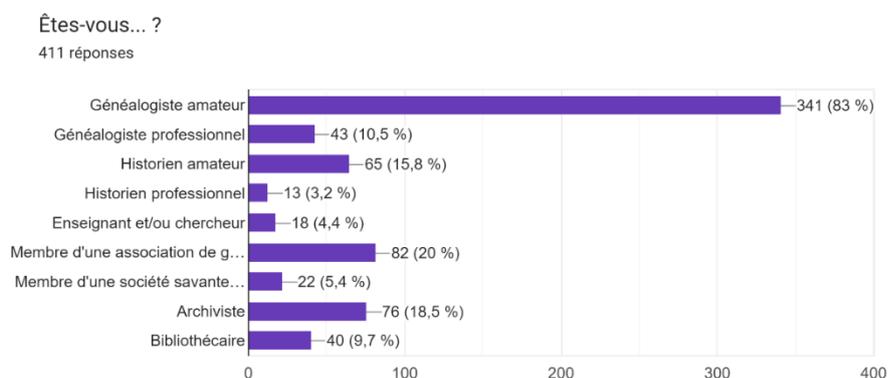


<sup>82</sup> DE MORANT, Guillaume. « Il n'y a pas d'âge pour s'initier à la généalogie », *Revue française de Généalogie*, 11 septembre 2023 [consulté le 6 novembre 2023]. En ligne : <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/il-n-y-a-pas-d-age-pour-s-initier-a-la-genealogie>

<sup>83</sup> DE MORANT, Guillaume. « Les vertus pédagogiques de la généalogie à l'école », *Revue française de généalogie*, n°245, décembre 2019.

<sup>84</sup> COUSIN, Edouard. « La généalogie n'attend pas le nombre des années », *L'Alsace*, 23 octobre 2023.

Notre sondage reflète cependant une forte proportion de généalogistes diplômés d'un Master ou d'un équivalent (Bac +5) avec 34,5% des répondants. Ce résultat peut être mis en parallèle avec les données de la question « Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? » qui montrent 46,8% de personnes cadres et autres professions intellectuelles supérieures (suivis de loin par 18,7% d'employés et 14,6% de professions intermédiaires). Encore une fois, l'enquête peut contenir un biais dû à sa diffusion dans des cercles professionnels documentaires.



Cependant, l'enquête SIAF / BnF compte également 10% d'enseignants et 11% de professionnels de la culture pour la plupart diplômés, en particulier sur Gallica. Ces corrélations de données nous montrent que les généalogistes auxquels nous avons affaire sont donc principalement très diplômés, probablement dans le domaine des sciences humaines étant donné les cercles de diffusion, et disposent donc normalement de capacités de recherche documentaire avancées ainsi que d'une familiarité numérique ordinaire (si ce n'est élevée), notamment grâce aux formations dispensées dans le cadre universitaire. Les formations d'aide à la recherche proposées par les bibliothèques universitaires ont donc ici un potentiel d'influence sur le temps très long pour les pratiquants de la généalogie.

## Habitudes de recherche et de fréquentation

Le fait que les généalogistes fréquentent des sites d'archives relève de l'évidence, les premiers pas d'une enquête faisant d'abord appel aux états civils. Cependant, cette démarche principalement à distance (malgré le fait que les services d'archives reçoivent toujours beaucoup de papier) ôte aux usagers leurs habitudes d'inscription et de contacts avec les personnels. Qu'en est-il alors de leur présence en bibliothèques ? Viennent-ils sur place et sont-ils inscrits ? A quelle fréquence consultent-ils les ressources des bibliothèques pour leurs recherches généalogiques, et lesquelles ? Sont-ils des utilisateurs des bibliothèques numériques ?

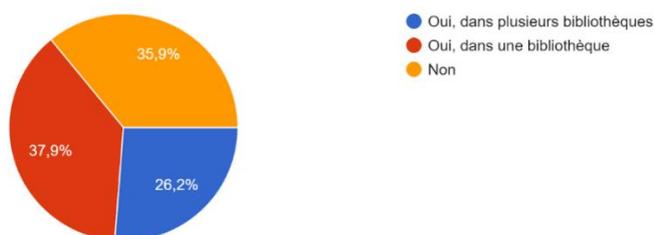
### *Fréquentation des bibliothèques in situ*

La numérisation et la mise en ligne des archives numérisées ont encouragé les généalogistes à effectuer leurs recherches depuis leurs domiciles. Ainsi, la recherche hors internet ne concerne plus qu'un généalogiste sur cinq<sup>85</sup>, et les usages en ligne

<sup>85</sup> BARNIER, Damien. « Internet dépoussière la généalogie », Ipsos, 3 mai 2010 [consulté le 14 août 2023]. En ligne : <https://www.ipsos.com/fr-fr/internet-depoussiere-la-genealogie>

sont bien plus assidus qu'en salle de lecture. Dans le rapport commun SIAF / BnF, l'on apprend qu'un « tiers des usagers en ligne des archives se connecte plusieurs fois par semaine (...) et un tiers aussi déclare consulter plusieurs fois par semaine des documents sur Gallica. »<sup>86</sup> Cela affecte nécessairement les visites in situ : à la BnF, si 41% des généalogistes affirment être déjà venus sur site, seulement 30% l'ont été pour les salles de lecture, et seuls 9% d'entre eux ont un Pass. Pour autant, si les généalogistes se rendent moins à la bibliothèque que les autres lecteurs, ils y vont plus que la moyenne des Français.

Êtes-vous inscrit dans une ou des bibliothèques ?  
412 réponses



Le sondage nous indique ainsi que 64.1% des généalogistes interrogés sont inscrits en bibliothèque, dont 26.2% dans plusieurs établissements. Ce chiffre est considérablement plus élevé que la moyenne de 16% de Français inscrits dans une bibliothèque, d'après l'Observatoire de la Lecture Publique.<sup>87</sup>

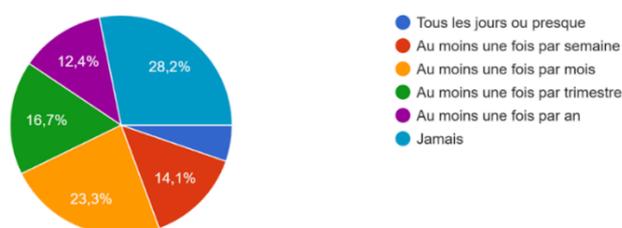
Les généalogistes qui ne sont pas inscrits en bibliothèques le sont pour des raisons telles que le désir de posséder de ses propres livres, mais aussi l'incompatibilité de leurs horaires personnels avec les horaires d'ouverture de leur bibliothèque de proximité, notamment car ils sont un certain nombre à vivre en zone rurale. Ce facteur crée des contraintes de déplacements véhiculés, et des difficultés à trouver un créneau pour se rendre dans l'établissement.

« J'aime avoir mes propres livres pour y accéder rapidement »

« Emploi du temps ne collant pas avec la bibliothèque de mon village, besoin de me déplacer pour aller dans une grande ville »

« Pas de bibliothèque à proximité de mon domicile »

A quelle fréquence allez-vous en bibliothèque ?  
412 réponses



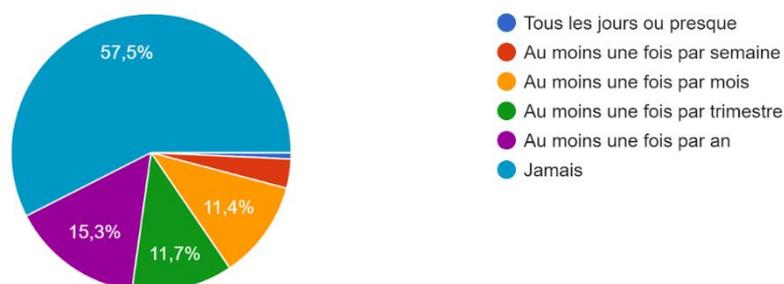
<sup>86</sup> Bibliothèque nationale de France (BnF) et Service interministériel des Archives de France (SIAF). « Qui sont les usagers en ligne communs entre les Archives et la BnF ? » (rapport), 2022. En ligne : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/677845362>

<sup>87</sup> Ministère de la Culture – Observatoire de la Lecture Publique. « Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales », 2021.

Peu d'entre eux se rendent donc à la bibliothèque quotidiennement. Pour autant, ils sont près de 40% à s'y rendre une fois par mois ou plus, ce qui démontre leur attrait et leur attachement aux établissements. Cependant, ces données concernent uniquement la fréquentation des bibliothèques en général, et non spécifiquement aux recherches généalogiques. Qu'en est-il de ce point de vue ?

A quelle fréquence allez-vous en bibliothèque pour des recherches généalogiques ?

412 réponses



La fréquentation *in situ* des bibliothèques pour la recherche généalogique est beaucoup plus représentative des habitudes digitales de ce public : plus de la moitié d'entre eux (57,5%) ne fréquente jamais ces établissements pour leurs recherches. Au-delà de leur familiarité numérique, plusieurs interrogés ne voient aucun intérêt à se rendre en bibliothèque dans ce cadre :

« Peu de fonds qui peuvent m'aider dans ma généalogie »

« 90% des réponses à mes recherches se trouvent en ligne (archives départementales numérisées, ANOM, familysearch, filae, geneanet...) »

Ces ressentis peuvent dépendre de plusieurs facteurs : la méconnaissance des ressources disponibles en bibliothèques et/ou l'image renvoyée par les institutions ; le stade d'avancement dans ses recherches et le degré de détails que l'on désire sur la vie de ses ancêtres ; et le fait que certains établissements de proximité ne possèdent effectivement pas de fonds pertinents pour les recherches généalogiques, notamment en zones rurales. Enfin, plusieurs types de public sont demandeurs de collections relatives à la généalogie mais incapables de se rendre en bibliothèques, comme les personnes vivant à l'étranger. D'après le rapport commun SIAF / BnF, 66% des publics généalogistes résident en région et 8% à l'étranger.

« Je vis au Québec mais je suis née en France, j'utilise souvent Gallica pour mes recherches généalogiques, plus particulièrement les journaux locaux ce qui m'est très utile car je ne les trouve pas toujours dans les archives départementales que je fréquente. »

Pour certains professionnels interrogés, l'absence des généalogistes *in situ* est loin d'être un problème, l'important étant qu'ils trouvent les ressources dont ils ont besoin et non qu'ils soient visibles par les agents en service public. Par ailleurs, des établissements comme la BnF auraient du mal à accueillir tout le monde : « il y a chaque jour environ 60.000 connexions [sur Gallica], soit un stade de France tous les jours. L'établissement ne serait pas capable d'absorber tant de visiteurs. »<sup>88</sup> Cependant, d'autres peinent à faire venir un public pour lequel ils ont acquis des

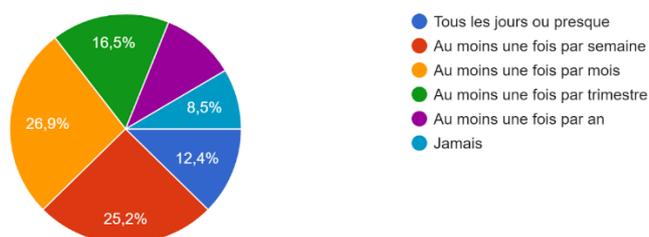
<sup>88</sup> Entretien avec Matthieu Gioux, chef de produit Gallica, 26 juillet 2023.

ressources physiques. A la bibliothèque municipale de Lyon, en 2022, des centaines de volumes de généalogie ont ainsi été réintégrés dans le Silo pour cause de non-consultation.<sup>89</sup>

### *Fréquentation des bibliothèques numériques*

Les chiffres sont très différents en ce qui concerne la fréquentation de bibliothèques numériques. Ici, le nombre de « Jamais » passe à seulement 8,5% et plus d'un tiers des répondants (37,6%) les consulte une fois par semaine ou plus. Les plus fréquentées sont Gallica (quasiment à l'unanimité : 93,2%) et RetroNews (57%). Sont également citées L'Argonnautte (de La Contemporaine), ou des bibliothèques numériques patrimoniales comme celle de Dijon, Limédia (Sillon Lorrain), Rosalis (Toulouse), Normannia (Normandie), Lectura Plus (Auvergne-Rhône-Alpes), ou Aurelia (Orléans). Beaucoup de bases de données sont également mentionnées par les répondants : Persée, OpenEdition, HAL, Archives.org, Project Gutenberg, Cairn, Internet Archives, ou bien encore Jstor. Cela démontre encore une fois leur familiarité avec les outils académiques.

A quelle fréquence consultez-vous des bibliothèques numériques pour des recherches généalogiques ?  
412 réponses



Les généalogistes professionnels et amateurs interrogés en entretien témoignent des mêmes habitudes de consultation. Par exemple, la généalogiste professionnelle Sophie Boudarel réalise « systématiquement une recherche thématique, mais il faut que ce soit en ligne »<sup>90</sup>. En dehors des ressources BnF, elle peut consulter le CCFr, la Library of Congress (car ils ont des ressources françaises), ou les bibliothèques patrimoniales locales en fonction de la zone géographique de ses recherches. Si les documents ne sont disponibles qu'en salle, elle fait une demande de reproduction. Thierry Delannoy, généalogiste amateur, évoque également Google Books qui met à disposition un grand nombre de traités scannés.<sup>91</sup>

Les bibliothèques numériques sont également indexées par des agrégateurs comme la bibliothèque généalogique de Geneanet : « elle permet de mener une recherche dans une base de plus de trois milliards de personnes, issue de l'indexation de centaines de milliers d'ouvrages, y compris journaux et périodiques. Cette base présente l'avantage d'indexer un grand nombre de bibliothèques en ligne : Gallica, RetroNews, Lectura Plus, Normannia... »<sup>92</sup> Cette fonction ne met cependant pas en péril la fréquentation des bibliothèques numériques. D'une part, l'accès aux détails

<sup>89</sup> Entretien téléphonique avec Thomas Breban, Responsable du Silo moderne à la BmL, 30 juin 2023.

<sup>90</sup> Entretien téléphonique avec Sophie Boudarel, généalogiste professionnelle, 29 août 2023.

<sup>91</sup> Entretien téléphonique avec Thierry Delannoy, généalogiste amateur et formateur, 14 décembre 2023.

<sup>92</sup> NEULAT, Tony. « Parcourez la presse », *La Revue française de Généalogie*, numéro spécial, février 2022.

de la bibliothèque généalogique de Geneanet est payant car réservée exclusivement aux membres Premium. D'autre part, son rôle est « modéré par la latence entre les mises en ligne de ces sites externes et celles de Geneanet »<sup>93</sup>, ce qui oblige les usagers à faire des recherches dans les sites externes pour obtenir des résultats exhaustifs à la date de recherche. Les généalogistes ont donc l'habitude de passer d'une plateforme à une autre : 80% des généalogistes de la BnF déclarent utiliser des forums et sites spécialisés en généalogie, et 46% des catalogues d'autres bibliothèques ou sites d'archives d'après le rapport commun SIAF / BnF.

Ces nouvelles pratiques n'en demandent pas moins de travail pour les professionnels des bibliothèques. Bien que les usagers viennent de moins en moins sur place, ils écrivent des mails et demandent si les documents sont numérisés. Il s'agit d'un « gros travail de demande par courrier et par mail »<sup>94</sup>, d'après Thomas Breban. Ces sollicitations à distance se font aussi ressentir sur les outils de questions-réponses comme le Guichet du Savoir, qui doit parfois répondre à des demandes similaires à celles envoyées aux archives municipales.

Les répondants qui ne consultent pas du tout de bibliothèques numériques expriment surtout une méconnaissance des ressources disponibles, voire une absolue certitude que les bibliothèques ne sont pas un lieu pour leurs recherches. Cela laisse supposer un fort besoin de médiation de la part des établissements, bien que ces considérations dépendent aussi du stade d'avancement de chacun dans sa propre généalogie. Par ailleurs, dans sa recherche sur les amateurs en ligne de la Grande Guerre, Valérie Beaudouin remarque une « vision consensuelle de la mémoire »<sup>95</sup> où les sources primaires ont une place très importante, à l'inverse de la littérature secondaire.

« Je n'y avais pas encore pensé ni vu un intérêt avant ce sondage »

« Les ressources généalogiques se trouvent sur les sites de services d'archives »

« Je n'y pense pas. Mes recherches étant peu avancées, je reste principalement sur l'exploitation de l'état civil et des registres paroissiaux pour recenser les individus. J'envisage d'étendre ma recherche dans un second temps aux sources connexes. »

### *Typologie des recherches documentaires*

Nous savons désormais que les généalogistes sont un public inscrit en bibliothèques plus que la moyenne, et qui les fréquentent principalement en ligne. Pour aller plus loin, le sondage nous permet également de savoir quelles ressources sont prioritairement consultées au cours de leurs recherches en bibliothèques.

---

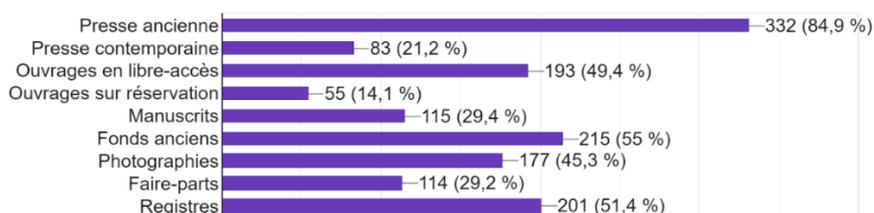
<sup>93</sup> NEULAT, Tony. « Parcourez la presse », *La Revue française de Généalogie*, numéro spécial, février 2022.

<sup>94</sup> Entretien téléphonique avec Thomas Breban, Responsable du Silo moderne à la BmL, 30 juin 2023.

<sup>95</sup> BEAUDOUIN, Valérie, CHEVALLIER, Philippe et MAUREL, Lionel. *Le web français de la Grande Guerre : réseaux amateurs et institutionnels*, Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018.

Quels types de documents consultez-vous en bibliothèques (physiques ou numériques) lors de vos recherches généalogiques ?

391 réponses



Ce panorama de ressources a été établi en fonction des documents nominatifs les plus possédés en bibliothèques. Ces résultats ont été complétés par des réponses textuelles libres, indiquant d'autres sources généalogiques comme les cartes postales, les ouvrages sur l'histoire locale, le *Journal Officiel*, les bulletins de lois ou la documentation militaire. Tony Neulat, généalogiste formateur et auteur, y ajoute les ressources suivantes : « Revues des sociétés savantes, annuaires, livres d'or, fichiers sur les francs-maçons ou les artisans, nobiliaires. »<sup>96</sup>

La presse ancienne arrive en tête des résultats avec une consultation de la part de 84,9% des répondants. En effet, « les collections de presse sont aussi parmi les plus demandées et consultées par différents types de publics, qu'il s'agisse de chercheurs professionnels, biographes, généalogistes ou simples amateurs d'histoire locale, pour qui la presse ancienne représente une inépuisable mine d'informations. »<sup>97</sup> Côté BnF, les chiffres d'un rapport de 2018 indiquent que 11% des demandes de communication physique sur le site François-Mitterrand portent sur des fascicules de presse, et que la presse ancienne représente 30% des consultations sur la bibliothèque numérique Gallica, soit 5 millions de visites par an. Tony Neulat confirme cette tendance en déclarant consulter de la presse ancienne « plusieurs fois par jour » pour son travail.

Les fonds anciens et les registres font suite à la presse ancienne, notamment à cause de la numérisation de plus en plus développée de ces fonds. Ils sont cependant suivis de près par les ouvrages en libre accès, qui requièrent nécessairement une fréquentation physique de la bibliothèque. A la Part-Dieu, Thomas Breban remarque que les usuels de référence sont consultés en premier en complément des références locales d'autres institutions. La documentation régionale est également consultée, plus que le fonds ancien qui est plus difficile d'accès. En effet, les généalogistes peuvent venir de loin pour consulter les documents et cherchent donc des livres faciles d'accès et qui leur font gagner du temps. Ils n'aiment pas quand les documents sont éparpillés sur divers lieux de consultation, et commandent très peu les ouvrages réservés en magasins. Autre fait notoire d'après T. Breban : la consultation se fait souvent debout, les documents posés sur les rayonnages.<sup>98</sup>

Par l'observation de leurs usages, nous commençons ici à voir émerger des besoins précis pour les membres de la communauté généalogique. Afin d'adapter les services à ces besoins, il est d'abord nécessaire de les recenser.

<sup>96</sup> Entretien téléphonique avec Tony Neulat, généalogiste formateur et auteur, 16 août 2023.

<sup>97</sup> MARTIN, Eugénie, sous la direction de Frédéric CLAVERT. *Les modèles de valorisation numérique de la presse ancienne en France*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.

<sup>98</sup> Entretien téléphonique avec Thomas Breban, responsable du Silo moderne à la BmL, 30 juin 2023.

## Les besoins des généalogistes

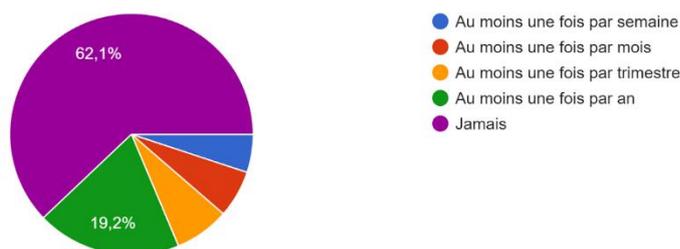
Grâce au sondage, les généalogistes interrogés ont fait ressortir trois types de besoins principaux : le besoin d'être mieux formés dans certains domaines pour avancer dans leurs recherches, celui d'accéder à une plus grande diversité de supports et médias consacrés à la généalogie, et enfin le besoin de communiquer avec les autres membres de leur communauté pour partager leurs expériences et progresser ensemble.

### *Des besoins en formation spécifiques*

Des formations sont régulièrement proposées aux généalogistes par les services d'archives et les associations / cercles généalogiques. Cependant, les bibliothèques sont loin d'être étrangères à cette contribution. En effet, près de quarante formations relatives à la généalogie et dispensées en bibliothèques ont été recensées au cours des recherches pour ce mémoire<sup>99</sup>, et cette liste est très loin d'être exhaustive.

Suivez-vous des formations relatives à la généalogie... ?

412 réponses



Pour autant, le nombre de pratiquants qui assistent à des actions de formations est assez faible : 61,2% d'entre eux n'en suivent absolument jamais. Une grande partie justifie sa réponse par le manque de temps, ou par l'inaccessibilité des formations (qui parfois leur sont inconnues). Cependant, ils avancent également le fait que les archives municipales ou départementales proposent uniquement des formations sur les horaires de travail, ou bien que les formations soient trop à destination des débutants et pas assez des personnes au niveau avancé – ce qui peut intéresser les bibliothèques qui souhaiteraient s'investir dans cette branche.

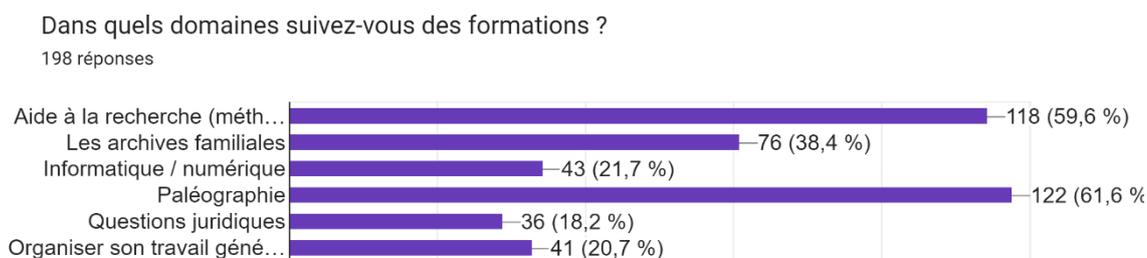
D'autres, particulièrement les généalogistes qui exercent depuis très longtemps, n'en ressentent pas le besoin et se sont auto-formés au cours de leurs années d'expérience. Ainsi, Sophie Boudarel et Tony Neulat<sup>100</sup> ont tous les deux le même vécu : lorsqu'ils ont débuté la généalogie, les formations (notamment de type universitaire) n'existaient pas encore : ils ont donc tout appris seuls via la pratique personnelle et la lecture. Maintenant qu'ils pratiquent depuis longtemps, les formations leur seraient très peu utiles. Cependant, nous ne devons pas exclure ces généalogistes de l'environnement de formation, mais les voir comme des personnes ressources qui peuvent animer des formations et transmettre leur expérience aux

<sup>99</sup> Voir l'annexe « Ateliers de généalogie en bibliothèques »

<sup>100</sup> Entretien téléphonique avec Tony Neulat, généalogiste formateur et auteur (16 août 2023) et Sophie Boudarel, généalogiste professionnelle (29 août 2023).

nouvelles générations d'amateurs et de professionnels : c'est d'ailleurs ce qu'ils font régulièrement.

Malgré le fort taux de non-participation, les généalogistes ressentent pour la plupart un besoin d'être formés davantage. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant un besoin nul d'être formé, et 5 le sentiment régulier d'en avoir besoin), 241 participants ont répondu 3 ou plus, soit 58,5%. Mais alors, si les généalogistes ne participent que peu à des formations mais en ressentent le besoin, que faut-il leur proposer ?



Les personnes qui participent d'ores et déjà à des formations se forment principalement à la paléographie, pour être en mesure de déchiffrer des documents anciens. Bruno Galland le confirme : « leur principal obstacle est la lecture des documents »<sup>101</sup>. Notons également la méthodologie de la recherche et l'organisation de son travail, qui s'apparentent à un profil académique. Ce besoin se fait grandement ressentir étant donné la variété et la particularité des sources généalogiques. Enfin, d'autres réponses textuelles citent l'héraldique, le latin, des applications telles que Tropy ou Zotero (qui sont par ailleurs proposées par certaines bibliothèques universitaires à leurs étudiants, doctorants et enseignants, comme à la BU de Paris-Nanterre), ou bien encore l'anthroponymie et la cartographie. Les besoins sont divers, et parfois très techniques : « Certains ont des besoins plus spécifiques (...) comme la généalogie descendante, plus compliquée »<sup>102</sup>, confirme Louis Faivre d'Arcier, directeur des archives municipales de Lyon. En outre, ces besoins dépendent du degré de progression de chacun. Un répondant témoigne :

« Plus on avance, plus cela devient technique / historique / législatif... cela dépendra de mon point de blocage »

Les compétences informatiques représentent quant à elles environ 20% des répondants : 1 personne sur 5 n'est donc pas nécessairement à l'aise intuitivement avec les outils digitaux de recherche et ressent un besoin d'accompagnement. Rappelons par ailleurs qu'environ 15% de la population française est en situation d'illectronisme<sup>103</sup>, ce qui bloque totalement l'accès aux recherches généalogiques à tout une partie des habitants. Si Bruno Galland estime que la majorité des généalogistes sont à l'aise avec l'informatique, en particulier la recherche web, il nuance son propos lorsqu'il s'agit d'autres usages comme une simple mise en page Word. Sophie Boudarel insiste sur ce point : pour elle, tout le monde n'est pas à l'aise avec le numérique, et ce quel que soit l'âge. Beaucoup de généalogistes ont

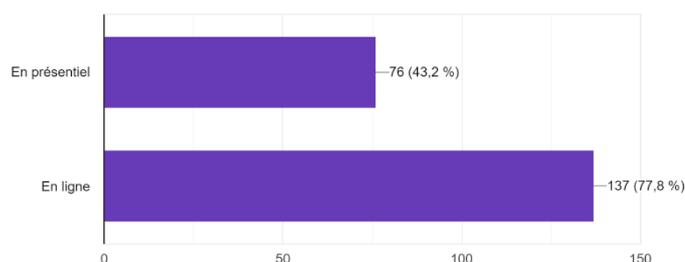
<sup>101</sup> Entretien avec Bruno Galland, directeur des Archives départementales du Rhône, 29 juin 2023.

<sup>102</sup> Entretien avec Louis Faivre d'Arcier, directeur des Archives municipales de Lyon, 5 juin 2023.

<sup>103</sup> TEXIER, Bruno. « 15% de la population en situation d'illectronisme en France », *Archimag*, 11 juillet 2023 [consulté le 19 janvier 2024]. En ligne : <https://www.archimag.com/vie-numerique/2023/07/11/15-population-situation-illectronisme-france>

tendance à s'arrêter à ce qu'ils connaissent (les états civils, les archives notariales dont on commence à plus parler), mais ont du mal à aller plus loin soit par méconnaissance, soit à cause de difficultés d'accès. Tony Neulat, auteur de l'ouvrage *Gallica et RetroNews : deux eldorados généalogiques*<sup>104</sup>, le constate particulièrement au sujet de Gallica. L'outil de recherche présente des difficultés, d'où l'écriture de son guide, malgré lequel certains usagers ont encore du mal à trouver ce qu'ils cherchent et demandent des démonstrations en direct pendant ses conférences ou ateliers.

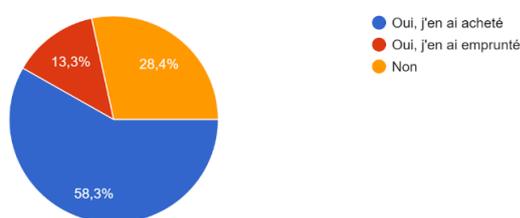
Si oui, les formations étaient-elles...  
176 réponses



Le besoin en formation des généalogistes requiert la même condition que la majorité de leurs recherches, à savoir de se dérouler à distance. Plus des trois quarts des participants à des actions de formations en ont déjà suivi en ligne. Ce format est proposé par de nombreuses organisations : services d'archives, associations de généalogie, mais aussi éditeurs, revues spécialisées, fournisseurs de logiciels et Universités. Ghislain Baurly, de l'Université du Mans, note le succès du distanciel : « On croule littéralement sous la demande pour nos deux formations généalogiques. C'est sans doute parce que nous proposons tout à distance. Et notre formation est vraiment conçue pour être suivie entièrement chez soi. »<sup>105</sup>

L'offre numérique propose également de nombreux supports d'autoformation tels que des MOOC (*massive open online course*), des vidéos YouTube ou des articles de blogs rédigés par des professionnels comme Elise Lenoble ou Sophie Boudarel.

Avez-vous déjà acheté ou emprunté des livres ou magazines pour vous former vous-mêmes ?  
412 réponses



71,6% des répondants ont également déclaré avoir déjà acheté ou emprunté de la documentation (livres ou magazines) pour s'autoformer, et il s'agit là d'un besoin auquel peuvent facilement répondre les bibliothèques. Cependant, les supports d'autoformations ne sont pas toujours utilisés, pour plusieurs raisons :

<sup>104</sup> NEULAT, Tony. *Gallica et RetroNews : deux eldorados généalogiques*, Paris : Archives & Culture, 2021.

<sup>105</sup> DE MORANT, Guillaume. « Les formations universitaires à la généalogie », *La Revue française de Généalogie*, n° 265, mai 2023.

« Bien pour des débutants ; trop généralistes » ; « Le niveau est un peu trop bas par rapport à ce que je recherche »

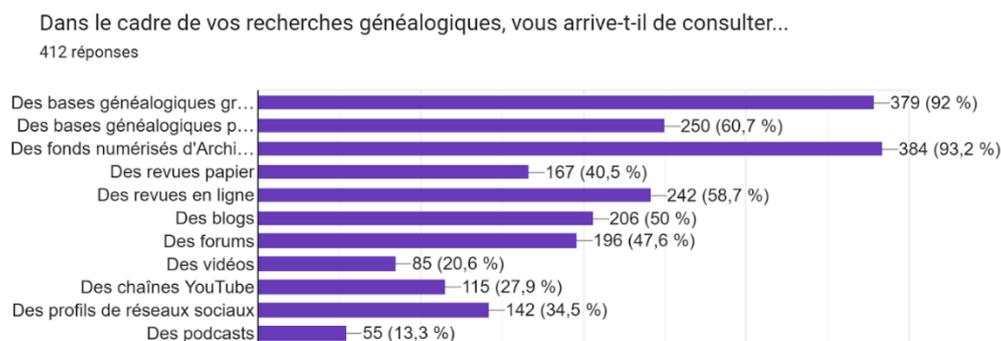
« Très très nombreux 😊 presque trop »

« Certains sont très bien faits mais très déçue de voir que la généalogie devient commerciale alors que le plaisir de rencontrer des passionnés est tellement enrichissant »

La masse d'informations disponibles rend donc utiles et nécessaires les recommandations des professionnels de l'information, d'autant plus que les supports se diversifient et sont amenés à continuer en ce sens.

### *A la recherche de nouveaux supports et médias*

Le rajeunissement des pratiquants et la meilleure familiarité numérique des nouveaux seniors entraîne une utilisation développée de toutes les fonctionnalités d'internet, y compris chez les généalogistes.



Dans les consultations numériques de la communauté (hors bibliothèques numériques), la moitié des répondants consultent encore des blogs et des forums de généalogie, moyens de communication qui existent déjà depuis le début de la généalogie en ligne. Les pratiquants sont donc attachés à ces moyens de médiation qui leur permettent d'échanger facilement, et qui rassurent par leur stabilité contrairement aux réseaux sociaux qui peuvent rapidement disparaître (comme le prouve actuellement X). Cependant, de nouveaux médias font leur apparition dans la liste. Les vidéos YouTube notamment, qui concernent plus d'un quart des répondants, ou les podcasts pour 13% du panel.

On le remarque par exemple avec une vidéo YouTube de Lucas Hauchard, dit Squeeze, qui a réalisé 7 millions de vues en dévoilant ses résultats de généalogie génétique<sup>106</sup>. Bien qu'une partie de ses *viewers* soient probablement plus intéressés par le youtubeur que par la généalogie en elle-même, cela contribue tout de même à la populariser. Ce format est par ailleurs repris par des passionnés amateurs comme Ketena ou Sebastien X, ou des organismes professionnels et associatifs comme Généathèque, qui fournissent une grande quantité de conseils par le biais de leurs vidéos. Ces chaînes, souvent développées par des trentenaires, contribuent à augmenter le pourcentage de jeunes intéressés par la généalogie.

<sup>106</sup> HAUCHARD, Lucas. « JE DECOUVRE MES ORIGINES... », *YouTube*, 11 août 2017 [consulté le 4 janvier 2024]. En ligne : <https://youtu.be/xrkmdXyOaHg?si=yYHgPJS2ORHDQwAt>

Les conférences et autres événements scientifiques sont également de plus en plus diffusés en direct ou en *replay* sur YouTube. Ce fut le cas notamment de la 4<sup>e</sup> semaine de la généalogie organisée par la Fédération Française de Généalogie, qui est toujours visionnable sur leur chaîne<sup>107</sup>.

Les stations de radio relaient également un grand nombre d'émissions consacrées à la généalogie en rediffusion, qu'elles soient nationales comme Europe 1, ou locales comme France Bleu. De même, d'autres sociétés de production indépendantes et spécialisées dans le podcast s'intéressent à la généalogie, comme Binge Audio avec leur reportage « Généalogie, l'arbre de la discorde »<sup>108</sup>. Enfin, un certain nombre de podcasts à moindre audience voient régulièrement le jour, créés et entretenus par des passionnés.

Les bibliothèques peuvent avoir un rôle à jouer dans leurs recommandations et leurs actions de médiation, en réalisant un amont un travail de curation pour proposer aux publics des contenus variés en dehors de leurs collections. Il est également possible d'encourager la création de ces contenus, ou d'en créer soi-même. Ainsi, plusieurs bibliothèques américaines réalisent elles-mêmes des vidéos YouTube sur la généalogie, comme la bibliothèque Harold B. Lee de l'université Brigham Young, dans l'Utah, qui dispose d'une chaîne dédiée à l'histoire des familles proposant des formations, des ressources ou de la méthodologie<sup>109</sup>. La gratuité des contenus proposés par les bibliothèques (et les services publics dans leur ensemble) est par ailleurs un point très apprécié par les usagers, qui n'ont pas toujours les moyens de s'offrir les contenus payants proposés par les grandes entreprises.

« pouvoir écouter à distance des conférences comme ce qui a été organisé par la fédération fin septembre, cela m a bien plu. La gratuité me semble un point non négligeable. Car la généalogie est devenu une usine à fric! »

Parmi les réponses textuelles, le streaming est également beaucoup ressorti comme un attendu de la part des pratiquants. Encore peu développé, il attire cependant une communauté plus jeune habituée à ces pratiques.

« Twitch »

« Encore plus de Twitch ! »

« Streaming (très confidentiel pour le moment) »

La quantité de supports et de médias dédiés à la généalogie amplifie le phénomène de travail à distance des généalogistes. Cependant, ce « chacun chez soi » n'empêche en rien le besoin de partage et de socialisation des généalogistes, qui trouvent toujours d'autres moyens de poursuivre l'entraide au sein de la communauté. Nous pouvons même supposer que le travail en ligne amplifie le besoin de communiquer avec ses pairs.

---

<sup>107</sup> Chaîne YouTube de la Fédération Française de Généalogie : <https://www.youtube.com/@ffgenealogie>

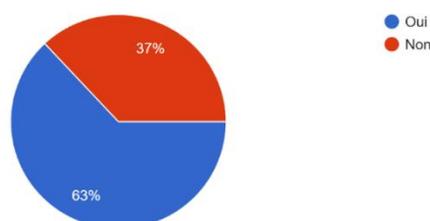
<sup>108</sup> DE MORANT, Guillaume. « Un podcast de Binge sur la généalogie ! », *La Revue française de Généalogie*, 18 novembre 2021 [consulté le 21 janvier 2024]. En ligne : <https://www.rfgenealogie.com/infos/un-podcast-de-binge-sur-la-genealogie>

<sup>109</sup> Chaîne Youtube BYU Library Family History : <https://www.youtube.com/@BYULibraryFamilyHistory>

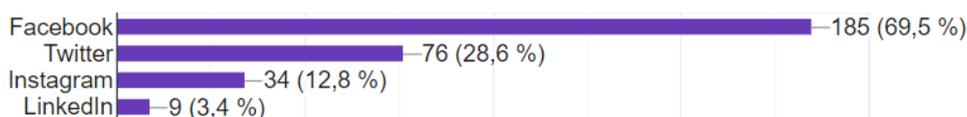
## Communiquer malgré la distance

Les généalogistes sont très attachés aux échanges avec leurs pairs. Pour ces chercheurs majoritairement autodidactes, les échanges de bonnes pratiques, conseils et découvertes, ainsi que les recommandations de fonds à consulter sont extrêmement précieuses pour l'avancée de leurs travaux. Si 20% des répondants sont membres d'une association de généalogie, la plupart de ces échanges se font cependant en ligne, et notamment sur les réseaux sociaux que 63% d'entre eux utilisent. Et ce n'est pas seulement le cas des amateurs : les généalogistes professionnels aussi ont l'habitude d'échanger sur leurs pratiques à distance, avec par exemple les réunions mensuelles de l'Union professionnelle des généalogistes (UPro-G) qui ont lieu à distance.

Utilisez-vous les réseaux sociaux pour échanger avec d'autres généalogistes ?  
411 réponses



Le plus populaire des réseaux sociaux est Facebook, avec 69,5% de nos répondants qui s'en servent dans le cadre de leur pratique. De nombreux groupes d'entraide y sont montés pour raconter sa généalogie, aider à identifier des photographies, déchiffrer des manuscrits anciens, et plusieurs groupes intéressants sont recensés mensuellement par la *Revue française de Généalogie*. X (ex-Twitter) arrive en seconde position avec 28,6% des réponses, en prenant en compte la grande désertion de cette plateforme en 2023 depuis son rachat par Elon Musk. En conséquence, de nouveaux réseaux sont utilisés en remplacement de X, comme Mastodon ou Bluesky, très apprécié des généalogistes pour le respect de la vie privée. Un nombre plus réduit de répondants utilise des canaux tels que WhatsApp, Discord, Copains d'Avant, ou des listes de diffusion comme Framalistes. Enfin, des réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn ou Viadeo sont parfois utilisés pour rechercher des informations sur ses cousins contemporains. Pour faciliter les recherches, des moteurs comme Social-searcher, PeekYou ou Spokeo « passent au crible fin un large éventail de réseaux sociaux afin de vous aider à retrouver une personne donnée »<sup>110</sup>.

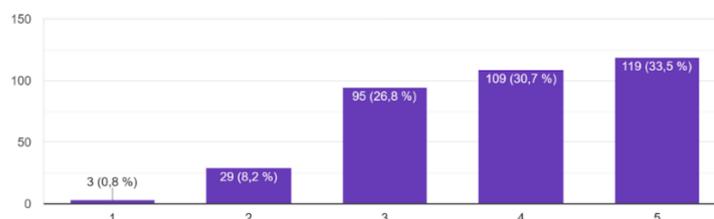


Dans une échelle de 1 à 5, 1 représentant l'inutilité des échanges et 5 leur indispensabilité, les généalogistes sont majoritaires à trouver les relations entre pairs indispensables à leur avancée dans la pratique. Des événements sont régulièrement

<sup>110</sup> NEULAT, Tony. « Quel réseau social dans quel cas ? », *La Revue française de Généalogie*, numéro spécial, février 2022.

organisés en ligne afin de réunir les généalogistes, comme le ChallengeAZ<sup>111</sup> organisé par Sophie Boudarel pour les blogs, le GeneaWeekEnd<sup>112</sup> de Geneatech qui combine directs sur Twitch, quiz, jeux et challenges d'indexation, ou le Challenge UPro-G<sup>113</sup> qui encourage la participation des généalogistes à la rédaction des post Flipboard et Facebook de l'Union.

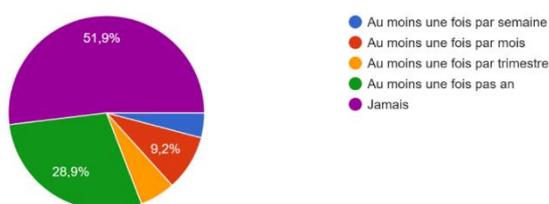
Diriez-vous que les échanges entre généalogistes sont pour vous...  
355 réponses



Cette communication se faisant majoritairement à distance, les échanges en tête-à-tête sont très rares. 51,9% des généalogistes ne rencontrent jamais leurs pairs en face à face, et 28,9% d'entre eux se rencontrent seulement une fois par an. Or, nous remarquons depuis la généralisation du télétravail à quel point les échanges à distance peuvent avoir leurs limites.

Les quelques rencontres en présentiel se déroulent principalement dans le cadre de grands événements, comme des salons de généalogie. C'est le cas du Salon du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui réunit chaque année un grand nombre de passionnés. D'autres rendez-vous en présentiel sont organisés pour des réunions de descendants, des restitutions de biens, des sessions d'indexation ou de prises de vue collaboratives, ou bien encore des moments associatifs : assemblées générales, accueil de nouveaux membres, conseils d'administration, réunions de bureaux.

Participez-vous à des événements en compagnie d'autres généalogistes... ?  
412 réponses



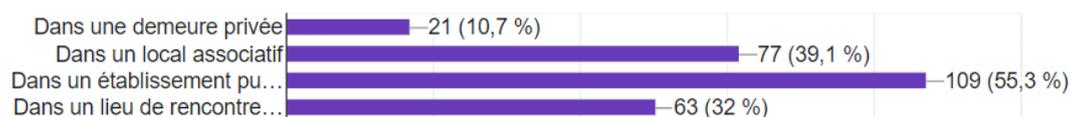
<sup>111</sup> Geneatech. « Inscrivez-vous au ChallengeAZ de 2023 », 27 juin 2023 [consulté le 21 janvier 2024]. En ligne : <https://geneatech.fr/blog/inscrivez-vous-au-challengeaz-2023/>

<sup>112</sup> Geneatech. « GeneaWeekEnd 2023 : Programme et mode d'emploi », 9 janvier 2023 [consulté le 21 janvier 2024]. En ligne : <https://geneatech.fr/blog/evenements/geneaweekend-2023-programme-et-mode-demploi/>

<sup>113</sup> Union professionnelle des généalogistes. « Le Challenge UPro-G », consulté le 21 janvier 2024. En ligne : <https://upro-g.fr/challenge-uprog/>

Les temps de formation sont également une occasion de rencontrer d'autres généalogistes pour plus d'un quart des répondants, tout comme la visite d'expositions, la participation à des conférences, et autres événements scientifiques et culturels.

Etant donné leur nature, ces événements se déroulent majoritairement au sein d'institutions culturelles publiques (55,3%). Cela reflète donc un besoin de locaux d'accueil auquel peuvent répondre les structures publiques. Lorsque les services d'archives ou les bibliothèques ne peuvent répondre à ce besoin, les généalogistes se rabattent sur des communes d'ancêtres où les mairies peuvent occasionnellement prêter une salle. Le second lieu de rencontre privilégié est le local associatif (39,1%), en sachant cependant que certains de ces locaux sont eux aussi hébergés dans des établissements publics. C'est le cas par exemple de la SGLB (Société Généalogique du Lyonnais et du Beaujolais) qui « tient des permanences aux archives départementales du Rhône tous les mardis, où un local leur est dédié en permanence via convention »<sup>114</sup>. C'a longtemps été le cas pour le cercle généalogique du Dauphiné également (CGDauphiné), dont le siège fut à la bibliothèque de Grenoble de 1977 à 2005, soit pendant 28 ans.



Ainsi, nous avons pu constater qui sont principalement les publics généalogistes, les relations qu'ils entretiennent avec les bibliothèques et le numérique, et les besoins qu'ils expriment concernant la formation, les supports et les réseaux d'échanges. Il s'agit donc d'un public en voie de rajeunissement, présent principalement en ligne et qui dispose d'une très bonne familiarité numérique. Cela ne les empêche cependant pas de désirer se former et échanger sur leur pratique pour mieux progresser.

Dès lors que nous avons constaté ces usages et ces besoins, nous pouvons procéder à l'élaboration de réflexions et de recommandations pour les bibliothèques : comment mieux répondre aux attentes des généalogistes en collaborant sur des projets innovants, voire en les initiant, et en s'emparant des nouvelles technologies ?

<sup>114</sup> Entretien avec Bruno Galland, directeur des Archives départementales du Rhône, 29 juin 2023.



# VALORISER LES COLLECTIONS GENEALOGIQUES : LES BIBLIOTHEQUES A LA SOURCE DE PROJETS INNOVANTS

---

En tant que professionnels de l'information et de la documentation, les bibliothécaires ont les capacités de monter des projets dans le domaine de la recherche généalogique. Cependant, ils ne peuvent que difficilement les réaliser seuls. Si leurs outils et leurs compétences servent régulièrement à impulser des actions innovantes, c'est souvent en collaborant avec d'autres professionnels, voire avec des généalogistes amateurs, que les idées prennent forme. Pour que ces projets ne soient pas seulement issus d'une volonté personnelle risquant de disparaître au départ d'un agent, il est également nécessaire de porter les projets auprès des tutelles et de les faire naître d'une volonté politique et institutionnelle. Dans cette partie, nous verrons quelles collaborations sont possibles pour les bibliothèques, quels outils et compétences nous pouvons valoriser dans ce cadre, et quels environnements sont les plus propices au développement de telles initiatives.

## RENFORCER LES LIENS EXISTANTS ENTRE ARCHIVES ET BIBLIOTHEQUES

Les services d'archives, premiers lieux de recherche des généalogistes, partagent de nombreux objectifs et compétences avec les bibliothèques, en premier lieu la conservation, le traitement et la diffusion de l'information et de la documentation. Leurs ressources étant bien souvent complémentaires à celles des bibliothèques, il est dans l'intérêt commun de travailler ensemble et de développer des projets pouvant à la fois bénéficier aux agents et aux généalogistes.

### Des politiques documentaires complémentaires

La première étape du travail avec les services d'archives est de discuter du partage des collections. L'objectif est principalement de suivre les logiques des chercheurs, de faciliter leurs recherches en conservant les documents là où cela semble le plus pertinent. Il s'agit ainsi de sortir d'une « logique de collection » à l'échelle de son propre établissement, pour reprendre les termes de Bruno Galland<sup>115</sup> : l'important n'est pas d'enrichir ses propres collections par rapport aux institutions voisines, mais que le public ait accès aux sources le plus facilement possible. En tant que services publics, l'essentiel est que les usagers suivent un parcours aussi aisé et intuitif que possible, leur taux de satisfaction primant sur le reste (et ce, malgré les injonctions relatives aux indicateurs).

Si les deux types d'institutions ont des bases de collections bien distinctes, une part non négligeable de leur documentation s'avère être commune : archives privées, fonds d'érudits locaux, fonds littéraires (manuscrits, correspondances, bibliothèques privées), fonds nobiliaires, biographiques, photographies, cartes et plans, cartulaires, ou bien encore faire-part. A Lyon par exemple, la BmL contient dans son fonds ancien des annuaires indicateurs, des encyclopédies rares, des archives,

---

<sup>115</sup> Entretien avec Bruno Galland, directeur des Archives départementales du Rhône, 29 juin 2023.

des fonds d'érudits et de l'héraldique. Autre exemple à Vienne, où la bibliothèque conserve un fonds d'érudit local (Roger Dufroid) sur l'histoire de la ville et de ses habitants, 3.000 biographies de viennois, 500 fiches généalogiques et 60.000 pages manuscrites. Tous ces fonds peuvent fortement intéresser les généalogistes, mais requièrent du travail collaboratif de la part des professionnels pour faciliter leur identification, leur accès et leur visibilité. A Saint-Omer, les archivistes et bibliothécaires travaillent ainsi ensemble malgré leurs rapports différents à la politique documentaire (délais de péremption des documents, délais de communication...) et suivent une commande de l'exécutif de mélanger leurs publics<sup>116</sup>. Mais alors, comment s'y prendre ?

### *Les textes réglementaires*

Ce partage des collections s'appuie tout d'abord sur des textes réglementaires, qui tendent cependant à laisser beaucoup de libertés (et donc de zones de flou) aux institutions. Au niveau des services d'archives, l'article 3 de la loi n° 79-18 du 3 janvier 1979<sup>117</sup> (aujourd'hui intégrée au Code du Patrimoine) affirme que les archives publiques sont d'abord : « 1° les documents qui procèdent de l'activité de l'Etat, des collectivités locales, des établissements et entreprises publics ; 2° les documents qui procèdent de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public ; 3° les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels ». Cependant, comme indiqué dans la circulaire du 2 septembre 1994 relative à la répartition des attributions en matière de conservation du patrimoine écrit entre les services d'archives et les bibliothèques, co-signée par le directeur du Service du Livre et de la Lecture (SLL) et le directeur des Archives de France : « Il a pu se produire, pour diverses raisons, que des archives publiques (...) aient été prises en charge, à une époque plus ou moins récente, par des services d'archives communales, voire des bibliothèques municipales, dans un souci au demeurant louable de préservation du patrimoine écrit »<sup>118</sup>. Ainsi, il est possible que de la documentation à l'origine destinée aux archives, notamment départementales, se soit retrouvée en bibliothèques. Les diverses raisons relèvent notamment du manque de budget, d'espace ou de personnels pour la conservation et les acquisitions des dites archives. Cela peut aussi être dû à un manque de clarté vis-à-vis des collections qui devraient ou non entrer en bibliothèques, causé par l'absence d'une loi concernant les bibliothèques avant la Loi Robert. Une autre partie de la circulaire concernant les bibliothèques historiques des archives départementales nous dit également : « il n'est pas souhaitable que la vocation de ces bibliothèques soit élargie au point de concurrencer des bibliothèques municipales ». Ainsi, les prises en charges ambiguës ou hasardeuses vont dans les deux sens, les bibliothèques d'archives pouvant acquérir des fonds qui auraient plus leur place dans une bibliothèque municipale à vocation patrimoniale. L'objectif, encore une fois louable, de compléter ses fonds pour créer de grands ensembles

---

<sup>116</sup> LAFORGE, Fabien (directeur, bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer). « Politique documentaire : les métiers d'hier, d'aujourd'hui et de demain ? », 68<sup>e</sup> congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), Dunkerque, 8 juin 2023.

<sup>117</sup> Loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives, *Journal officiel de la République française*, 5 janvier 1979. En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000322519/>

<sup>118</sup> ERLANDE-BRANDENBURG, Alain et DUPUIT, Jean-Sébastien. « Répartition des attributions en matière de conservation du patrimoine écrit entre les services d'archives et les bibliothèques », circulaire AD 8299 ET DLL/DBEAG/BHK/EN/N° 94-992, 2 septembre 1994.

riches aux yeux du professionnel, ou d'acquérir des documents pour les préserver dans le domaine public, peut à nouveau entraîner une complication des recherches pour les usagers et du traitement pour les agents. A Lille, les bibliothèques se sont ainsi rendu compte qu'elles disposaient d'actes administratifs ayant plutôt leur place en services d'archives, alors que des dernières disposaient de périodiques pouvant combler les lacunes des bibliothèques lilloises.<sup>119</sup>

Les règles sont d'autant plus floues lorsqu'il s'agit de fonds d'origine privée. Comme le confirme la circulaire de 1994, « Le détenteur de fonds d'archives ou de documents d'origine privée, c'est-à-dire de tous documents autres que les archives publiques, telles qu'elles sont définies à l'article 3 de la loi du 3 janvier 1979 citée ci-dessus, est fondé, en droit, à les remettre en don ou en dépôt à l'institution de son choix ». Cette liberté donnée aux donateurs pourrait cependant être orientée et dirigée par les professionnels, qui peuvent recommander telle ou telle institution selon les capacités de traitement de chacun et la cohérence de l'emplacement des fonds. De fait, « conserver un fonds d'archives dans une bibliothèque municipale ou une collection de manuscrits dans un service d'archives constitue à l'évidence un obstacle à la connaissance de l'existence de ce fonds ou de cette collection par le public ». Pour se décider, nous pouvons nous appuyer sur les capacités de traitement (identification, classement, catalogage) et de conservation des établissements selon la typologie des documents donnés et la nature du fonds documentaire, ainsi que sur les conditions d'accès et de communication *in fine*. Comme l'affirme également l'AAF<sup>120</sup>, les documents ont ainsi plus de chance d'être connus et exploités par le public quand ils sont remis en don ou en dépôt à l'institution à laquelle ils correspondent.

### *La coordination des ventes aux enchères*

Malgré le besoin de se répartir les acquisitions le plus rationnellement possible, des réalités (principalement financières) peuvent rattraper les établissements. Pour des raisons budgétaires, beaucoup d'institutions doivent encore aujourd'hui se partager les acquisitions de documents, notamment lors des ventes par adjudication. Cependant, ce partage peut tout de même suivre une logique de répartition des documents compréhensible par le public et les agents si les institutions se concertent correctement au préalable. Cette concertation est d'autant plus indispensable si l'Etat est amené à exercer son droit de préemption, par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire (l'annulation d'une préemption perturbant la vente et pouvant discréditer l'administration publique<sup>121</sup>).

Pour se positionner en prévision des ventes, il est indispensable de communiquer avec les autres établissements sur ses collections, son budget et ses projets d'acquisitions. Au niveau du SLL par exemple, les projets d'achats peuvent être transmis au SIAF, au Service des musées de France, aux établissements publics tels que la BnF et l'INHA, et à la sous-direction des bibliothèques et de l'information

---

<sup>119</sup> VANDEWALE, Jean-Jacques (responsable du service Patrimoine, bibliothèque municipale de Lille). « Un patrimoine commun, oui mais qui fait quoi ? », 68<sup>e</sup> congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), Dunkerque, 8 juin 2023.

<sup>120</sup> Association des archivistes français (AAF). *Archives privées : un patrimoine méconnu*, Paris : AAF, 2005.

<sup>121</sup> LENELL, François. « Institutions patrimoniales et acquisitions des documents : concurrence, complémentarité », dans *La préservation des archives privées et l'intérêt public*, Paris : L'Harmattan, 2013.

scientifique du MESR. A l'inverse, les établissements peuvent informer le SLL de leurs projets d'achats afin qu'ils soient transmis aux services suscités.

A Lyon, des liens sont entretenus entre les archives municipales et la BmL, toutes deux sous la tutelle de la Ville de Lyon. Ainsi, les acquisitions font l'objet de concertations en amont, voire d'un partage des achats comme ce fut le cas pour le fonds Mermet. Et bien que les Archives départementales ne soient pas sous la tutelle de la Ville de Lyon, des concertations se font également avec les autres établissements avant achat, en partant toujours du principe que la bibliothèque acquiert plutôt les sources littéraires qui ne suivent pas la définition d'un document d'archive. Ces relations s'étendent à d'autres institutions du territoire, comme le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD), dont le centre de documentation conserve des archives privées sur la Résistance. Grâce à ces concertations, le fonds de généalogie de la bibliothèque municipale de Lyon trouve une complémentarité avec le reste de l'offre documentaire de la ville et trouve son identité dans son « caractère encyclopédique »<sup>122</sup>, notamment grâce à ses ouvrages généraux et théoriques de référence qui ne sont pas présents dans les services d'archives mais pour lesquels les généalogistes iraient plus naturellement en bibliothèque.

### *Les bibliothèques d'archives*

Afin de travailler en complémentarité avec les dépôts d'archives, il est également indispensable de s'intéresser de près à leurs services de bibliothèques et de collaborer avec les collègues qui en sont responsables. Jusqu'alors, le travail de collaboration entre les deux entités s'avère cependant rare, voire délicat. Historiquement, les bibliothèques d'archives ont principalement été gérées par des archivistes, qui mettent naturellement l'accès sur les sources primaires. Souvent non signalées et manquant de l'expertise des personnels scientifiques des bibliothèques, les bibliothèques d'archives se sont donc « accrues en silence, dans l'ombre »<sup>123</sup>. Cependant, l'informatisation des catalogues poussa les directeurs d'archives à engager des bibliothécaires dès les années 1980 pour traiter les fonds et gérer les collections, ce qui eut pour conséquence d'une part de faire évoluer l'image des bibliothèques d'archive, mais surtout de faire travailler ensemble ces deux professions et de mutualiser leurs compétences. Des résultats d'excellence en sont nés, comme la labellisation CollEx de la bibliothèque des Archives nationales d'Outre-Mer en 2020.

Pour autant, encore aujourd'hui, les agents des bibliothèques d'archives sont rarement des personnels des bibliothèques, ce qui rend toujours délicate la communication entre les deux parties qui ne parlent pas toujours la même langue professionnelle. Aux Archives nationales par exemple, si le chef de service est un conservateur des bibliothèques, les autres personnes employées sont issues des filières de la documentation (chargés d'études documentaires, ou secrétaires de documentation). Les différences de Ministère peuvent aussi compliquer les

---

<sup>122</sup> CORRIOU, Morgan, COSTECEQUE, Christine, JARRY, Bénédicte, *et al.* Sous la direction de Anne CHARMASSON-CREUS. *Identité et visibilité du fonds de généalogie de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2006.

<sup>123</sup> CHEVAILLIER, Alexandre, CLAERR, Thierry, GAULTIER, Juliette, HOSTIN, Anne-Laurence et PRUNET, Annie. « Opération #PerlesBA : valoriser le patrimoine en bibliothèques d'archives », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2023-2 [consulté le 21 décembre 2023]. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-031>

collaborations entre les deux services, entraînant parfois des compétitions pour les budgets. Enfin, des frictions se créent dans certains cas de mélange des corps de métier : cela peut poser problème aux personnels, qui peuvent se sentir dévalorisés dans leurs compétences métier si leurs tâches sont réalisées ou dirigées par des personnes issues d'un autre domaine.

Mais les bibliothèques et bibliothèques d'archives disposent d'opportunités de travailler ensemble qui peuvent passer outre ces différences de statuts entre les personnels. Pour s'aider mutuellement à traiter ses fonds d'abord, en partageant ses compétences et en construisant son projet documentaire en fonction de l'autre. Dans leur ouvrage *Bibliothèques d'archives*<sup>124</sup>, Sabine Souillard et Véronique Bernardet listent des avantages à travailler ensemble : une plus grande exhaustivité des fonds, une meilleure conservation du patrimoine écrit, un gain de place en magasin, des recherches facilitées, la gestion des éliminations, le partage des charges de la conservation, et la localisation en un même lieu de collections complètes. Elles incluent dans les collaborations les bibliothèques de lecture publique, mais aussi les bibliothèques universitaires. Tous ces établissements utilisant les mêmes outils bibliothéconomiques (à quelques exceptions près), des collaborations participeraient au rayonnement, à la visibilité et à l'accessibilité des fonds. Ainsi, la bibliothèque des Archives nationales collabore avec une diversité d'établissements tels que l'Ecole des Chartes, la bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (BIUS), la Contemporaine, la BnF, ou bien encore Cujas.

Il est également possible pour archivistes et bibliothécaires de collaborer sous la forme associative. Si les relations associatives sont encore peu développées, un besoin se fait tout de même ressentir au niveau des professionnels de bibliothèques spécialisées. Du côté des archives, depuis 2013, « les bibliothécaires qui gèrent ces collections en service d'archives se sont rassemblés en un réseau, qui devient rapidement national, tant est grand le besoin d'échanger entre pairs »<sup>125</sup> : il s'agit de groupe de travail « Bibliothèques d'archives » de l'Association des archivistes français (AAF). Ce groupe de travail intéresse également des bibliothèques de musées, qui sont relativement isolées du reste de la profession hormis le réseau créé autour de l'INHA. En réponse à ce besoin, l'Association des bibliothécaires de France (ABF), mais aussi d'autres organes associatifs comme la FFCB (Fédération française pour la coopération des bibliothèques), l'ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation), BiblioPat ou l'IABD (Interassociation archives bibliothèques documentation) bénéficieraient toutes d'intérêts communs en s'intéressant aux collaborations possibles entre bibliothèques de différents secteurs. Les possibilités de coopération entre leurs adhérents sont multiples et enrichiraient à la fois nos compétences, nos réseaux professionnels et nos projets.

Dans la continuité du travail avec les bibliothèques d'archives, les différents établissements peuvent articuler l'intégralité de leurs services pour que les fonds relatifs à la généalogie, souvent composites, soient traités, signalés et conservés de façon concertée.

---

<sup>124</sup> BERNARDET, Véronique et SOUILLARD, Sabine. *Bibliothèques d'archives*, Paris : Association des archivistes français (AAF), 2010.

<sup>125</sup> CHEVAILLIER, Alexandre, CLAERR, Thierry, GAULTIER, Juliette, HOSTIN, Anne-Laurence et PRUNET, Annie. « Opération #PerlesBA : valoriser le patrimoine en bibliothèques d'archives », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2023-2 [consulté le 21 décembre 2023]. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-031>

## ***Fonctionner en réseau***

Une première forme de fonctionnement en réseau peut concerner la conservation partagée de la documentation. Des liens sont par exemple entretenus entre archives et bibliothèques dans le cadre du Plan de conservation partagée des périodiques (PCPP) géré par le réseau Sudoc PS. En effet, en plus des collections des bibliothèques membres du réseau Sudoc, l'Abes signale également les collections de publications en série de 1500 bibliothèques membres du réseau Sudoc-PS dites « non déployées dans le Sudoc »<sup>126</sup>, et ces bibliothèques sont de toutes natures. Par conséquent, les PCPP régionaux associent très souvent des bibliothèques du MESR à d'autres organismes documentaires de type services d'archives. Ainsi, les archives départementales de la Marne (situées à Châlons-en-Champagne) sont membres du plan de conservation de la *Revue française de Généalogie*, et font partie du PCP Grand Est au même titre que la bibliothèque municipale de Charleville-Mézières<sup>127</sup>.

La conservation partagée entre archives et bibliothèques peut même aller plus loin, comme à Lyon où cinq kilomètres d'ouvrages de la bibliothèque municipale sont conservés dans les magasins des archives départementales grâce à la proximité géographique des bâtiments. Cette entraide entre les deux établissements s'est montrée d'autant plus pratique lors de certains événements ponctuels comme des travaux, au cours desquels des ouvrages supplémentaires ont été déplacés dans les magasins de leurs voisins. En plus de contribuer à créer du lien entre les équipes, cela permet de réaliser des économies de temps et d'argent sur la recherche de solutions de stockage.

Cependant, nous n'avons pour le moment évoqué que des concertations autour de la documentation physique. Or, la politique documentaire et les services des établissements peuvent aussi être mis en commun lorsqu'il s'agit des collections et des outils numériques.

## **Numérisation et outils numériques : les procédés communs**

Au-delà du partage de leurs fonds, les services d'archives et les bibliothèques partagent la même vocation d'ouvrir leurs ressources et de les rendre accessibles au plus grand nombre. Cet objectif est notamment atteint par les services en ligne, à commencer par la numérisation des collections, mais aussi par des outils digitaux d'aide à la recherche. Or, dans le cadre de la recherche généalogique, ces services peuvent s'entrecroiser et être complémentaires, ce qui peut inciter les professionnels à mutualiser plusieurs de leurs pratiques.

### ***La numérisation des fonds patrimoniaux***

La numérisation est un sujet sur lequel bibliothèques et services d'archives ont d'ores et déjà l'habitude de collaborer. Au sein des archives françaises, la pratique a débuté dans les années 1990, avec comme précurseurs les Archives nationales en

---

<sup>126</sup> MISTRAL, Julie et DESRICARD, Yves. « Les plans de conservation partagée des périodiques en France : un état de l'art quantitatif et qualitatif », Montpellier : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes), décembre 2019.

<sup>127</sup> Les détails des plans de conservation partagés sont visualisables dans l'application Périscopie : <https://periscopie.sudoc.fr/>

1993, et les archives départementales de la Mayenne en 1994. Or, comme le note Hélène Laug dans son mémoire *La pratique généalogique amateur en France, à l'ère du numérique*<sup>128</sup>, les projets de numérisation des archives et la mise en ligne gratuite des documents numérisés sont souvent entrepris « sous la pression des généalogistes », qui réclament notamment les états civils, registres paroissiaux, recensements de population, plans cadastraux, etc. Cela a totalement aboli le monopole des salles de lecture pour la consultation des sources généalogique, et désacralise les documents en ôtant des obstacles tels que des règles de communication restrictives ou de manipulation.

Ces numérisations ont deux conséquences pour les bibliothèques : d'abord, l'habitude ancrée des généalogistes à consulter les ressources en ligne des archives les poussent, comme nous l'avons vu dans notre enquête, à appliquer ces mêmes méthodes de recherche aux collections des bibliothèques. Ensuite, les généalogistes gagnant du temps lors de leurs recherches en archives en consultant tout de chez eux (abolissant par là-même le monopole des salles de lecture), la demande de numérisation s'oriente désormais vers les ressources complémentaires à celles d'ores et déjà mises en ligne, dont les ressources des bibliothèques. Cela comprend notamment la presse ancienne, en particulier la presse quotidienne régionale (PQR). A leur tour, les bibliothèques ont donc cette « pression » des généalogistes pour rendre plus ouvertes et accessibles leurs collections. Nous le constatons d'ailleurs dans les réponses à l'enquête publiée pour ce mémoire. A la question « Quels supports et/ou médias aimeriez-vous voir se développer dans le monde de la généalogie ? », de nombreux répondants insistent sur l'importance de numériser ses documents.

« La numérisation des archives ET le plus possible en ligne avec indexation »

En réponse à cette demande croissante, de nombreux projets émergent en bibliothèques, comme celui en cours de la numérisation du *Progrès* à la bibliothèque municipale de Lyon, la seule à en conserver les exemplaires. Parmi ces projets de numérisation, plusieurs font l'objet d'une collaboration entre bibliothèques et services d'archives, particulièrement en régions pour la presse ancienne. Ces projets peuvent être valorisés auprès des tutelles en mettant en avant les arguments financiers : une constitution documentaire globale évite aux institutions de numériser deux fois les mêmes documents, ce qui économise des frais de prestataires et du temps de travail des équipes. Par ailleurs, ces numérisations valorisent le patrimoine local et encouragent la population à s'attacher à leur territoire en le connaissant mieux. Dans le cas du projet de *La Dépêche de Brest* (l'ancêtre du *Télégramme* jusqu'en 1944), lancé en 2011 et achevé en 2013, des aides ministérielles et le soutien de la mairie de Brest ont été apportés, tout comme une aide financière de la bibliothèque et des archives communales. Au-delà de l'aspect économique, la bibliothèque et les archives de Brest ont également contribué à une étape incontournable de récolement pour ce projet, les archives du journal étant dispersées sur plusieurs sites : au siège de la rédaction du *Télégramme* d'abord, mais aussi à la bibliothèque municipale de Brest et aux archives municipales.

---

<sup>128</sup> LAUG, Hélène, sous la direction de Céline GUYON. *La pratique généalogique amateur en France à l'ère du numérique*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2017.

« Nous sommes parvenus à retrouver tous les numéros manquants et à reconstituer l'intégralité du fonds, se réjouit Gilles Danet, responsable du développement des contenus numériques du *Télégramme*. C'est une bonne nouvelle car nous avons constaté une forte curiosité de la part des généalogistes et des historiens pour les anciens numéros. »<sup>129</sup>

Le journal est désormais disponible sur la bibliothèque numérique patrimoniale de Brest, Yroise, et sa numérisation connaît un grand succès : il fait partie des journaux régionaux les plus consultés sur Gallica<sup>130</sup>. Il s'agit d'une grande opportunité pour la bibliothèque, qui a la possibilité de valoriser le reste de ses collections numérisées auprès du public des archives venant consulter *La Dépêche de Brest* sur son portail. Le fait qu'Yroise soit une Marque blanche n'est probablement pas étranger à ce succès ; or, il s'agit d'un service désormais proposé tant aux bibliothèques qu'aux archives, initiant un chemin vers des portails documentaires semblables, si ce n'est communs, entre les deux types d'institutions.

### *Vers des portails documentaires communs ?*

En ce qui concerne les généalogistes, les portails documentaires mutualisés font partie des plus grandes demandes ressorties dans le cadre du sondage :

« Une base commune de références thématiques et nominatives »

« Des bases de données agrégatives simplifiant les recherches »

Ces dernières années, des projets de portails communs associant archives et bibliothèques se sont développées, incluant parfois des musées ou autres services de documentation. La forme la plus populaire de portail consiste à moissonner les ressources des uns et des autres, comme c'est le cas d'Europeana ou de la Banque numérique du savoir en Aquitaine (BnsA). Cette dernière, une des pionnières du genre, a regroupé dès 2000 sous un catalogue collectif et une bibliothèque numérique les ressources de la médiathèque d'agglomération, d'un service patrimonial commun livres et archives à Pau, d'un pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque, et enfin du pôle international de la préhistoire (PIP). Un autre exemple plus récent serait Pireneas, une bibliothèque numérique thématique des ressources pyrénéennes regroupant au total 9 institutions, dont trois bibliothèques et deux services d'archives. Ces portails fonctionnent comme des points d'accès vers les ressources des établissements d'origine et sont en capacité de moissonner un grand nombre de réservoir. L'archiviste Agnès Vatican note par ailleurs qu'ils ont une plus-value professionnelle en poussant les structures à « professionnaliser les contenus qu'elles diffusent et à partager leurs pratiques »<sup>131</sup> avec les institutions partenaires, mais aussi celles intéressées pour reproduire ce type de projet. En outre, tout comme pour la numérisation, les questions de l'économie financière, du temps de travail, ainsi

---

<sup>129</sup> TEXIER, Bruno. « Tonnerre de Brest ! Le Télégramme numérise ses archives... », *Archimag*, 9 décembre 2016. En ligne : <https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2016/12/09/tonnerre-brest-telegramme-numerise-archives>

<sup>130</sup> Entretien téléphonique avec Carole LE NATUR, responsable des collections patrimoniales à la Médiathèque François Mitterrand – Les Capucins de Brest, 17 octobre 2023.

<sup>131</sup> VATICAN, Agnès. « Convergences et divergences entre archives et bibliothèques : quelques réflexions d'une archiviste », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, 2011, p. 16-20.

que de la valorisation du patrimoine et du territoire auprès des habitants sont des arguments clés pour convaincre les tutelles du bien-fondé de ces projets.

Nombre de ces contenus sont déposés et accessibles directement sur Gallica. C'est par exemple le cas des collections d'Yroise, la bibliothèque numérique patrimoniale de Brest, dont l'intégralité des collections de presse numérisées par les archives et la bibliothèque municipale sont consultables sur Gallica. Au total, deux millions de documents extérieurs à la BnF sont disponibles sur la plateforme, et beaucoup d'archives départementales sont partenaires. L'intégralité des partenaires sont d'ailleurs visibles sur Gallica, et des liens renvoient directement vers leurs portails.

La Bibliothèque nationale de France joue un grand rôle dans l'élaboration de portails communs entre les bibliothèques et les archives en proposant son service Marque Blanche à de nombreuses institutions hors bibliothèques<sup>132</sup> : services des archives locaux, musées locaux, sociétés savantes ou associations. Par ce dispositif étendu au-delà de son périmètre et sa politique de coopération, elle impulse de nouvelles coopérations au niveau local, ou capitalise sur des réseaux de coopération existants. Ainsi, la Bibliothèque diplomatique numérique (BDN) des Archives diplomatiques bénéficie d'un service Marque Blanche, ou bien encore le portail « Commun Patrimoine » qui réunit le réseau des bibliothèques de la Plaine Commune et les Archives départementales de la Seine Saint-Denis. Auparavant mutualisés, ces deux services se retrouvent désormais réunis à nouveau par le biais du numérique.

En plus de démontrer une solidarité entre des milieux variés grâce à la mise en commun d'une technologie, cela permet également à la bibliothèque nationale de se procurer des types de documents inédits pour elle. En outre, cela pousse les institutions à travailler en coopération pour créer un panel de ressources complémentaires, ou pour réunir des fonds parfois dispersés dans plusieurs établissements. En volume, les documents issus de ces partenariats représentent 5% des ressources issues des Marques Blanches. Ce chiffre devrait se développer grâce à l'enrichissement de certaines plateformes comme Pireneas, qui compte relancer ses partenaires afin d'enrichir leurs collections dans la mesure où ils n'ont été sollicités qu'au lancement de la bibliothèque numérique mais ne l'ont pas alimentée davantage depuis.

Le fait de gommer les identités institutionnelles au profit d'une identité nationale ou régionale permet de se concentrer sur les collections et d'élaborer un certain nombre de sélections thématiques à destination de publics cibles. Par ailleurs, la séparation de l'outil et de l'institutionnel permet aux personnes non-usagères des institutions de s'approprier les ressources également. Dans le cas des généalogistes, il est possible de regrouper sous des étiquettes spécifiques des documents à la fois des archives et des bibliothèques, et ce dès la page d'accueil des portails. Les stratégies de valorisation peuvent notamment aider à mettre en avant des documents iconographiques (photographies, cartes postales). Plusieurs possibilités s'offrent à nous : les sélections thématiques classiques, sous des dénominations comme « Presse locale », « Portraits », « Annuaire », etc. Mais d'autres idées peuvent encourager la consultation, comme des phrases d'accroche sur la barre de recherche. Cette pratique est utilisée sur le portail L'Empreinte, des médiathèques de Valence-Romans, qui hèle directement ses publics généalogistes et

---

<sup>132</sup> Voir l'annexe « Partenaires des Gallica Marques blanches »

férés d'histoire locale et les guide dans leur recherche avec des phrases comme « Une image pour illustrer un souvenir ? » ou « Essayez avec le nom de votre village ». Enfin, il est intéressant pour les sites à destination du grand public de remplacer le jargon professionnel par des termes plus compréhensibles de tous, et de faire tester son portail par les futurs utilisateurs.

Cependant, les différences institutionnelles posent encore des problèmes dans les processus de mutualisation. Comme le note Agnès Vatican, l'un des risques est par exemple « de faire disparaître la dimension administrative que portent les archives, et notamment la possibilité qu'elles offrent au citoyen de justifier ses droits et d'avoir accès, dans une démocratie, aux fondements de la décision politique »<sup>133</sup>, en faisant passer la dimension patrimoniale avant tout le reste, au détriment de questions plus pragmatiques et citoyennes. Par ailleurs, la mutualisation des portails documentaires reste pour le moment au niveau local / régional, et les chercheurs en généalogie continuent donc de naviguer entre plusieurs portails et plusieurs institutions. En attendant l'apparition de bases de données nationales, les institutions trouvent de plus en plus nécessaires des mutualiser les outils d'aide à la recherche, pour éviter de multiplier d'autant plus les canaux de communication et d'information envers les publics.

### *Des outils mutualisés pour mieux répondre aux usagers*

Les personnes à la recherche du parcours de leurs ancêtres ont beaucoup de questions. Plus encore, plus nous avançons dans notre généalogie, plus les questions que l'on se pose sont nombreuses. Le problème de la dispersion des ressources généalogiques dans une diversité d'établissements multiplie les demandes des chercheurs aux professionnels de l'information, à l'accueil ou en salle de lecture, mais surtout par mail, par téléphone, via des formulaires. Or, la plupart de ces méthodes de communication ne sont pas mutualisables entre les établissements ; typiquement, pour les adresses mails, les noms de domaines empêchent les institutions de les mettre en commun. Cela résulte en des demandeurs identiques et à des questions similaires aux établissements par le biais de différents canaux.

D'autres solutions existent cependant, comme les services de questions/réponses. Parmi eux, SINDBAD à la BnF, Eurêkoi à la Bpi, ou Le Guichet du Savoir à la bibliothèque municipale de Lyon. Or, les généalogistes sont des utilisateurs réguliers de ces services : Thomas Breban en témoigne, donnant l'exemple d'une personne cherchant à reconstituer le parcours de ses ancêtres prisonniers dans des camps<sup>134</sup>. Cependant, dans le cas du Guichet, la BmL n'est pas toujours en mesure de répondre aux demandes et renvoie souvent les généalogistes vers les instruments de recherche des archives municipales ou départementales. De la même manière, les archives peuvent se retrouver démunies face à certaines demandes adressées via ses propres canaux, et renvoyer les lecteurs vers les bibliothèques. Pour pallier cette multiplication des demandes et des interlocuteurs, et ainsi faire gagner du temps de travail tant aux généalogistes qu'aux professionnels, les services municipaux que sont la BmL et les Archives municipales

---

<sup>133</sup> VATICAN, Agnès. « Convergences et divergences entre archives et bibliothèques : quelques réflexions d'une archiviste », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, 2011, p. 16-20.

<sup>134</sup> Entretien téléphonique avec Thomas Breban, Responsable du Silo moderne à la BmL, 30 juin 2023.

de Lyon ont pour idée d'inclure les AmL dans le Guichet du Savoir<sup>135</sup> pour qu'ils puissent répondre eux-mêmes aux questions les concernant, et donc ne pas recevoir de doublons. Cette demande est facilitée par le fait que les deux institutions soient sous la même tutelle, à savoir la Ville de Lyon, ce qui exclut pour le moment les archives départementales du projet. Cela a pour autant le mérite de faire travailler ensemble des archivistes et des bibliothécaires, et de mettre en commun leurs compétences complémentaires dans un but d'économie de temps et de moyens.

Ainsi, la rencontre des innovations des bibliothèques et des besoins des généalogistes peut mener à de nouvelles collaborations entre institutions. Ces collaborations peuvent même aller beaucoup plus loin, sous la forme la plus développée d'une mutualisation complète des services sous le nom d'une même institution.

## Deux exemples de mutualisations : Le Rize et la BANQ

Suite à nos considérations sur les possibilités de coopérations entre Archives et bibliothèques, nous allons voir deux exemples concrets où la mutualisation des services a été poussée jusqu'au plus haut point en combinant le partage de portails, d'outils, de services et de bâtiments.

### *Un exemple français : Le Rize*

Notre premier exemple concerne une institution française, le Rize, qui rassemble les archives municipales et une médiathèque du réseau de lecture publique de Villeurbanne. Cet équipement, à la fois généraliste et patrimonial, porte depuis 2008 un « projet culturel de partage de mémoire des habitants »<sup>136</sup> qui vise à préserver et valoriser leur mémoire commune. L'ouverture de ce lieu a été rendue possible par la création d'une délégation dédiée à la mémoire et au patrimoine, et distincte de la culture, au sein de la municipalité. Il s'agit donc d'une volonté politique forte de préserver l'histoire locale du point de vue des habitants de la ville et de la transmettre aux générations futures de Villeurbannais. Par ailleurs, la ville dispose d'une histoire documentaire propice à cette évolution : en 1905 était constituée une bibliothèque-archives, et en 1932 l'archiviste-bibliothécaire Louis Maynard pensait déjà la gestion des collections patrimoniales dans leur ensemble. En outre, depuis leur création en 1988, les archives municipales conservent des monographies et périodiques héritées de l'ancienne bibliothèque, et ont entrepris le traitement d'une partie des ouvrages et périodiques de la réserve de la Maison du livre, de l'image et du son (MLIS) de Villeurbanne. Les liens entre archives et bibliothèques, préexistants, ont donc facilité la mise en place d'une structure partagée.

Dans ce cadre, archives et médiathèque suivent des axes documentaires, scientifiques et culturels complémentaires, destinés à participer au devoir de mémoire par le biais de la collecte et de la conservation des « traces du passé »<sup>137</sup>, de la recherche scientifique en accueillant des chercheurs associés, et de la

---

<sup>135</sup> Entretien avec Louis Faivre d'Arcier, directeur des Archives municipales de Lyon, 5 juin 2023.

<sup>136</sup> DE LA SELLE, Xavier. « Quand bibliothèques et archives font mémoire commune : l'expérience du Rize à Villeurbanne », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 3, 2010, p. 46-49.

<sup>137</sup> *Ibidem*.

valorisation des sources *via* des actions culturelles et pédagogiques. En écrivant ce récit à plusieurs voix, la structure propose régulièrement (directement ou indirectement) aux généalogistes des sources, services et événements essentiels à leur plongée dans le passé et à leur quête d'informations sur leurs ancêtres. Par exemple, bien que la médiathèque reste pluridisciplinaire, son fonds « Mémoire et société » est fortement valorisé, et des ateliers sont mis en place en concertation pour apprendre à chercher son histoire familiale. En outre, des expositions sont régulièrement organisées entre archives et bibliothèques, comme en 2023-2024 « Plurielles : les femmes font Villeurbanne », qui met en lumière les femmes d'aujourd'hui et d'hier. Pour ces dernières, la collaboration des deux organes permet aux archives de valoriser des sources patrimoniales, tandis que la médiathèque élargit les thématiques abordées à destination du plus grand nombre.

Pour fonctionner, la mutualisation des deux institutions passe par plusieurs aspects. En premier lieu, les deux services sont désormais présents dans le même bâtiment, et l'architecture a par conséquent été pensée pour faciliter le travail en collaboration. Et si les salles de lecture sont toujours distinctes, elles sont on ne peut plus proches, la médiathèque étant au rez-de-chaussée et les archives municipales au premier étage. Deuxièmement, l'organigramme est partiellement commun aux deux services : si certains agents sont spécifiquement liés à la médiathèque ou aux archives, ceux dédiés au fonctionnement général, à l'action culturelle, à la médiation et à la communication servent les deux. Enfin, un portail unique permet aux usagers de réaliser des recherches simultanées dans le catalogue, les inventaires et la bibliothèque numérique. Pour un affichage homogène, les inventaires en format EAD sont stockés sur un serveur similaire aux notices bibliographiques et sont convertis en Unimarc, gommant *in fine* la frontière entre les types de ressources.

Ainsi, grâce à son fort ancrage territorial et à la mutualisation de services municipaux, le Rize permet aux habitants de Villeurbanne d'accéder facilement à la mémoire de leur ville et de leurs ancêtres. Mais ce format de travail en commun n'est pas uniquement réservé aux institutions locales, et un exemple étranger nous donne la preuve que cela peut également fonctionner au niveau national.

### *Un exemple étranger : la BAnQ*

Un autre exemple de mutualisation réussie concerne la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, plus grande institution culturelle de la province résultant de la fusion des Archives nationales du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec. L'union des deux institutions, réalisée en 2006, est pionnière dans le genre et un exemple pour les établissements nationaux du monde entier. La décision gouvernementale a profondément bousculé les barrières traditionnelles entre les deux métiers et marqué un virage dans la façon de concevoir nos façons de travailler ensemble, inscrivant dans les mœurs des professionnels québécois une « culture de collaboration »<sup>138</sup>.

Cette union prend la forme d'une coordination entre les deux directions générales, d'une répartition concertée de la documentation (acquisitions, conservation, traitement et diffusion), et d'un portail documentaire commun. Par ailleurs, elle permet aux archivistes et bibliothécaires de travailler en

---

<sup>138</sup> TEXIER, Bruno. « Québec : retour sur la fusion des archives et de la bibliothèque nationale », Archimag, 22 septembre 2023.

complémentarité. Par exemple, « les archivistes ont pu soutenir les bibliothécaires en ce qui concerne l'évaluation de la pertinence des documents (...) alors que les seconds ont contribué au travail commun par leur connaissance de pointe de l'indexation. »<sup>139</sup> Enfin, des services et des événements sont élaborés en commun : des cycles de conférences, des expositions ou des formations (entre autres) peuvent ainsi être proposés par des professionnels issus des deux institutions.

La généalogie a toute sa place dans cette fusion. Ainsi, lorsque l'on clique sur l'onglet « Explorer » qui est en haut de liste sur le portail de la BAnQ, la première sélection de guides, articles et informations générales s'intitule « Partez à la recherche de vos ancêtres ». Y sont notamment présentées les ressources du catalogue relatives à la généalogie (y compris des ouvrages), les différentes bases de données généalogiques de l'institution, et des événements thématiques organisés à la fois sur le site des Archives nationales et en bibliothèque, par exemple dans le cadre de la « Semaine de la généalogie ». Ainsi, la fusion des institutions a permis de mutualiser les forces de chacune des deux pour fournir aux généalogistes des services communs, plus facilement repérables et accessibles aux chercheurs. Il s'agit d'un avantage non négligeable pour la bibliothèque, dont les collections généalogiques seraient autrement plus difficilement identifiables par les chercheurs d'ancêtres.

Pour autant, le succès de ce projet n'a pas été une évidence de prime abord. D'après Françoise Hiraux et Françoise Miguet, autrices de l'ouvrage *Les archives personnelles : enjeux, acquisition, valorisation*, il n'a pas été simple de faire travailler ensemble archivistes et bibliothécaires, même s'ils apprennent ensemble à l'EBSI (l'école de bibliothéconomie et des sciences de l'information) et que tous sont concernés par le même objet : l'information. Par exemple, lorsque la Bibliothèque nationale dut remettre ses archives aux Archives nationales, un conflit surnommé « crise des manuscrits » ou « guerre des manuscrits » se déclencha, provoquant de nombreux débats scientifiques sur le partage des collections et les expertises de chacun. Finalement, malgré l'injonction ministérielle, la bibliothèque conserva une partie de ses archives littéraires, en accord avec les Archives. En France, une crise similaire eut lieu en 1862 lorsque les Archives de l'Empire réclamèrent le Cabinet des titres à la Bibliothèque nationale, appuyant leur demande sur le fait que ces documents étaient des pièces d'archives. Un important échange eut lieu entre les deux institutions, avant de finalement laisser le Cabinet au département des Manuscrits. Cependant, les arguments scientifiques avancés dans le cadre du débat canadien permirent aux deux institutions de discuter et de s'entendre dans le partage des collections et des compétences, facilitant sans aucun doute l'union qui se veut désormais « placée sous le signe de l'harmonisation des deux métiers et du respect de leurs spécificités »<sup>140</sup>.

Par cet exemple, nous constatons que si le dialogue, voire la confrontation, est indispensable pour avancer dans les relations entre institutions, il est également possible pour ces dernières de définir leurs limites auprès des tutelles et de refuser certains projets trop déconnectés de leur réalité. Car en effet, malgré les avantages présentés jusqu'ici, les mutualisations de services présentent des limites dont il s'agit d'être conscient.

---

<sup>139</sup> TEXIER, Bruno. « Québec : retour sur la fusion des archives et de la bibliothèque nationale », Archimag, 22 septembre 2023.

<sup>140</sup> HIRAUX, Françoise et MIGUET, Françoise. *Les archives personnelles : enjeux, acquisition et valorisation*, Paris : L'Harmattan, 2013..

## *Les limites de la mutualisation*

Mutualiser les services d'archives et les bibliothèques rompt une logique de distinction des deux institutions qui a été mise en place pendant des siècles. En effet, les deux structures ont progressivement développé, affirmé et revendiqué des services, des politiques documentaires et des compétences respectives et distinctes. Or, d'après l'archiviste Agnès Vatican, les projets de mutualisation actuels remettent en cause cette évolution.<sup>141</sup>

D'une part, en tant que personnels scientifiques, les archivistes et les bibliothécaires revendiquent des expertises acquises en formations professionnelles et qui ne sont pas toujours possibles à partager. L'identification et le traitement de documents spécifiques à leur métier d'abord, mais aussi la maîtrise de normes de description et de catalogage qui leur sont propres. Par ailleurs, ces compétences sont partagées et transmises au sein de réseaux professionnels qui, même s'ils convergent parfois, exercent toujours de façon distincte « autour d'associations professionnelles, de publications techniques et de moment de rencontre spécifiques »<sup>142</sup>.

D'autre part, les mutualisations ne sont pas toujours approuvées par les équipes ni attendues par les usagers, et peuvent s'avérer forcées et incomplètes. C'est le cas des mutualisations par défaut, qui ont principalement lieu pour cause de manque de moyens financiers et humains. Cela se produit notamment dans des petites communes, mais aussi parfois dans de grandes villes, où archives et bibliothèques partagent des salles de lecture par manque d'espace, ou bien où l'une des deux structures prend en charge les collections et compétences de l'autre par manque de ressources humaines. Cependant, des problématiques pratiques se posent à la suite de ces fusions de services : la gestion des communications et des horaires d'ouverture, la diversité des pratiques des publics au sein d'un même espace, la portée et les cibles de la communication institutionnelle, etc. Ces mutualisations reposent donc sur « une vision de moyens et non de finalités »<sup>143</sup>, et pourraient être évitées par des études approfondies sur les risques et bénéfices d'une fusion, tant du point de vue des agents que des usagers.

Nous avons ainsi vu dans cette partie que les liens entre archives et bibliothèques, d'ores et déjà existants, peuvent encore être développés pour mieux travailler ensemble. Cela bénéficierait tout particulièrement à la recherche généalogique, qui du fait de sa curiosité sans fin, a l'opportunité d'exploiter les ressources des deux services mais ne réalise pas encore toujours comment faire le lien entre les deux types d'établissements.

En revanche, le travail avec les services d'archives n'est pas toujours suffisant pour traiter et valoriser ses collections généalogiques, d'autant plus lorsque les équipes internes ne disposent pas de compétences, d'appétence ou tout simplement de temps à fournir dans ce domaine. Pour combler ces manques, il est cependant possible de faire appel à des personnes non-professionnelles de la documentation pour intervenir auprès des publics généalogistes des bibliothèques, et aider les personnels à mettre en avant leurs fonds.

---

<sup>141</sup> VATICAN, Agnès. « Convergences et divergences entre archives et bibliothèques : quelques réflexions d'une archiviste », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, 2011, p. 16-20.

<sup>142</sup> *Ibidem*.

<sup>143</sup> *Ibidem*.

## INITIER DES COLLABORATIONS AVEC DES PARTICULIERS

Bien que les bibliothécaires puissent devenir experts d'un domaine lorsqu'ils sont appelés à en être responsables dans leur établissement, la généalogie n'y est jamais un domaine à part entière, la discipline étant incluse dans des collections historiques plus larges. Il peut donc s'avérer difficile pour des agents, par ailleurs occupés par d'autres obligations, de passer du temps sur ces collections et de les valoriser auprès des publics. Pourtant, les généalogistes sont particulièrement friands des actions de médiation qui leur sont proposées : ateliers d'initiation, séances de photographies de documents (pour lesquelles des pieds d'appareil photo peuvent être fournis), élaboration de son arbre généalogique, indexation collaborative, découvertes de logiciels ou conférences thématiques rencontrent leurs publics. Afin de proposer ces activités sans pour autant peser sur le quotidien déjà chargé des agents, il est possible de faire appel à des individus plus experts pour développer ces projets, et par là-même inciter les généalogistes à découvrir nos collections.

### Faire intervenir des experts en généalogie

La première possibilité de soutien repose sur l'intervention de généalogistes professionnels en appui aux équipes bibliothécaires. Si certains partenariats servent seulement à informer et rediriger le pratiquant, comme à la Newberry de Chicago où des généalogistes professionnels fiables et qui peuvent être engagés sont listés sur le portail<sup>144</sup>, une plus grande implication des experts dans la vie des établissements est possible. En échange d'une rémunération et d'un défraiement de la part de l'établissement client (sur devis), leurs prestations peuvent être couvertes par des contrats de droits d'auteurs ou de prestations de services, bien que ces dernières nécessitent plus de démarches pour les auto-entrepreneurs.

#### *La rédaction de contenus*

En premier lieu, les généalogistes professionnels peuvent intervenir pour rédiger des contenus à destination des publics : par où commencer ? Comment organiser ses recherches ? Quelles ressources consulter dans quelle situation ? Ces contenus peuvent prendre la forme de pages d'informations sur les portails, mais aussi d'articles ou de billets dans des revues ou blogs institutionnels. Ainsi, toutes les pages web de Gallica dédiées à la généalogie ont été rédigées par une généalogiste professionnelle (Sophie Boudarel), tout comme des billets de blog réunis sous l'étiquette « Mener une enquête généalogique dans Gallica ». La BnF fait également appel à un professionnel pour RetroNews (Tony Neulat) qui travaille régulièrement avec eux pour la rédaction mensuelle d'exemples de recherches, l'envoi d'une newsletter mensuelle regroupant ces exemples, des énigmes et des articles, et par le passé pour la création d'un site consacré à la généalogie.

#### *L'animation d'ateliers*

Les généalogistes peuvent également intervenir en bibliothèques dans le cadre d'ateliers de formation à la généalogie. Ces derniers peuvent viser tous les niveaux

---

<sup>144</sup> Voir le site web de la Newberry : <https://www.newberry.org/collection/research-guide/independent-researchers>

d'expertise, bien que la majorité soient des initiations à destination des débutants<sup>145</sup>. Ils peuvent également, dans certains cas plus rares, cibler des publics particuliers comme des scolaires, ou des personnes issues de maisons de retraite pour stimuler la mémoire. Cependant, la majorité sont des amateurs adultes actifs ou retraités. Dans ce cadre, deux types d'intervenants sont possibles : des généalogistes professionnels comme cités plus haut, ou des amateurs volontaires bénéficiant d'une grande expertise dans la recherche généalogique.

L'intérêt de réaliser ces ateliers en bibliothèques et non en archives réside d'une part dans l'accueil des publics et leur découverte des fonds généalogiques possédés dans nos établissements. Car si certains participants sont habitués des lieux, ce n'est pas le cas de tous. Le bouche à oreilles au sein de la communauté peut donc participer à attirer de nouveaux publics aux ateliers et à créer des habitudes de consultation en bibliothèques. Thierry Delannoy, usager et formateur à la médiathèque de L'Albatros (Armentières) témoigne : « Beaucoup de gens pensent que tous leurs fonds anciens ont été détruits pendant la seconde guerre mondiale et sont surpris des collections et du fait que la bibliothèque possède des archives »<sup>146</sup>. Par ailleurs, une médiathèque comme L'Albatros bénéficie d'un bel équipement « aéré, agréable, avec beaucoup de passage »<sup>147</sup> et accueille une variété d'ateliers et de fonds généralistes qui peuvent être complémentaires à la généalogie : accueil du cercle généalogique local, ateliers d'histoire, ateliers d'informatique, fonds de géographie, de sciences humaines et sociales, etc. En outre, certains fonds de fiction peuvent compléter les recherches généalogiques ou donner envie de s'y mettre, comme des romans historiques qui, lorsque bien documentés, illustrent avec détails les époques de nos ancêtres. Grâce au rassemblement de toutes ces ressources et activités en un même lieu, tous les intéressés sont donc bienvenus dans ces espaces ouverts et pluridisciplinaires, ce qui peut rendre la généalogie plus rassurante et accessible au plus grand nombre, généralement plus habitué à la lecture publique qu'aux services d'archives.

Un premier exemple d'atelier donné par une généalogiste professionnelle est celui du cycle animé par Sophie Boudarel à la médiathèque des Capucins de Brest. Peu après la mise en ligne de la bibliothèque numérique, un partenariat s'est rapidement monté avec les archives communales pour organiser une formation en deux temps : une session aux archives, une session à la bibliothèque - l'objectif étant de pérenniser les interventions et de se baser sur les spécificités de chacun. En bibliothèque, le premier atelier s'est concentré sur la recherche généalogique dans Gallica pour faire le lien avec la bibliothèque numérique patrimoniale. Le nombre de places y était limité (10) à cause du nombre de postes en salle informatique, mais d'après Carole Le Natur<sup>148</sup>, initiatrice du projet, cela permet finalement de garantir l'accompagnement individualisé et la mise en place rapide des apprentissages. Etant donné les retours positifs des participants, un second atelier sur la presse ancienne pourrait voir le jour, avec en complément une formation des agents de la bibliothèque pour pouvoir accompagner les lecteurs lors des plages service public.

Un second exemple, cette fois porté par un bénévole, est celui de la médiathèque de L'Albatros où Thierry Delannoy, usager et généalogiste

---

<sup>145</sup> Voir l'annexe « Ateliers de généalogie recensés en bibliothèques »

<sup>146</sup> Entretien téléphonique avec Thierry Delannoy, généalogiste amateur et formateur, 14 décembre 2023

<sup>147</sup> *Idem.*

<sup>148</sup> Entretien téléphonique avec Carole LE NATUR, responsable des collections patrimoniales à la Médiathèque François Mitterrand – Les Capucins de Brest, 17 octobre 2023.

expérimenté, anime des ateliers toutes les cinq semaines. L'initiative est soutenue par l'établissement, qui propose à ses usagers « de transmettre leur passion sous forme d'ateliers »<sup>149</sup>. Bien qu'il ne soit pas généalogiste professionnel, M. Delannoy bénéficie d'une grande expertise dans la recherche généalogique : pratiquant depuis trente-six ans, il est parvenu à remonter jusque sa dixième génération et s'est beaucoup auto-formé. « Je faisais des formations seul dans mon coin, et je trouvais ça dommage de ne pas partager mes trucs et astuces ! »<sup>150</sup>. Depuis le début de ses ateliers, qui ont réuni jusqu'à vingt personnes, les participants sont passés de néophytes à un niveau avancé, et reviennent régulièrement à la médiathèque pour avancer dans leurs recherches et partager leurs découvertes avec leurs camarades. La formation réussit donc sa vocation de médiation, en créant des relations entre les publics, le lieu et ses collections.

Dans tous les cas, nous constatons que ces ateliers sont toujours portés par une personnalité de l'équipe des bibliothèques, un individu qui pourrait partir n'importe quand et sans qui les cycles de formations peuvent tomber à l'eau. Pour que les ateliers puissent persister, l'envie de les faire continuer doit être partagée entre les agents, voire la capacité à les animer soi-même. Ce fut l'objectif de Romain Gaillard, actuel responsable du CNLJ et ex-responsable de la médiathèque de la Canopée (Paris), qui entreprit de former ses collègues parisiens à l'animation d'ateliers généalogiques. Son envie, motivée par un « virus personnel inoculé par un copain »<sup>151</sup>, s'appuyait également sur la volonté de valoriser des fonds d'ouvrages pratiques présents dans certaines bibliothèques de la Ville de Paris comme Marguerite Audoux ou André Malraux. Par ailleurs, M. Gaillard animait lui-même des ateliers de généalogie à la Canopée. Si sa formation professionnelle a donné lieu à un autre atelier dans le réseau parisien, il en ressort qu'il s'avère tout de même compliqué de trouver d'autres agents qui disposent du temps, mais surtout des compétences, de la technique et de la passion pour poursuivre les actions entreprises individuellement.

L'intervention d'experts en généalogie est donc un avantage pour les bibliothécaires, qui soit disposent de l'appétence et des compétences requises mais ne peuvent que rarement tenir les projets seuls, soit sont étrangers à la pratique. Mais la sollicitation de personnes extérieures peut également aller plus loin en ciblant les publics amateurs, qui disposent de compétences pour aider les équipes à valoriser et signaler leurs ressources.

## **Encourager la participation des publics**

### *Etat des lieux des pratiques participatives*

La participation des publics telle que nous l'entendons ici peut prendre plusieurs formes : dépouillement, référencement, indexation, folksonomie, correction d'OCR, translittération, transcription, géolocalisation d'images, identification de documents iconographiques. Communément, l'ensemble de ces pratiques sont regroupées sous le terme d'« indexation collaborative ». Elles

---

<sup>149</sup> Extrait d'un échange par mail avec Julie Deleau, agente du Secteur Adulte, médiathèque L'Albatros.

<sup>150</sup> Entretien téléphonique avec Thierry Delannoy, généalogiste amateur et formateur, 14 décembre 2023.

<sup>151</sup> Entretien avec Romain Gaillard, responsable du Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ), 27 octobre 2023.

peuvent être et sont couramment réalisées par des communautés de généalogistes, particulièrement actives et demandeuses de pratiques participatives. Selon Brigitte Guigeno, près d'un quart des internautes d'archives contribuent à ces projets<sup>152</sup> et les demandes d'amélioration concernant l'indexation et la géolocalisation sont fréquentes auprès des services d'archives. Ces données sont bien au-delà de la moyenne de la « pyramide de la participation » (ou « principe 90-9-1 ») qui estime à 1% les internautes très actifs dans l'enrichissement de contenus, et 9% les actifs occasionnels.

Les archives participatives peuvent être définies comme suit : « Un organisme, un site ou une collection auxquels des personnes qui ne sont pas des professionnels des archives apportent leur connaissance ou ajoutent des contenus, généralement dans un contexte numérique en ligne. Il en résulte une meilleure compréhension des documents d'archives. »<sup>153</sup> Les services d'archives sont particulièrement avancés dans ce domaine, puisqu'une cinquantaine d'entre eux proposent désormais de l'indexation collaborative sur leurs sites, les premiers ayant été l'Ain en 2007, la Vendée en 2009 et le Cantal en 2010. Les généalogistes sont parmi leurs publics les plus investis dans cette pratique. Ainsi, la plateforme Girophares, l'outil de référencement participatif des Archives nationales conçu sous la direction de Romain Legendre et de Thomas Van de Walle, est partenaire de la Société française de généalogie (SFG). Et sur Geneanet, l'on constate l'ardeur avec laquelle les généalogistes amateurs s'entraident puisque plus de trente millions de fiches ont été indexées bénévolement par plus de 33.000 internautes<sup>154</sup>.

Car il s'agit bien ici d'entraide : pour les généalogistes, l'indexation collaborative permet d'être solidaire avec les autres chercheurs et de rendre service malgré la séparation numérique. D'autres motivations intrinsèques peuvent résider dans le développement de sa propre culture générale, l'amusement, passer le temps, la curiosité technologique ou la découverte de documents patrimoniaux en exclusivité.

« La motivation principale est de travailler à un grand projet connu utile aux recherches des autres, et de moderniser, démocratiser et faciliter l'accès à un patrimoine et une mémoire communs » (Jean-Luc Derouet, 61 ans, généalogiste depuis 1975, qui estime sa pratique à environ une heure par jour, pour Geneanet et pour les Archives départementales d'Indre-et-Loire).<sup>155</sup>

Si l'on peut légitimement s'inquiéter de la qualité et de la fiabilité des contributions (taux d'erreurs, *trolls*, non suivi des règles...), les généalogistes sont cependant un public très qualifié pour l'indexation collaborative. Souvent membres de sociétés savantes ou d'associations d'histoire locale, ils travaillent sur des sujets d'études très spécifiques et développent de véritables expertises dans leur domaine de recherche. Par ailleurs, leur connaissance du territoire est une richesse pour

---

<sup>152</sup> GUIGENO, Brigitte. « Vous avez dit généalogistes ? Portrait des internautes des sites d'archives », *Journée d'études Archives de France – Bibliothèque nationale de France*, 2 octobre 2015.

<sup>153</sup> THEIMER, Kate. « Exploring the participatory archives », *Society of American Archivists annual meeting*, Chicago (Illinois, États-Unis), 2011.

<sup>154</sup> THEBAULT, Frédéric. « 30 millions de fiches indexées : merci à vous ! », *Geneanet*, 22 septembre 2023 [consulté le 4 janvier 2024]. En ligne : <https://www.geneanet.org/blog/post/2023/09/30-millions-de-fiches-indexees-merci-a-vous>

<sup>155</sup> TISON, Véronique. « Les multiples facettes de l'indexation collaborative », *La Revue française de Généalogie*, n° 258, mars 2022.

identifier des photographies, géolocaliser des documents ou transcrire des noms de villes écrits à la main par exemple. D'après Véronique Tison, le risque d'erreurs mis en avant par les détracteurs du web participatifs est ainsi minimisé par les établissements engagés dans ces pratiques, qui « tous soulignent la grande qualité des indexations et le travail consciencieux des internautes »<sup>156</sup>.

### *Indexation collaborative et bibliothèques numériques*

Malgré la qualité des indexations fournies par les internautes, les bibliothèques sont encore loin derrière les services d'archives en ce qui concerne la mise en place de plateformes collaboratives. Elles disposent pourtant d'un cadre professionnel favorable à l'émergence de tels projets : une « conscience de l'importance des métadonnées »<sup>157</sup>, l'habitude de créer du lien avec les publics et une intégration régulière de ces derniers dans les démarches de modernisation, des bibliothèques numériques récentes et riches de collections aux typologies variées, et de longues rangées de documents non-traités. De plus, ces projets entraînent des répercussions positives pour l'ensemble des usagers, qui bénéficient ensuite d'une granularité plus fine lors de leurs recherches, et pour les bibliothécaires, qui ont ensuite une meilleure visibilité sur leurs collections. C'est particulièrement le cas pour les ressources iconographiques (photographies, cartes postales) qui sont difficiles à localiser sans description.

Cependant, le travail gratuit des publics est encore perçu comme une « ubérisation des bibliothèques »<sup>158</sup>, et l'idée d'un transfert de compétences du professionnel à l'utilisateur peut créer un sentiment de dévalorisation de l'agent. Mais ce processus en apparence gratuit est en réalité très coûteux en temps, en moyens humains et en argent : la démarche nécessite l'administration, le paramétrage et la maintenance de la plateforme, la numérisation des documents, la modération des forums, le recrutement et la motivation des bénévoles, la communication, le contrôle qualité, l'évaluation du projet, etc. 38% des sites collaboratifs sont alimentés quotidiennement par du nouveau contenu, et 37% des agents en charge de ces projets passent plus de 20h par semaine à les gérer contre 11% pour moins d'une heure.<sup>159</sup> Mais paradoxalement, la capitalisation des moyens sur l'indexation collaborative permet également de contrer la situation de précarité de certains services et de faire plus avec moins de moyens, comme en témoignent des bibliothèques étrangères où ces pratiques rencontrent plus de succès. Par exemple, la bibliothèque nationale de Finlande est parvenue à faire participer 110.000 personnes à son projet gamifié Digitalkoot visant à corriger l'OCR de sa presse ancienne, réalisant 8 millions de tâches de correction de mots et économisant par ce biais 111 semaines de travail à ses équipes.<sup>160</sup> En Australie, la bibliothèque numérique Trove est enrichie par 30.000

---

<sup>156</sup> TISON, Véronique. « Les multiples facettes de l'indexation collaborative », *La Revue française de Généalogie*, n° 258, mars 2022.

<sup>157</sup> MOIREZ, Pauline. « Bibliothèques, crowdsourcing, métadonnées sociales », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°5, 2013, p. 32-36.

<sup>158</sup> *Ibidem*.

<sup>159</sup> ANDRO, Mathieu. *Bibliothèques numériques et crowdsourcing*, Londres : ISTE Editions, 2017.

<sup>160</sup> *Ibidem*.

volontaires qui corrigent mensuellement 2 millions de lignes de texte et voient immédiatement les résultats de leurs travaux.<sup>161</sup>

Pour réussir ses projets d'indexation collaborative en bibliothèque, plusieurs bonnes pratiques sont préconisées. Au-delà de l'outil adéquat (qui peut être développé en interne, avec son fournisseur, ou être une plateforme externe comme Zooniverse), il s'agit surtout de recruter, motiver et fidéliser les participants. Les généalogistes peuvent être mobilisés directement auprès des associations ou cercles généalogiques, mais aussi harponnés grâce à de la communication diffusée sur leurs réseaux sociaux privilégiés, lors d'événements publics (ateliers, conférences, salons), voire dans des médias traditionnels comme les revues. Les services d'archives peuvent aussi aider les bibliothèques à diffuser l'information, tout comme la communauté de blogueurs et autres internautes, souvent enclins à partager les initiatives. Mathieu Andro recommande par ailleurs une communication au contenu « simple, clair, court et volontariste »<sup>162</sup>.

Une fois les participants intéressés, le premier engagement est essentiel afin de faire les revenir sur la plateforme. Les premières tâches à réaliser ne doivent pas être trop compliquées, au risque de les faire fuir. En outre, une sélection multiple de projets peut être proposée aux bénévoles qui aiment choisir le type de travail et la discipline. Enfin, des forums de discussion sont quasi-systématiquement mis en place sur les plateformes collaboratives pour permettre les échanges entre volontaires d'une part, notamment s'ils rencontrent des difficultés (incompréhension des consignes, blocage sur des signes ou des mots rencontrés...), mais aussi pour faciliter la communication avec les équipes professionnelles et transmettre des informations relatives au projet (publication des résultats, degré d'avancement, prochaines mises en ligne...).

La fidélisation des participants peut s'avérer plus compliquée que leur recrutement et donne lieu à des systèmes ingénieux de la part des institutions : invitation à des rencontres *in situ* avec les équipes et les autres participants (visite privée de l'établissement, moments de convivialité), suivi de sa progression et système de récompense sur son compte utilisateur, défis et classements pour créer de la compétitivité. Les archives départementales du Loiret ont ainsi créé cinq niveaux d'expertise pour leurs volontaires (d'« apprenti » à « gardien du savoir »), et les archives communales de Compiègne ont invité leurs volontaires à une « réception précédée d'une visite privée des lieux »<sup>163</sup>. Du côté de la BMC de Roubaix, qui propose de poster des commentaires sous les notices, de transcrire des corpus ou de corriger l'OCR, les volontaires sont incités à revenir grâce à des « défis du moment », au « Top Ten » des participants, et à l'attribution de statuts et d'images dans les espaces personnels en fonction du nombre de contributions.<sup>164</sup>

Lorsque c'est possible, la publication immédiate des résultats est également un plus pour fidéliser les volontaires. C'est ainsi le cas pour Gallicarte, projet lauréat de la première édition du hackathon de la BnF en 2016, et qui permet la

---

<sup>161</sup> MOIREZ, Pauline. « Bibliothèques, crowdsourcing, métadonnées sociales », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n°5, 2013, p. 32-36.

<sup>162</sup> ANDRO, Mathieu. *Bibliothèques numériques et crowdsourcing*, Londres : ISTE Editions, 2017.

<sup>163</sup> TISON, Véronique. « Les multiples facettes de l'indexation collaborative », *La Revue française de Généalogie*, n° 258, mars 2022.

<sup>164</sup> CHAIGNE, Marion. « Les journées d'étude BiblioPat 2023 », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 10 janvier 2024 [consulté le 11 janvier 2024]. En ligne : [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/les-journees-d-etudes-bibliopat-2023\\_71724](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/les-journees-d-etudes-bibliopat-2023_71724)

géolocalisation des documents recherchés dans Gallica (seules les images sont concernées pour le moment, mais la prochaine version de l'outil proposera également des documents écrits). Cet outil est complété par L'Arpenteur, une plateforme participative qui permet aux internautes de préciser ou de corriger la localisation des documents en temps réel. Car si les coordonnées des images ont été calculées par des algorithmes, des erreurs et des lacunes peuvent exister. Une fois la correction réalisée, l'internaute peut directement voir le résultat de son travail dans Gallica.

Pour finir, l'accompagnement du travail des participants par le biais de la formation et du contrôle qualité est recommandé, mais avec modération. Un avantage de l'indexation collaborative étant de travailler en autonomie, le surplus de tests et de vérifications freine rapidement les bénévoles, tout comme les dates butoirs. Les examens d'entrée peuvent ainsi être remplacés par des tutoriels et des propositions de formations en ligne (pour la paléographie par exemple). Par ailleurs, la vérification avant mise en ligne représentant une charge de travail conséquente pour les agents, ces derniers peuvent se contenter de vérifier les premières réalisations des bénévoles avant de leur faire totalement confiance, ou mettre en place un système de confrontation des saisies : le même document doit alors être traité par plusieurs utilisateurs, et le résultat n'est validé que si les saisies sont identiques.

Nous avons ainsi vu comment les collaborations entre bibliothèques et généalogistes, professionnels ou amateurs, peuvent mener à des projets innovants et bénéfiques pour les deux parties. Tous ont la particularité de créer du lien social malgré les recherches à distance, d'intégrer l'humain dans l'équation. Mais les bibliothèques peuvent aussi tirer profit de la familiarité numérique des généalogistes pour progresser du côté digital, se saisir des dernières opportunités technologiques, et ainsi offrir une recherche plus fluide et pertinente à ce public qui travaille majoritairement à distance.

## **S'EMPARER DES PROGRES TECHNOLOGIQUES POUR FACILITER LA RECHERCHE**

Les catalogues de bibliothèques différant des instruments de recherche des services d'archives, les généalogistes peuvent mettre du temps à s'adapter à ce mode de recherche auquel ils ne sont pas toujours familiers. Cependant, les bibliothèques numériques bénéficient d'un nombre important de services proposés à leurs lecteurs lors de leurs recherches : recherches plein textes, visionneuses toujours plus performantes, possibilités d'extraction et de manipulation du document, etc. Or, les bibliothèques sont souvent à l'origine de ces innovations et peuvent profiter de l'importante activité généalogique en ligne pour expérimenter de nouvelles méthodes offertes par les technologies.

Cette assistance à la recherche est d'autant plus importante que malgré la familiarité numérique de la majorité des généalogistes, cette aisance ne peut être généralisée et une partie de cette population rencontre toujours des difficultés à

manipuler l'informatique. D'après une étude d'Eugénie Martin réalisée en 2023<sup>165</sup>, 25% des chercheurs amateurs se déclarent peu à l'aise ou débutants avec les outils digitaux. Les personnes retraitées, les femmes sans emploi et les étudiants seraient les plus touchés par cette précarité numérique. Ces difficultés peuvent en premier lieu être comblés par des formations à l'informatique, courantes en bibliothèques de lecture publique, et par des tutoriels disponibles directement sur les plateformes. Il est également possible de remplacer le jargon professionnel pour utiliser un vocabulaire mieux connu de tous (le mot « Périodiques » ne signifie par exemple pas grand-chose pour un externe à la profession, contrairement à « Journaux »). Mais l'amélioration des moteurs de recherche reste la demande la plus importante de la part des usagers de nos catalogues. Dans SINDBAD par exemple, la question la plus fréquemment posée par les généalogistes est « Comment faire des recherches dans Gallica ? »<sup>166</sup>, et 49% des publics interrogés par la BnF réclament l'amélioration du moteur de recherche<sup>167</sup>.

« Quand on est un particulier, il faut déjà bien connaître les catalogues. Pour connaître toutes les subtilités de la recherche avancée, il faut vraiment être un chercheur. Il y a beaucoup de "petits trucs" qu'on apprend en cherchant (...) On n'a pas un manuel qui nous explique comment chercher dans la presse ancienne, ce sont des habitudes que l'on acquiert avec la pratique. »<sup>168</sup>

## Recherche catalogue et océrisation

Les catalogues sont la base de toute recherche en bibliothèque. Pour autant, ils représentent un obstacle pour un certain nombre de généalogistes, qui déclarent manquer d'explications claires pour les utiliser, se perdre dans les ressources disponibles, être dérangés par l'ergonomie de certains sites. Par ailleurs, les recherches généalogiques peuvent provoquer beaucoup de bruit : même entre guillemets, les noms entraînent de nombreux résultats de recherche, d'autant plus quand les accents ne sont pas pris en compte ou qu'il n'y a pas de nomenclature standardisée. Cependant, les retours critiques des généalogistes peuvent aussi permettre aux institutions de s'améliorer. A la BnF par exemple, la recherche avancée par proximité a d'abord été lancée pour les généalogistes : permettant de rechercher deux mots ou noms séparés d'un nombre maximum de termes, elle s'avère en effet très utile pour la recherche de noms de personnes, notamment de noms composés. L'option « Chercher dans le paragraphe » de RetroNews est également très utilisée par la communauté. En outre, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées au rapport de recherche de Gallica grâce à l'étude de ses usagers. Enfin, l'équipe réalise régulièrement de l'éditorialisation de contenus pour varier les modes d'entrée, notamment en permettant de trouver les ressources généalogiques régionales et locales via des points d'accès géographiques. Paris est ainsi devenue la « première commune à profiter d'un accès personnalisé à des ressources

---

<sup>165</sup> MARTIN, Eugénie, sous la direction de Frédéric CLAVERT. *Les modèles de valorisation numérique de la presse ancienne en France*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.

<sup>166</sup> Entretien avec Matthieu Gioux, chef de produit Gallica, 26 juillet 2023.

<sup>167</sup> Bibliothèque nationale de France. « Les publics de la BnF : Synthèse de l'Observatoire 2020 » (rapport), 2022.

<sup>168</sup> MARTIN, Eugénie, *Ibidem*.

généalogiques dédiées »<sup>169</sup>, ce qui permet de trouver des collections telles que la *Généalogie de quelques-unes des principales familles de Paris*, des plans de paroisses parisiennes issus de diverses époques, ou des journaux d'associations de parisiens originaire de province. Cette éditorialisation a également donné lieu à sept points d'accès sur la recherche généalogique, accessibles directement *via* les sélections thématiques du domaine Histoire.

Un autre avantage des catalogues de bibliothèques pour la recherche généalogique est l'OCR, qui permet de réaliser de la recherche plein texte. Cette dernière est particulièrement utile pour rechercher des noms de personnes dans les documents contenant des données nominatives comme les journaux ou les registres, souvent nombreux à éplucher et non alphabétiques, menant alors à des recherches longues et fastidieuses comme en témoignent ces utilisateurs de bibliothèques numériques :

« Plus d'archives en ligne et surtout de dépouillement dans les grandes villes où on doit parfois faire des 400 pages d'actes pour 1 seule année, pour « potentiellement » trouver une information... » (extrait du sondage)

« Je voudrais vous féliciter pour les fonctionnalités d'exploration des documents numériques (surtout la possibilité OCR et que le système se souvienne des paramètres sélectionnés par le lecteur). Le moteur de recherche donne souvent un très grand nombre de résultats difficiles à trier. »<sup>170</sup>

Or, les bibliothèques se donnent les moyens de satisfaire ce besoin en investissant dans le progrès constant de la recherche plein texte. Bien que l'OCR soit déjà assez développée et adoptée par beaucoup d'institutions, la technique peut encore contenir jusqu'à 20% d'erreurs<sup>171</sup> et des améliorations sont encore possibles pour lire des numérisations trop contrastées, des défauts d'impression ou des mises en page particulières. Pour autant, l'OCR est si demandée par les chercheurs que les bibliothèques n'en proposant pas se doivent de le préciser, comme la bibliothèque numérique de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (NuBIS), qui précise dans sa rubrique « Comment chercher un document » que : « Il n'existe pas à ce jour de métadonnées d'HTR (*Handwritten Text Recognition*) ni d'OCR (*Optical Character Recognition*) qui permettrait d'accéder au contenu des documents textuels. La recherche en plein texte sur les documents imprimés ou manuscrits n'est donc pas possible ». En attendant son perfectionnement, le contrôle qualité de l'OCR peut être effectué en s'inspirant des résultats de projets européens comme Europeana Newspapers, ou en faisant participer les publics à des projets de correction participative comme nous l'avons vu dans notre partie précédente.

---

<sup>169</sup> BOUDAREL, Sophie. « La généalogie plus accessible dans Gallica », *La Revue française de Généalogie*, n° 253, mai 2021.

<sup>170</sup> Bibliothèque nationale de France. « Les publics de la BnF : Synthèse de l'Observatoire 2020 » (rapport), 2022.

<sup>171</sup> ANDRO, Mathieu et SALEH, Imad. « La correction participative de l'OCR : le crowdsourcing au profit des bibliothèques numériques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 17 juin 2015 [consulté le 13 février 2024]. En ligne : [https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-correction-participative-de-l-ocr\\_70759](https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-correction-participative-de-l-ocr_70759)

## *Handwritten text recognition*

Les généalogistes sont particulièrement demandeurs de l'HTR, soit la recherche plein texte des documents manuscrits, qui ne sont pour la plupart disponibles qu'en format image pour le moment. Dans notre sondage, un généalogiste nous dit attendre « avec impatience les effets de l'intelligence artificielle sur l'HTR et autres applications... ». En remontant les générations, les pratiquants sont souvent confrontés à des documents de l'Ancien Régime voire du Moyen-Âge, difficiles à déchiffrer lorsqu'on ne dispose pas de formation en paléographie. Or, l'absence des documents manuscrits de l'OCR exclut un grand nombre de résultats de leurs recherches. Mais ils sont plus difficiles à déchiffrer : variété des mises en pages, styles d'écritures différant selon les auteurs, graphies non latines (arabe, arménienne, chinoise, hébraïque, etc.) rendent compliquée la compréhension par la machine.

Mais là encore, les bibliothèques font figure de pionnières dans le domaine, en initiant de nombreux projets pour le développement de l'HTR. Ainsi, la bibliothèque de Norvège lançait en 2020 un projet de modèles de reconnaissance automatique avec l'ambition d'un taux d'erreurs en-deçà de 4%<sup>172</sup>. En France, des formations à l'outil eScriptorium, application libre pour la transcription automatique, sont désormais données à la BnF dans le cadre du projet commun DataLab / HumaNum intitulé « HTRomance », et l'établissement a organisé une journée d'études en partenariat avec le consortium HumaNum DISTAM sur la question de la reconnaissance des langues peu dotées. Et grâce à Geneanet, la France est également membre de READ-COOP, une société coopérative européenne destinée à révolutionner l'accès aux documents historiques et développeur de la plateforme Transkribus, entraînée comme eScriptorium à reconnaître l'écriture manuscrite. Une fois les documents numérisés en haute définition, Transkribus crée des modèles linguistiques à l'aide d'algorithmes d'apprentissage qui sont entraînés à reconnaître les écritures, mots et tournures de phrases courantes pour déchiffrer les contenus.

Ce procédé est cependant indissociable de l'humain. S'il peut aider les professionnels et usagers à transcrire les documents, ce sont les agents qui l'entraînent et lui fournissent l'accès aux documents numérisés, comme en témoigne Jean-Olivier Dicaire-Leduc de l'Université de Montréal après avoir travaillé sur du *machine learning* : « Les transcriptions automatiques effectuées par Transkribus comportent certaines erreurs, que j'ai corrigées afin de faciliter la lecture et le balisage »<sup>173</sup>. Dans le cadre de la fouille de texte, des programmes de recherche sont également indispensables pour améliorer les contenus et les outils : constitution de corpus textuels, extraction des concepts valides et validation d'un vocabulaire contrôlé.

Grâce à leur rôle précurseur dans ce domaine de recherche, les bibliothèques ont l'opportunité d'adopter une posture critique vis-à-vis de ces projets de recherche et de signaler les données créées par *machine learning* de façon à expliquer leur

---

<sup>172</sup> BEYER, Yngvil. « Handwritten Text Recognition at the National Library of Norway », *Consortium of European Research Libraries (CERL)*, 24 juin 2021 [consulté le 13 février 2024]. En ligne : <https://cerlblog.wordpress.com/2021/06/24/handwritten-text-recognition-at-the-national-library-of-norway/>

<sup>173</sup> TEXIER, Bruno. « Comment le Québec utilise l'intelligence artificielle pour faire parler ses archives », *Archimag*, 9 novembre 2023 [consulté le 4 janvier 2024]. En ligne : [https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2023/11/09/comment-quebec-utilise-intelligence-artificielle-faire-parler?fbclid=IwAR1jY5PbswVQfTrOrx4v6GHZ31JSDG\\_BSRcjjFpFk\\_GbMgZIV-zjtavVizY](https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2023/11/09/comment-quebec-utilise-intelligence-artificielle-faire-parler?fbclid=IwAR1jY5PbswVQfTrOrx4v6GHZ31JSDG_BSRcjjFpFk_GbMgZIV-zjtavVizY)

création, et à les intégrer dans la pratique historique<sup>174</sup>. Nous commençons donc à percevoir le rôle que peut avoir l'intelligence artificielle dans l'aide à la recherche et la façon dont les bibliothèques peuvent s'en saisir pour faciliter l'accès aux ressources. Mais si des procédés comme Transkribus relèvent du *machine learning*, il ne s'agit là que d'une sous-catégorie de l'IA. Cette dernière peut également nous assister dans nos recherches généalogiques de bien d'autres manières.

## L'intelligence artificielle pour la recherche

Dans notre contexte, l'intelligence artificielle peut être particulièrement utile pour aider les chercheurs dans leurs hypothèses de recherche les plus complexes. En outre, le développement de ChatGPT remet en question la façon dont les chercheurs trouvent des documents (recherche par questions, tutoiement de l'outil...), rendant les moteurs de recherches classiques, et donc nos catalogues, obsolètes. Pour Thierry Delannoy<sup>175</sup>, un exemple de future recherche généalogique via IA pourrait ressembler à ceci : « Je recherche quelqu'un de la famille X entre telle date et telle date, dans tel département. Qu'est-ce que tu peux me trouver ? ». D'après Matthieu Gioux<sup>176</sup>, l'IA pourra également permettre aux bibliothèques d'améliorer les recherches en corrigeant les fautes ou en adoptant un langage naturel, mais aussi en permettant des recherches par concepts ou par similarités. Grâce à cette dernière fonction qui propose des documents similaires à notre recherche pour l'approfondir, elle dispose d'un grand potentiel de médiation. Prédicative enfin, elle peut également être un outil d'aide à la décision et au pilotage, par exemple en observant les données de conservation afin d'anticiper la dégradation de documents.

L'intelligence artificielle générative, c'est-à-dire celle qui crée des contenus comme du texte, des données ou des images, peut également intervenir dans le cadre de nos recherches par le biais d'agents conversationnels. Ces derniers existent déjà pour des échanges généralistes, comme l'a fait la société OpenAI, mais aussi pour des cas d'usages à des fins très précises, comme des dialogues entre médecins et patients. En bibliothèques, ces *chatbots* de questions / réponses peuvent servir la recherche généalogique, comme celui développé par la Bibliothèque nationale du Luxembourg (BnL) en collaboration avec OpenAI. Les signataires de ce contrat ont ainsi développé un robot pour parcourir les collections numérisées de l'établissement, soit huit millions d'articles et de journaux, qui font partie des ressources les plus consultées par les généalogistes. Le *chatbot*, capable de comprendre plusieurs langues, donne aux usagers des informations détaillées et argumentées sur les archives qui les intéressent. En outre, contrairement à un catalogue, il peut apprendre des différentes questions qui lui ont été posées. Pour le moment en phase expérimentale, le projet rencontre cependant quelques limites. L'outil n'est pas encore aussi exhaustif qu'une recherche pas mots-clés ou un système de filtres, et la BnL est soumise aux règles d'utilisation de ChatGPT définies par le contrat. L'utilisation du *chatbot* est ainsi réservée aux « utilisateurs disposant d'un compte a-z.lu (moteur de recherche des bibliothèques luxembourgeoises) ou

---

<sup>174</sup> Terras, Melissa. « The role of the library when computers can read: Critically adopting Handwritten Text Recognition (HTR) technologies to support research », dans *The Rise of AI: Implications and Applications of Artificial Intelligence in Academic Libraries*, Atlanta : ACRL - Association of College & Research Libraries (ACRL), 2022, p. 137-148.

<sup>175</sup> Entretien téléphonique avec Thierry Delannoy, généalogiste amateur et formateur, 14 décembre 2023.

<sup>176</sup> Entretien avec Matthieu Gioux, chef de produit Gallica, 26 juillet 2023.

d'un compte Google »<sup>177</sup>, et la réutilisation des résultats est soumise à des limites d'utilisations en raison des coûts du service : les réponses collectées par les usagers ne peuvent donc être exploitées qu'à condition d'informer leurs lecteurs que le contenu a été « généré par IA et qu'il possède des limites »<sup>178</sup>.

L'on perçoit ici les premiers obstacles à l'utilisation de l'intelligence artificielle en bibliothèque, à savoir les difficultés techniques et les coûts engendrés pour les institutions. D'une part, les outils d'IA s'intègrent encore difficilement aux systèmes d'information actuellement utilisés en bibliothèques, ce qui limite l'industrialisation des procédés. D'autre part, les infrastructures d'IA sont très coûteuses en termes de compétences métier et de matériel (stockage des données, puissances de calcul, cartes graphiques). Afin de surmonter ces complications, des projets de recherche peuvent être menés afin de créer des plateformes partagées entre plusieurs institutions et de mutualiser les moyens, tant humains que matériels et financiers. Dans le domaine des humanités numériques, certaines infrastructures comme HumaNum existent déjà, mais sont encore sous-dimensionnées par rapport aux besoins et par conséquent en surcapacité. Leur développement permettrait de réaliser des économies considérables en diminuant les coûts d'achat et de maintenance, mais aussi de partager les expériences entre établissements et de rendre visible l'importance des bibliothécaires dans le développement de ces projets.

L'utilisation de l'intelligence artificielle ne remet cependant pas en question l'importance des archives et des bibliothèques dans le parcours d'un généalogiste, pour qui les sources historiques nominatives sont absolument indispensables. Comme le dit Bruno Ricard, directeur des Archives nationales, « face à la désinformation générée par l'IA, les archives apportent la preuve d'un événement et l'existence d'une parole prononcée »<sup>179</sup>. Elle peut en revanche être complémentaire au travail des professionnels et des usagers, notamment dans le domaine de la médiation. Même au niveau de l'indexation et de la recherche plein texte, Edouard Bouyé, directeur des archives départementales de la Côte d'Or, relativise les compétences de l'IA : « L'indexation collaborative porte surtout sur des patronymes et ce sera probablement difficile pour l'intelligence artificielle (...) [elle] reste en fait assez stupide si on ne la nourrit pas de milliers de pages ! »<sup>180</sup>.

Bibliothécaires et généalogistes n'ont donc pas à s'en faire : malgré toutes les innovations technologiques du moment, les ressources généalogiques nécessitent toujours un traitement continu de la part des professionnels et sont destinées à être (re)découvertes par nos usagers. Les partages d'expériences et l'apprentissage collectif de cette communauté ne sont donc pas prêts de disparaître, les pratiquants ayant besoin de maîtriser les nouvelles façons de trouver l'information qui rendent la pratique toujours plus accessible et facilitée.

---

<sup>177</sup> HALSENBACH, Axel. « La bibliothèque nationale du Luxembourg propose un nouveau service : l'exploration de ses archives avec ChatGPT », *Archimag*, 16 octobre 2023 [consulté le 4 janvier 2024]. En ligne : <https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2023/10/16/bibliotheque-nationale-luxembourg-propose-nouveau-service-exploration>

<sup>178</sup> *Ibidem*.

<sup>179</sup> TEXIER, Bruno. « L'expertise des archivistes ne sera jamais remplacée par l'intelligence artificielle », *Archimag*, n° 370, décembre 2024.

<sup>180</sup> TISON, Véronique. « Les multiples facettes de l'indexation collaborative », *La Revue française de Généalogie*, n° 258, mars 2022.

## CONCLUSION

---

Les bibliothèques sont des institutions qui conservent, traitent et valoriser une grande quantité de sources généalogiques, d'époques variées et d'une typologie très hétérogène selon la nature des institutions, leur politique documentaire et les méthodes d'acquisition qui ont fluctué au fil des siècles. Elles sont également des lieux d'expérimentations et d'innovations dans le domaine documentaire, grâce à des professionnels enclins à faire évoluer leur pratique et à y inclure les usagers. Grâce à cela, ces établissements sont des lieux utiles aux généalogistes, mais encore peu utilisés à cause d'un manque de connaissance et de médiation autour des ressources concernées. Pourtant, recherche généalogique et institutions documentaires évoluent en parallèle, s'apportant mutuellement des moyens de progresser et s'inspirant des progrès et initiatives de l'autre. Les bibliothèques doivent donc encore s'affirmer comme institutions indispensables à une recherche généalogique documentée, créant du lien et apportant du contexte dans les histoires familiales. En assumant leur son rôle dans la pratique, des bénéfices seront visibles pour tous les acteurs de l'environnement généalogique.

Les généalogistes sont le public idéal pour expérimenter ensemble : il s'agit d'une communauté active, passionnée, friande de nouvelles technologies et majoritairement à l'aise avec le numérique et les méthodes de recherche d'information. Par ailleurs, la pratique encore peu académique de la généalogie tend à se professionnaliser et à être reconnue avec sérieux, y compris dans les milieux universitaires. Cela offre aux deux parties des opportunités de collaboration nombreuses, en ligne ou sur place, que l'on soit professionnel ou amateur. Indexation participative, numérisations massives, ateliers d'entraide ou utilisation de l'intelligence artificielle ne sont que des exemples de ce qu'il est possible d'accomplir. Ces collaborations sont tout autant encouragées avec les services d'archives, qui connaissent les publics généalogistes et leurs besoins, disposent de compétences complémentaires à celles des professionnels des bibliothèques, et partagent le même objectif : servir les usagers et rendre accessible l'information. Si des mutualisations sont possibles mais non toujours souhaitables, un certain nombre de politiques publiques peuvent cependant faciliter les projets communs tant au niveau national que sur les territoires, et rendre possible des coopérations bénéfiques à tous les niveaux.

Ce travail de coopération et d'innovation est d'autant plus pertinent que la généalogie n'est pas près de disparaître, et inclura toujours nécessairement de l'humain. Comme Albert, généalogiste interrogé par la psychologue Eve Scorneaux dans son étude « Envelopper de mémoire pour exister »<sup>181</sup>, les pratiquants et les professionnels partagent cette même passion pour la transmission, la recherche de connaissances et la réunion de données éparpillées, pour finalement « sauver la mémoire » et « rendre justice » aux vivants du passé, tout en nourrissant la soif de connaissances de ceux du présent.

---

<sup>181</sup> SCORNEAUX, Eve. « Envelopper de mémoire pour exister : la recherche généalogique », *Cahiers de psychologie clinique*, vol. 43, n° 2, 2014, p. 205-220.



## BIBLIOGRAPHIE

---

Tous les liens ont été vérifiés le 26 février 2024.

### ❖ Textes officiels

- Dupuit, Jean-Sébastien, et Alain Erlande-Brandenburg. « Répartition des attributions en matière de conservation du patrimoine écrit entre les services d'archives et les bibliothèques », circulaire AD 8299 et DLL/DBEAG/BHK/EN/N° 94-992, 1994.
- Duquenne, Isabelle, Patrick Lefebvre, et Stéphane Pellet. « Les plans d'urgence dans les Bibliothèques patrimoniales françaises : pour une politique nationale de prévention des risques ». Inspection générale de l'éducation, des sports et de la recherche (IGESR), 2022.
- Loi n° 73-1150 du 27 décembre 1973 de finances pour 74. *Journal Officiel (J.O.)*, 28 décembre 1973.
- Loi n° 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives (1979). *La Gazette des archives*, n° 104, 1979, p. 34-41. [https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_1979\\_num\\_104\\_1\\_2662](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1979_num_104_1_2662)
- Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006 portant réformes des successions et des libéralités (1), article 36. *Légifrance* : [https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000006284870](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006284870)
- Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, *Journal officiel de la République française (JORF)*, n° 0297, texte n° 3, 22 décembre 2021. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2021/12/21/MICX2115869L/jo/texte>
- Mistral, Julie, et Yves Desrichard. « Les plans de conservation partagée des périodiques en France : un état de l'art quantitatif et qualitatif ». Montpellier : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes), décembre 2019.
- Observatoire de la Lecture Publique. « Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales ». Ministère de la Culture, 2021.
- Service interministériel des Archives de France (SIAF), « Rapport annuel d'activité des Archives de France », 2022.

### ❖ Etudes des publics

- Bibliothèque nationale de France (BnF). « Les publics de la BnF : Synthèse de l'Observatoire 2020 ». Paris : BnF, 2020.
- Bibliothèque nationale de France (BnF) et Service interministériel des Archives de France (SIAF). « Qui sont les usagers en ligne communs entre les Archives et la BnF ? ». *France Archives*, 2022. <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/677845362>.
- De Morant, Guillaume. « Généalogistes fréquentant des bibliothèques, répondez ! ». *La Revue française de Généalogie*, 13 novembre 2023. <https://www.rfgenealogie.com/infos/genealogistes-frequentant-des-bibliotheques-repondez>.

- Guigeno, Brigitte. « Qui sont les publics des archives ? ». Paris : Service interministériel des Archives de France (SIAF), 2015. <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/38196>.
- Guigeno, Brigitte. *Vous avez dit généalogistes ? Portraits des internautes des sites d'archives*. Présenté à la Journée d'étude Archives de France – Bibliothèque nationale de France, 2016. <https://www.dailymotion.com/video/x3m096t>.
- Lamirault, Fabrice. « Les taux d'engagement moyens par réseaux sociaux en 2023 ». *L'empreinte digitale*, épisode 135, 21 février 2023. <https://lempreintedigitale.com/podcast/taux-engagement-moyen-par-reseaux-sociaux/>.
- OpinionWay pour Filae. « Les Français et la généalogie ». OpinionWay, novembre 2016. <https://www.opinion-way.com/fr/sondage-d-opinion/sondages-publies/opinion-societe/societe/opinionway-pour-filae-les-francais-et-la-genealogie-novembre-2016.html>.

### ❖ Jeunesse et généalogie

- Brillaud, Benjamin (NotaBene). *Tuto généalogie - Retrouvez vos ancêtres !*, YouTube, 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=d7i9gZtrn7A>.
- Cousin, Edouard. « Guebwiller. Salon Généastory : la généalogie n'attend pas le nombre des années ». *L'Alsace*, 23 octobre 2023. <https://www.lalsace.fr/culture-loisirs/2023/10/23/la-genealogie-n-attend-pas-le-nombre-des-annees>.
- De Morant, Guillaume. « Jeunes et généalogie : une enquête sur les pratiques ». *La Revue française de Généalogie*, 4 janvier 2024. <https://www.rfgenealogie.com/infos/jeunes-et-genealogie-une-enquete-sur-les-pratiques>.
- De Morant, Guillaume. « Il n'y a pas d'âge pour s'initier à la généalogie ». *La Revue française de Généalogie*, 11 septembre 2023. <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/il-n-y-a-pas-d-age-pour-s-initier-a-la-genealogie>.
- De Morant, Guillaume. « Les vertus pédagogiques de la généalogie à l'école ». *La Revue française de Généalogie*, 7 juillet 2020. <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/les-vertus-pedagogiques-de-la-genealogie-a-l-ecole>.
- Hauchard, Lucas (Squezzie). *JE DÉCOUVRE MES ORIGINES...*, YouTube, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=xrkmdXyOaHg>.

### ❖ Les femmes dans la généalogie

- Bender, Gabriel et TEDxMarigny. *La généalogie est patrilinéaire... où sont les mères ?*, YouTube, 2022. <https://www.youtube.com/watch?v=PAVDqEXgbQk>.
- « A la recherche des femmes dans la presse ancienne numérisée (1850 – 1950) », colloque, Bibliothèque nationale de France (BnF), 15 mars 2021.
- Pineau, Frédéric. *Décrypter les uniformes féminins de nos photos de famille, 1852-1945*, Paris : Editions Archives & Culture, 2023.

## ❖ La généalogie en bibliothèques

- Boudarel, Sophie. « Généalogie : Ce que vous trouverez, ou pas, dans Gallica », *Blog Gallica*. <https://gallica.bnf.fr/blog/18022021/genealogie-ce-que-vous-trouverez-ou-pas-dans-gallica?mode=desktop>
- Boudarel, Sophie. « La généalogie plus accessible dans Gallica », *La Revue française de Généalogie*, n° 253, mai 2021.
- Corriou, Morgan, Christine Costeque, Bénédicte Jarry, *et al.* Sous la direction de Anne Charmasson-Creus. *Identité et visibilité du fonds de généalogie de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu*, Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2006.
- De Morant, Guillaume. « Les formations universitaires à la généalogie », *La Revue française de Généalogie*, n° 265, mai 2023
- Gérard, Jean-Philippe. *Répertoire des ressources généalogiques et héraldiques du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France*. Versailles : Mémoire & Documents, 2003.
- Guyomard, Fanny. « Les ateliers de généalogie en bibliothèque : un intemporel ». *Livres Hebdo*, 22 septembre 2022. <https://www.livreshebdo.fr/article/les-ateliers-de-genealogie-en-bibliotheque-un-intemporel>.
- Hervis, Charles. « Un nouveau diplôme universitaire “Histoire des familles et généalogie” ». *La Revue française de Généalogie*, 10 juillet 2023. <https://www.rfgenealogie.com/infos/un-nouveau-diplome-universitaire-histoire-des-familles-et-genealogie>.
- Martin, Eugénie, sous la direction de Frédéric Clavert. *Les modèles de valorisation numérique de la presse ancienne en France*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.
- Néouze, Valérie. « Enquête sur le patrimoine des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 6, 2008, p. 16.
- Neulat, Tony. *Gallica et RetroNews : deux eldorados généalogiques*. Paris : Archives & Culture, 2021.
- Neulat, Tony. « Les fonds de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie ». *La Revue française de Généalogie*, n° 261, 2022.
- Neulat, Tony. « Parcourez la presse », *La Revue française de Généalogie*, numéro spécial, février 2022.

## ❖ Bibliothèques d'archives

- Bernardet, Véronique, Sabine Souillard, Anne Dauga-Pernin, et Dominique Bassière. *Bibliothèques d'archives*. Les petits guides des archives. Paris : Association des archivistes français, 2010.
- Chevallier, Alexandre, Thierry Claerr, Juliette Gaultier, Anne-Laurence Hostin, et Annie Prunet. « Opération #PerlesBA : valoriser le patrimoine en bibliothèques d'archives ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 20 décembre 2023. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2023-00-0000-031>.

### ❖ Archives privées et littéraires, fonds d'érudits

- Association des archivistes français (AAF). *Archives privées, un patrimoine méconnu : Petit guide à l'usage des propriétaires*. Paris : AAF, 2005.
- Cornu, Marie, et Jérôme Fromageau. *La préservation des archives privées et l'intérêt public*. Droit du patrimoine culturel et naturel. Paris : L'Harmattan, 2013.
- De la Barre, Chloé, sous la direction de Claire Haquet. *Les fonds d'érudits locaux en bibliothèque : état des lieux et visibilité*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2023.
- Hincker, Louis, Arnaud Huftier, Frédérique Amselle, et Marc Lacheny. *Les archives familiales des écrivains : Des matériaux, un motif, une question*. Valenciennes : Presses Universitaires de Valenciennes, 2018.
- Hiroux, Françoise, et Françoise Mirguet. *Les archives personnelles. Enjeux, acquisition, valorisation*. Paris : L'Harmattan, 2013.
- Nougaret, Christine, et Pascal Even. *Les archives privées*. Manuels et guides pratiques. Paris : La Documentation française, 2008.

### ❖ Mutualisations des services d'archives et des bibliothèques

- Selle, Xavier de la. « Quand bibliothèque et archives font mémoire commune ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 3, 2010, p. 46-49.
- Texier, Bruno. « Québec : retour sur la fusion des archives et de la bibliothèque nationales ». *Archimag*, 22 septembre 2023. <https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2023/09/22/quebec-retour-fusion-archives-bibliotheque-nationales>.
- Vatican, Agnès. « Convergences et divergences entre archives et bibliothèques ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, 2011, p. 16-20.

### ❖ Indexation collaborative

- Andro, Mathieu. *Bibliothèques numériques et crowdsourcing*. Collection systèmes d'information, web et société, Volume 4. Londres : ISTE Editions, 2017.
- Andro, Mathieu, et Imad Saleh. « La correction participative de l'OCR : le crowdsourcing au profit des bibliothèques numériques ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2015. [https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-correction-participative-de-l-ocr\\_70759](https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-correction-participative-de-l-ocr_70759).
- Baudouin, Valérie, Philippe Chevallier, et Lionel Maurel. *Le web français de la Grande Guerre, Réseaux amateurs et institutionnels*. Les passés dans le présent – Travaux & Recherches. Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018.
- Boudarel, Sophie. « Gallicarte, géolocalisez les collections de Gallica ». *La Gazette des Ancêtres*, 6 février 2020. <https://la-gazette-des-ancetres.fr/gallicarte/>.
- Chaigne, Marion. « Les journées d'études Bibliopat 2023 ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 10 janvier 2024. [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/les-journees-d-etudes-bibliopat-2023\\_71724](https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/les-journees-d-etudes-bibliopat-2023_71724).
- Holley, Rose. « Crowdsourcing: How and Why Should Libraries Do It? » *D-Lib Magazine* 16, n° 3/4, mars 2010.

- Gueye, Sokhna Kiné Ndiaye, sous la direction de Céline Guyon. *L'intelligence collective au service de la valorisation des archives numériques publiques*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2018.
- Le Deuff, Olivier. « Folksonomies : les usagers indexent le web ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, 2006, p. 66-70.
- Moirez, Pauline. « Bibliothèques, crowdsourcing, métadonnées sociales ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 5, 2013, p. 32-36.
- Néroulidis, Ariane, sous la direction de Céline Guyon. *Le crowdsourcing appliqué aux archives numériques : concepts, pratiques et enjeux*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2015.
- Thébault, Frédéric. « 30 millions de fiches indexées : merci à vous ! » Geneanet, 22 septembre 2023. <https://www.geneanet.org/blog/post/2023/09/30-millions-de-fiches-indexees-merci-a-vous>.
- Theimer, Kate. « Exploring the Participatory Archives ». Présenté au Society of American Archivists annual meeting (Chicago, Illinois), 2011. <https://www.slideshare.net/ktheimer/theimer-participatory-archives-saa-2011>.
- Tison, Véronique. « Les multiples facettes de l'indexation collaborative », *La Revue française de Généalogie*, n° 258, mars 2022.

#### ❖ Outils numériques

- Archassal, Pierre-Valéry. « 1,5 million de faire-part sur Geneanet ». *La Revue française de Généalogie*, 8 septembre 2023. <https://www.rfgenealogie.com/infos/15-million-de-faire-part-sur-geneanet>.
- Beyer, Yngvil. « Handwritten Text Recognition at the National Library of Norway ». *CERL Blog* (blog), 24 juin 2021. <https://cerlblog.wordpress.com/2021/06/24/handwritten-text-recognition-at-the-national-library-of-norway/>.
- Cosson, Stéphane. « DUMAS ». *Généalogie blog*, 8 septembre 2019. <https://www.cosson-genealogieblog.fr/2019/09/08/dumas/>.
- « Inscrivez-vous au ChallengeAZ de 2023 », Geneatech. 27 juin 2023. <https://geneatech.fr/blog/inscrivez-vous-au-challengeaz-2023/>
- « GeneaWeekEnd 2023 : Programme et mode d'emploi », Geneatech, 9 janvier 2023. <https://geneatech.fr/blog/evenements/geneaweekend-2023-programme-et-mode-demploi/>
- De Morant, Guillaume. « Des nouvelles de POP, la plateforme ouverte du patrimoine ». *La Revue française de Généalogie*, 8 janvier 2024. <https://www.rfgenealogie.com/infos/des-nouvelles-de-pop-la-plateforme-ouverte-du-patrimoine>.
- De Morant, Guillaume. « Un podcast de Binge sur la généalogie ! ». *La Revue française de Généalogie*, 18 novembre 2021. <https://www.rfgenealogie.com/infos/un-podcast-de-binge-sur-la-genealogie>.
- Neulat, Tony. « Quel réseau social dans quel cas ? », *La Revue française de Généalogie*, numéro spécial, février 2022.

Sibers, Jean-François. « Banque numérique du savoir en Aquitaine : dix ans pour la confluence des ressources patrimoniales en région ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 4, 2011.

Terras, Melissa. « The Role of the Library When Computers Can Read: Critically Adopting Handwritten Text Recognition (HTR) Technologies to Support Research ». In *The Rise of AI: Implications and Applications of Artificial Intelligence in Academic Libraries*, p. 137-48. Atlanta : Association of College & Research Libraries (ACRL), 2022.  
<https://www.research.ed.ac.uk/en/publications/the-role-of-the-library-when-computers-can-read-critically-adopti>.

Texier, Bruno. « 15 % de la population en situation d'illectronisme en France ». *Archimag*, 11 juillet 2023. <https://www.archimag.com/vie-numerique/2023/07/11/15-population-situation-illectronisme-france>.

Texier, Bruno. « Tonnerre de Brest ! Le Télégramme numérise ses archives... » *Archimag*, 9 décembre 2016. <https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2016/12/09/tonnerre-brest-telegramme-numerise-archives>.

Union professionnelle des généalogistes. « Le Challenge UPro-G », consulté le 21 janvier 2024. En ligne : <https://upro-g.fr/challenge-uprog/>

#### ❖ Intelligence artificielle

Halsenbach, Axel. « La Bibliothèque nationale du Luxembourg propose un nouveau service : l'exploration de ses archives avec ChatGPT ». *Archimag*, 16 octobre 2023. <https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2023/10/16/bibliotheque-nationale-luxembourg-propose-nouveau-service-exploration>.

Texier, Bruno. « Comment le Québec utilise l'intelligence artificielle pour faire parler les archives ». *Archimag*, 9 novembre 2023. <https://www.archimag.com/archives-patrimoine/2023/11/09/comment-quebec-utilise-intelligence-artificielle-faire-parler>.

Texier, Bruno. « L'expertise des archivistes ne sera jamais remplacée par l'intelligence artificielle », *Archimag*, n° 370, décembre 2024.

#### ❖ Evolution de la pratique généalogique

Barnier, Damien. « Internet dépoussière la généalogie ». Ipsos, 3 mai 2010. <https://www.ipsos.com/fr-fr/internet-depoussiere-la-genealogie>.

Cabanel, Patrick. « La "fièvre" généalogique : Depuis quand ? Comment ? Pourquoi ? ». *La Revue française de Généalogie*, n° 95, 1995, p. 19.

Desachy, Matthieu, et Michel Pastoureau. *L'héraldique et le livre*. Paris, Toulouse : Somogy éditions d'art, Service interétablissement de coopération documentaire, 2002.

« Petite histoire de la Généanautie ». Geneawiki.  
[https://fr.geneawiki.com/wiki/Petite\\_histoire\\_de\\_la\\_G%C3%A9n%C3%A9anautie](https://fr.geneawiki.com/wiki/Petite_histoire_de_la_G%C3%A9n%C3%A9anautie)

Laug, Hélène, sous la direction de Céline Guyon. *La pratique généalogique amateur en France, à l'ère du numérique*. Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2017.

- Levallois, Marie-Pierre. *Larousse de la généalogie : à la recherche de vos ancêtres*, Paris : Larousse, 2003.
- Mergnac, Marie-Odile. *La généalogie : une passion française*. Paris : Autrement Editions, 2003.
- Palasi, Philippe. *Jeux de cartes et jeux de l'oie héraldiques aux XVIIe et XVIIIe siècles : une pédagogie ludique en France sous l'Ancien Régime*. Paris : Picard, 2000.

❖ **Autres**

- Farge, Arlette. *Le goût de l'archive*. Points / Histoire édition. Paris : Seuil, 1997.
- Laforge, Fabien. « Politique documentaire : les métiers d'hier, d'aujourd'hui et de demain ? », 68<sup>e</sup> congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), Dunkerque, 8 juin 2023.
- Radio Télévision Suisse (RTS). *Quelles questions soulèvent la constitution de la plus grande bibliothèque généalogique au monde ?*, YouTube, 2014. <https://www.youtube.com/watch?v=Bkd045V4498>.
- Scoreaux, Eve. « Envelopper de mémoire pour exister : la recherche généalogique ». *Cahiers de psychologie clinique*, vol. 43, n° 2, 2014, p. 205-220.
- Vandewale, Jean-Jacques. « Un patrimoine commun, oui mais qui fait quoi ? », 68<sup>e</sup> congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), Dunkerque, 8 juin 2023.



## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

<b>LISTE DES ENTRETIENS INDIVIDUELS .....</b>	<b>4</b>
<b>SONDAGE POUR L'ETUDE DES PUBLICS .....</b>	<b>4</b>
<b>ATELIERS DE GENEALOGIE RECENSES EN BIBLIOTHEQUES .....</b>	<b>4</b>
<b>PARTENAIRES DES GALLICA MARQUES BLANCHES .....</b>	<b>4</b>
<b>USUELS DE GENEALOGIE DE LA BU VAUBAN DE NIMES .....</b>	<b>4</b>

## LISTE DES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Nom	Fonction	Etablissement	Date	Format
Thierry CLAERR	Chef de la bibliothèque	Archives nationales	31/05/2023	Physique
Louis FAIVRE D'ARCIER	Directeur	Archives municipales de Lyon	05/06/2023	Physique
Bruno GALLAND	Directeur	Archives départementales du Rhône	29/06/2023	Physique
Thomas BREBANT	Responsable du Silo moderne	Bibliothèque municipale de Lyon	30/06/2023	Téléphone
Matthieu GIOUX	Chef de produit Gallica	Bibliothèque nationale de France	26/07/2023	Physique
Tony NEULAT	Généalogiste, auteur, formateur	Revue française de généalogie / RetroNews / Geneanet / European Academy of Genealogy	16/08/2023	Téléphone
Sophie BOUDAREL	Généalogiste professionnelle, formatrice	Indépendante	29/08/2023	Téléphone
Carole LE NATUR	Responsable des collections patrimoniales	Médiathèque François Mitterrand - Les Capucins (Brest)	17/10/2023	Téléphone
Eric POCIELLO	Président	Cercle Lozérien de Généalogie / Union Généalogique d'Occitanie Historique	25/10/2023	Téléphone
Bruno MAYORGAS	Responsable du fonds patrimonial	Médiathèque de Vienne	26/10/2023	Téléphone
Romain GAILLARD	Responsable du CNLJ	Bibliothèque nationale de France	27/10/2023	Visioconférence
Laurent NABIAS	Chargé de système info. doc. et numérisation, généalogiste	Université Sorbonne Nouvelle	09/11/2023	Téléphone
Jordane BOUGEOT	Responsable du fonds Histoire	Bibliothèque universitaire de Nîmes	07/12/2023	Téléphone
Thierry DELANNOY	Généalogiste amateur, formateur	Médiathèque l'Albatros (Armentières)	14/12/2023	Téléphone

# SONDAGE POUR L'ETUDE DES PUBLICS

Titre du sondage : Généalogie en bibliothèque

## Description :

*Cette enquête a pour objectif de saisir les habitudes de recherches et les besoins en formation des généalogistes, amateurs ou professionnels. La participation est anonyme.*

*Les résultats seront publiés dans un mémoire d'étude réalisé par Clémentine Laurent, conservatrice des bibliothèques stagiaire à l'Enssib (école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques). Ce mémoire porte sur la recherche généalogique en bibliothèques et insiste sur l'identification et l'accès aux sources, ainsi que leur valorisation. Il sera publié en libre-accès sur la bibliothèque numérique de l'Enssib fin 2024.*

*Si vous le souhaitez, vous pouvez également envoyer vos retours d'expériences sur vos recherches généalogiques en bibliothèques à [clementine.laurent@enssib.fr](mailto:clementine.laurent@enssib.fr)*

*Un grand merci pour votre précieuse participation !*

## Questions sur les participants

Êtes-vous...

- Un homme
- Une femme
- Ne préfère pas répondre

Êtes-vous... (*plusieurs réponses possibles*)

- Généalogiste amateur
- Généalogiste professionnel
- Historien amateur
- Historien professionnel
- Enseignant-chercheur
- Membre d'une association de généalogie
- Membre d'une société savante / historique
- Archiviste
- Bibliothécaire

Quel âge avez-vous ?

- Moins de 18 ans
- 18 - 29 ans
- 30 - 44 ans
- 45 - 59 ans
- 60 ans et plus

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? (pour les personnes retraitées, merci d'indiquer votre catégorie d'avant retraite)

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions Intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Autre :

Quel est votre niveau d'étude ?

- Brevet des collèges
- CAP, BEP ou équivalent
- Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent
- BTS ou équivalent (Bac +2)
- Licence ou équivalent (Bac +3)
- Maîtrise ou équivalent (Bac +4)
- Master ou équivalent (Bac +5)
- Doctorat (> Bac +5)
- Sans diplôme ou certificat
- Ne préfère pas répondre

Dans quel département vivez-vous ?

.....  
.....

### Questions sur les habitudes de recherche

A quelle fréquence réalisez-vous des recherches généalogiques ?

- Tous les jours ou presque
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre
- Au moins une fois par an
- Jamais

Êtes-vous inscrit dans une ou des bibliothèques ?

- Oui, dans plusieurs bibliothèques
- Oui, dans une bibliothèque
- Non

Si oui, êtes-vous inscrit dans...

- Une bibliothèque municipale / de quartier
- Une bibliothèque universitaire
- La Contemporaine
- La Bibliothèque nationale de France
- Autre :

Si non, pourquoi ?

.....  
.....

A quelle fréquence allez-vous en bibliothèque ?

- Tous les jours ou presque
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre
- Au moins une fois par an
- Jamais

A quelle fréquence allez-vous en bibliothèque pour des recherches généalogiques ?

- Tous les jours ou presque
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre
- Au moins une fois par an
- Jamais

Consultez-vous des bibliothèques numériques (= des plateformes de ressources numérisées par des bibliothèques) ?

- Gallica
- RetroNews
- L'Argonnaute
- Je ne consulte pas de bibliothèques numériques
- Autre :

A quelle fréquence consultez-vous des bibliothèques numériques ?

- Tous les jours ou presque
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre
- Au moins une fois par an
- Jamais

A quelle fréquence consultez-vous des bibliothèques numériques pour des recherches généalogiques ?

- Tous les jours ou presque
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre
- Au moins une fois par an
- Jamais

Si vous ne consultez pas de bibliothèques numériques : pourquoi ?

.....  
.....

Quels types de documents consultez-vous en bibliothèques (*physiques ou numériques*) lors de vos recherches généalogiques ?

- Presse ancienne
- Presse contemporaine
- Ouvrages en libre-accès
- Ouvrages sur réservation
- Manuscrits
- Fonds anciens
- Photographies
- Faire-part
- Registres
- Autre :

Dans le cadre de vos recherches généalogiques, vous arrive-t-il de consulter...

- Des bases généalogiques gratuites
- Des bases généalogiques payantes
- Des fonds numérisés d'Archives
- Des revues papier
- Des revues en ligne
- Des sites web
- Des blogs
- Des forums
- Des vidéos
- Des chaînes YouTube
- Des profils de réseaux sociaux
- Des podcasts
- Autre :

Quels supports et/ou médias aimeriez-vous voir se développer dans le monde de la généalogie ?

.....

### Questions sur les besoins en formation

Suivez-vous des formations relatives à la généalogie ?

- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre
- Au moins une fois par an
- Jamais

Si non, pourquoi ?

- Je ne les connais pas
- Elles me sont inaccessibles
- J'ai déjà essayé, je n'ai pas été satisfait
- Je me forme moi-même
- Je n'en ressens pas le besoin
- Autre :

Si oui, les formations étaient-elles...

- Sur place
- En ligne

Par qui sont dispensées les formations que vous suivez ?

- Des archives municipales
- Des archives départementales
- Les archives nationales
- Des bibliothèques
- Des associations de généalogistes
- Des sociétés savantes
- Autre :

Dans quels domaines suivez-vous des formations ?

- Aide à la recherche (*méthodes de recherche*)
- Les archives familiales
- Informatique / numérique
- Paléographie
- Questions juridiques
- Organiser son travail généalogique
- Autre :

Si vous avez déjà suivi des formations dispensées par des bibliothèques : lesquelles et où ?

.....  
.....

Ressentez-vous le besoin d'être formé davantage pour avancer dans vos recherches généalogiques ?

1. Oui, très souvent
2. Oui, souvent
3. Oui, parfois
4. Non, rarement
5. Non, jamais

Si oui, dans quels domaines ?

.....  
.....

Qu'est-ce qui vous pose le plus problème dans vos recherches généalogiques ?

.....  
.....

Avez-vous déjà acheté ou emprunté des livres ou magazines pour vous former vous-mêmes ?

- Oui
- Non

Avez-vous déjà suivi des tutoriels vidéo ?

- Oui
- Non

Si oui, les avez-vous trouvés...

1. Extrêmement utiles
2. Très utiles
3. Assez utiles
4. Pas très utiles
5. Pas du tout utiles

Que pensez-vous des supports d'autoformation disponibles actuellement ?

.....  
.....

## Questions sur les relations entre généalogistes

A quelle fréquence participez-vous à des événements en compagnie d'autres généalogistes ? (En présentiel ou en ligne)

- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre
- Au moins une fois par an
- Jamais

Si oui, quel type d'événements ?

- Événements publics
- Événements sur réservation
- Événements privés

Si oui, quelle est la nature de ces événements ?

- Moments de convivialité (*repas, café...*)
- Sorties culturelles (*expositions, conférences...*)
- Grands rassemblements (*congrès, colloques, séminaires...*)
- Formations, enseignements
- Autre :

Si oui, où se déroulent ces événements ?

- Dans une demeure privée
- Dans un local associatif
- Dans un établissement public (*archives, bibliothèques, Universités...*)
- Dans un lieu de rencontre de grande ampleur (*par exemple : un centre des congrès*)
- Autre :

Utilisez-vous les réseaux sociaux pour échanger avec d'autres généalogistes ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

- Facebook
- Twitter
- Instagram
- Autre :

Diriez-vous que les échanges entre généalogistes sont pour vous...

1. Inutiles ... 5. Indispensables

## ATELIERS DE GENEALOGIE RECENSES EN BIBLIOTHEQUES (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

Etablissement	Ville	Intitulé de la formation	Fréquence	Date	Intervenant
Médiathèque de la Canopée	Paris	Initiation à la généalogie	Ponctuel	2016	Personnel
Médiathèque de la Canopée	Paris	A la recherche de ses ancêtres italiens	Ponctuel	28.01.2017	Usager
Médiathèque Louis Pergaud	Arcueil	Atelier d'histoire et de généalogie	Régulier	en cours	Divers
Médiathèque L'Albatros	Armentières	Ateliers d'initiation à la généalogie	Régulier	en cours	Usager
Médiathèque Violette Leduc	Paris	Atelier d'initiation à la généalogie	Ponctuel	25.01.2024	Personnel
Bibliothèque Vaugirard	Paris	Découverte de la généalogie (pour enfants)	Ponctuel	11.02.2023	Association
Médiathèque des Capucins	Brest	Atelier d'initiation à la généalogie	Ponctuel	11.03.2023	Professionnel
Bibliothèque municipale	Vaux-sur-Seine	Conférence "D'une minute à l'autre : les archives notariales et la généalogie"	Ponctuel	11.03.2023	Archiviste
Médiathèque Maurice Genevoix	Eaubonne	Conférence-débat "Ancêtres migrants et voyageurs"	Ponctuel	01.04.2023	Professionnel
Médiathèque Mitterrand	Sète	Généalog geek pour débutants	Régulier	en cours	N/A
Médiathèque Mitterrand	Sète	Généalog geek pour non débutants	Régulier	en cours	N/A
Bibliothèque Pajatoutage	Cœur-de-Causse	Je débute ma généalogie	Ponctuel	21.06.2022	Archives Dép.
Médiathèque Jacques-Chirac	Troyes	Atelier de généalogie	Régulier	en cours	N/A
Médiathèque municipale	Obernai	Mener des recherches généalogiques en ligne : premiers pas	Ponctuel	02.04.202?	Archivistes

Médiathèque Marie Rouanet	Les Matelles	Atelier généalogie	Ponctuel	08.04.2023	Archives Dép.
Médiathèque de Trélissac	Trélissac	Atelier de généalogie	Ponctuel	03.02.2024	N/A
Médiathèque Jacques Prévert	Les-Clayes-sous-Bois	Atelier généalogie : Qu'est-ce qu'une génération ?	Ponctuel	04.06.2022 et 11.06.2022	Cercle généalogique
Médiathèque d'Auvers-sur-Oise	Auvers-sur-Oise	L'aventure généalogique	Ponctuel	21-22.10.2023	N/A
L'Odyssée	Dreux	Sur les traces de nos ancêtres	Ponctuel		Personnel
Bibliothèque de Kerlaz	Kerlaz	Atelier de généalogie	Régulier	en cours	Bénévole
Bibliothèque de la Regrippière	La Regrippière	Atelier initiation à la généalogie	Ponctuel	25.11.2023	N/A
Bibliothèque de Pont-Hébert	Pont-Hébert	Atelier généalogie	Régulier	en cours	Cercle généalogique
Bibliothèque de La Haye-Fouassière	La Haye-Fouassière	Atelier généalogie pour les CM1-CM2	Ponctuel	N/A	Association, école
Médiathèque de l'AME	Montargis	Débuter la généalogie	Régulier	en cours	Association
Médiathèque l'Orangerie	Lunéville	Atelier de généalogie	Ponctuel	N/A	Cercle généalogique
Bibliothèque de Chambon	Chambon	Atelier découverte de la généalogie	Ponctuel	N/A	Bénévole
Médiathèque l'Ellipse	Moëlan-sur-Mer	Initiation à la généalogie	Ponctuel	26.01.2024	N/A
Médiathèque de Lépin-le-Lac	Lépin-le-Lac	Atelier généalogie	Ponctuel	2019	Association
Bibliothèque Yves Legrand	Barjouville	Atelier initiation à la généalogie	Ponctuel	11.2023	Archives Dép.

Médiathèque Joseph Kessel	Beauchamp	Atelier généalogie	Ponctuel	19.11.2022	Association
Médiathèque Toularréli	Larré	Atelier généalogie	Régulier	2016	N/A
Bibliothèque d'Olmeto	Olmeto	Atelier généalogie	Ponctuel	22.04.2023	Bénévole
Bibliothèque de Moncoutant	Moncoutant	Atelier généalogie	Ponctuel	24.01.2017	Cercle généalogique
Bibliothèque d'Oulins	Oulins	Initiation à la généalogie	Ponctuel	28.02.2023	Archives Dép.
Bibliothèque de Roullens	Roullens	Atelier généalogie	Régulier	2017	N/A
Bibliothèque de Landrais	Landrais	Atelier découverte de la généalogie	Ponctuel	N/A	Bénévole
Bibliothèque de Gahard	Gahard	Atelier généalogie	Régulier	2020	N/A
Bibliothèque de Langrune	Langrune	Atelier généalogie	Régulier	2020	N/A
32, quai des livres	La Peyratte	Atelier généalogie	Régulier	2019	N/A
Médiathèque de Condé-sur-Vire	Condé-sur-Vire	Atelier généalogie	Ponctuel	19.01.2023	Cercle généalogique
Médiathèque Marguerite Yourcenar	Paris	Dans le cadre du Grand Salon de la Généalogie : conférences, pièce de théâtre...	Régulier	Annuel	Auteurs, archivistes

## PARTENAIRES DES GALLICA MARQUES BLANCHES

<i>Liste des partenaires des Gallica Marques blanches</i>								
	<b>Pireneas</b>	<b>Nutrisco</b>	<b>Rosalis</b>	<b>Numistral</b>	<b>Yroise</b>	<b>Memorum</b>	<b>BNSP</b>	<b>Agate</b>
<b>Bibliothèques territoriales</b>	La Bibliothèque patrimoniale du réseau des médiathèques de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées Médiathèque Jean-Louis Curtis d'Orthez	Bibliothèque municipale du Havre	Bibliothèque municipale de Toulouse	Bibliothèque municipale de Mulhouse		Bibliothèque Carré d'art à Nîmes	Fonds patrimonial numérisé de la bibliothèque Alain Desrosières	
<b>Bibliothèques ESR</b>			BU Paul Sabatier Toulouse	Haute école des arts du Rhin				
<b>Bibliothèques privées</b>				Médiathèque protestante				
<b>Archives territoriales</b>	Les Archives départementales des Pyrénées Atlantiques Archives de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées	Archives municipales du Havre	Archives municipales de Toulouse Archives départementales des Hautes Alpes	Archives de Mulhouse Ville de Dannemarie	Archives municipales de Brest	Archives municipales de Montpellier Service archéologique de Béziers		Archives nationales (fonds spécifiques) Archives départementales des Hautes Alpes
<b>Administration déconcentrée</b>				DRAC Grand-Est				
<b>Musées</b>	Le Musée national du château de Pau Le Musée des Beaux-Arts de Pau	MuMa (musée art moderne André Malraux)	Musée des Augustins Toulouse Musée Paul Dupuy Toulouse Musée histoire naturelle de Toulouse	Musées de Strasbourg		Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier Musée Fabre		
<b>Autres établissements publics</b>	L'Institut occitan (Inoc)	Centre Havrais de Recherche Historique	Institut supérieur des arts et du design (ISDAT) Toulouse				Conseil national de l'information statistique (CNIS)	
<b>Associations et sociétés privées</b>	Le Centre d'Étude du Protestantisme Béarnais (CEPB)	Société Havraise d'Études diverses Société géologique de Normandie et des Amis du Muéum du Havre	Association des Toulousains de Toulouse Société archéologique du Midi de la France Société archéologique et historique de Tarn et Garonne Société des Artistes Méridionaux Société des Artistes Occitans Société Ramond	SAAMS (Société des Amis des Arts et des Musées de Strasbourg)	à venir : revue savante "Cahiers d'Yroise"			
<b>Services ministériels</b>							13 SSM (Agriculture, Collectivités locales, Culture, Défense, Énergie et environnement, Éducation, ESR, FP, Immigration, Industrie, Jeunesse et sports, DREES, sécurité intérieure, DARES)	

*Tableau réalisé par Apolline Damez-Fontaine, conservatrice stagiaire au département de la Coopération de la BnF de septembre à décembre 2023, reproduit avec son accord.*

## USUELS DE GENEALOGIE DE LA BU VAUBAN DE NÎMES

*Données fournies par Jordane Bougeot, responsable du secteur Histoire à la bibliothèque universitaire de Nîmes, utilisées et reproduites avec son accord.*

Titre	Date de publication	Statut	Prêts	Cote
A la recherche de nos ancêtres les poilus	2014	Prêtable	3	929.1 ALA
Actes, contrats et dispenses de mariage	C 2020	Prêtable	8	929.1 MER
Ancêtres paysans : mieux les découvrir à travers les archives	C 2022	Prêtable	1	929.1 MER
Archives de la justice et généalogie : XIXe-XXe siècles	copyright 2018	Prêtable	8	929.1 FAR
Archives de notaires et généalogie : les basiques de la généalogie	C 2023	Prêtable	0	929.1 MER
Archives diplomatiques : mode d'emploi	C 2019	Prêtable	3	929.3 ARC
Archives départementales mode d'emploi	C 2022	Prêtable	0	929.2 GUI
Archives départementales mode d'emploi	copyright 2018	Prêtable	4	929.1 GUI
Archives hospitalières et de la bienfaisance	DL 2022	Prêtable	1	929.3 ABE
Archives militaires, mode d'emploi : guide du lecteur dans les fonds du Service historique de la Défense	impr. 2013, cop. 2013	Prêtable	16	929.1 HEI
Archives nationales d'outre-mer : mode d'emploi : guide d'orientation dans les fonds d'archives	C 2021	Prêtable	2	929.1 DIO
Archives nationales du monde du travail : mode d'emploi : guide d'orientation dans les fonds d'archives	C 2022	Prêtable	0	929.3 POR
Archives notariales et recherche historique et généalogique : la méthode à suivre, les documents à exploiter	copyright 2017	Prêtable	2	929.1 ARC
Argent du couple et comptes familiaux : n° 109 de la Revue "Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille", 3e trim. 1990	1990	Prêtable	3	155.924 ARG
Armorial de Français illustres	2010	Prêtable	4	929.6 LOS
Armorial de Gilles Le Bouvier, Héraut Berry : d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale de France (ms fr 4985)	impr. 1995	Prêtable	2	929.6 BOO
Armorial de Hans Ingeram : d'après le manuscrit de Vienne, Kunsthistorischen Museum, Waffensammlung, ms. A 2302	2006	Prêtable	2	929.6 BOO

Armorial des Schimeones : sentence exécutoire d'Hidalguia du lignage Ximénez de Enciso : fondements juridiques du statut nobiliaire dans l'Espagne du Siècle d'or	2012	Prêtable	0	929.6 LOS
Armorial des XXXI rois de Tournai : d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous la cote ms. 7383	2008	Prêtable	4	929.6 POP
Armorial des rois de l'Épinette de Lille, 1283-1486	1984	Prêtable	2	929.6 POP
Armorial du "Dénombrement de la comté de Clermont en Beauvaisis" : 1373-1376 : BnF ms. Fr. 20082	1998	Prêtable	4	929.6 POP
Atlas des noms de famille	DL 2014	Prêtable	1	929.42 MER
Atlas historique des diocèses de France	C 2020	Prêtable	3	929.1 DUQ
Autopsie d'un fantôme	2004	Prêtable	4	155.924 DIN
Avant l'écriture : signes, figures, paroles : voyage aux sources de l'imagination	DL 2023	Prêtable	1	411 FER
Aïe, mes aïeux ! : liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du génosociogramme	2009	Prêtable	1	155.924 ANC
Aïe, mes aïeux ! : liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du génosociogramme	2009	Prêtable	3	155.924 ANC
Aïe, mes aïeux ! : liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du génosociogramme	2009	Prêtable	2	155.924 ANC
Aïe, mes aïeux ! : liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du génosociogramme	2009	Prêtable	1	155.924 ANC
Aïe, mes aïeux ! : liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du génosociogramme	2009	Prêtable	5	155.924 ANC
Aïe, mes aïeux : liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du génosociogramme	2001	Prêtable	22	155.924 ANC
Bibliographie héraldique internationale sélective	2003	Prêtable	1	929.6 POP
Bottin mondain	1903-	Prêtable	1	929.2 BM
Cadastre et généalogie : Paris et grandes villes	cop. 2015	Prêtable	9	929.1 MER
Ces ancêtres oubliés : domestiques, nounous, gens de maison	C 2022	Prêtable	0	929.1 MER
Ces enfants qui veulent guérir leurs parents	DL 2019	Prêtable	0	155.924 CLA
Ces parents qui vivent à travers moi : les enfants des guerres	2005	Prêtable	2	155.924 GAM

Ces photos qui nous parlent : une relecture de la mémoire familiale	DL 2014	Prêtable	2	155.924 ULI
Cette famille qui vit en nous : à la découverte de la psychogénéalogie : nous sommes tous des enfants de notre enfance	DL 2017	Prêtable	0	155.924 RIA
Cimetières et concessions funéraires	C 2022	Prêtable	0	929.1 PRO
Code de la noblesse française ou Précis de la législation sur les titres, épithètes, noms, particules nobiliaires et honorifiques, les armoiries, etc	DL 2015, cop. 2015	Prêtable	2	929.7 SEM
Code des ordres de chevalerie du royaume, dédié au roi	C 2012	Prêtable	0	929.7 COD
Comment paye-t-on les fautes de ses ancêtres : l'inconscient transgénérationnel	C 1998	Prêtable	11	155.924 CAN
Comment présenter sa généalogie ?	2017	Prêtable	5	929.1 ROU
Comment présenter sa généalogie ?	2017	Prêtable	2	929.1 ROU
Crises familiales : violence et reconstruction	DL 2005	Prêtable	5	155.924 DEC
De la formation française des anciens noms de lieu : traité pratique : suivi de remarques sur des noms de lieu fournis par divers documents	impr. 2009	Prêtable	1	910.014 QUI
Dettes et cadeaux dans la famille : n° 110 de la Revue "Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille", 4e trim. 1990	1990	Prêtable	4	155.924 DET
Di quale nè site ? : de la généalogie à l'histoire : Archives départementales de la Haute-Corse	1998	Prêtable	1	929.1 CER
Dictionnaire de paléographie française : découvrir et comprendre les textes anciens (XVe-XVIIIe siècle)	DL 2016	Exclu du prêt	1	411.7 BUA
Dictionnaire de paléographie française : découvrir et comprendre les textes anciens (XVe-XVIIIe siècle)	DL 2016	Prêtable	3	411.7 BUA
Dictionnaire des difficultés de la langue française	DL 2007	Exclu du prêt	0	411.03 DIC
Dictionnaire des individus condamnés à mort pendant la Révolution	2013, cop. 2013	Prêtable	0	929.1 DIC
Dictionnaire des marques éponymes	DL 2008	Prêtable	0	929.97 DEL
Dictionnaire des noms de famille : Nord-Pas-de-Calais	impr. 2013	Prêtable	0	929.42 DIC
Dictionnaire des noms de famille de France	impr. 2006	Prêtable	1	929.42 DEL
Dictionnaire des noms de famille en pays d'Oc	2022	Prêtable	0	929.42 LAG
Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du midi de la France	2002	Exclu du prêt	3	929.42 AST

Dictionnaire du blason	DL 2002	Prêtable	0	929.6 BOO
Dictionnaire du blason	DL 2002	Exclu du prêt	7	929.6 BOO
Dictionnaire historique et anecdotique des bourreaux	[2007]	Prêtable	1	929.1 DEM
Dictionnaire illustré et anthologie des métiers du Moyen âge à 1914	impr. 2008	Exclu du prêt	1	929.103 BOU BOU
Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France	DL 1979	Exclu du prêt	0	910.014 DAU
Dictionnaire étymologique des îles françaises	C 2023	Prêtable	0	910.014 GAN
Débuter une recherche généalogique	impr. 2006	Prêtable	6	929.1 MER
Découvrir ses ancêtres sous la Révolution : guillotins ? Émigrés ? Convaincus ? Profiteurs ?	impr. 2012	Prêtable	10	929.1 MER
Décrypter les uniformes féminins de nos photos de famille : 1852-1945	C 2023	Prêtable	0	929.1 PIN
Décès, disparitions et successions en généalogie : les basiques de la généalogie	C 2022	Prêtable	1	929.1 MER
Décès, disparitions et successions en généalogie : les basiques de la généalogie	copyright 2017	Prêtable	7	929.1 MER
Décès, disparitions et successions en généalogie : les basiques de la généalogie	copyright 2018	Prêtable	8	929.1 MER
Enfants abandonnés et enfants sans père : comment retrouver la filiation ?	C 2022	Prêtable	3	929.1 PRO
Essai généalogique : de Leignier	copyright 2018	Prêtable	0	929.2 CHA
Exercices pratiques de psychogénéalogie : pour découvrir ses secrets de famille, être fidèle aux ancêtres, choisir sa propre vie	DL 2013	Prêtable	6	155.924 ANC
Explorer les archives du commerce : pour vos ancêtres entrepreneurs, commerçants, artisans, colporteurs	DL 2014	Prêtable	9	929.1 MER
Explorer les archives judiciaires : XIXe-XXe siècles	DL 2012	Prêtable	10	929.1 TIS
Explorer les recensements et listes électorales en généalogie : la méthode à suivre, les documents à exploiter	impr. 2015	Prêtable	3	929.1 EXP
Faire de la généalogie avec les jeunes : méthodes, pistes et réalisations : introduire la généalogie dans l'éducation	2019	Prêtable	6	929.1 DUR
Faire son arbre généalogique par Internet	2023	Prêtable	0	929.1 MER
Faire son arbre généalogique par Internet	DL 2016	Prêtable	5	929.1 MER
France pittoresque : département de la Lozère : ci-devant Gévaudan	impr. 2008	Prêtable	5	929.1 HUG

FranceGenWeb mode d'emploi	impr. 2012	Prêtable	3	929.1 MOR
GeneaNet.org mode d'emploi	impr. 2013	Prêtable	7	929.1 MOR
Guide Joubert de l'héraldique	2022	Prêtable	2	929.6 JOU
Guide de généalogie dans les Pyrénées-Atlantiques	DL 2015	Prêtable	5	929.1 GUI
Guide de latin à l'usage des généalogistes	C 2021	Prêtable	3	929.1 BEC
Guide de recherche généalogique en Europe	copyright 2017	Prêtable	0	929.1 DEL
Guide de recherche généalogique en France	2012	Prêtable	2	929.1 DEL
Guide de recherche généalogique en Languedoc-Roussillon	2004	Prêtable	8	929.1 DEL
Guide de recherche généalogique en Provence-Alpes Côte d'Azur	impr.2006, cop. 2005	Prêtable	2	929.1 DEL
Guide de recherche généalogique à Paris	impr. 2007, cop. 2003	Prêtable	6	929.1 DEL
Guide des noms de lieux bretons : un trésor à préserver : un patrimoine à partager	C 2022	Prêtable	0	910.014 KEM
Guide pratique des nouvelles ressources généalogiques : internet et informatique	impr. 2014, cop. 2004	Prêtable	3	929.1 GUI
Généalogie : remonter son arbre par Internet et en archives	DL 2020	Prêtable	6	929.1 MER
Généalogie : une passion moderne	2006	Prêtable	7	929.1 ARC
Généalogie des rois de Chypre, de la famille de Lusignan	[2007?]	Prêtable	1	929.7 MAS
Généalogie des rois et des ducs de Bretagne : du IXe au XVIe siècle	2007	Prêtable	3	929.1 DEM
Histoire & généalogie de la famille de Courtenay et de ses alliances : de Pierre de France à son extinction	2006	Prêtable	0	929.7 DEM
Histoire de l'écriture	DL 2011	Prêtable	0	411 CAL
Histoire de l'écriture : De l'idéogramme au multimédia	impr. 2011, cop. 2012	Prêtable	5	411 HIS
Histoire du blason et science des armoiries	2010	Prêtable	1	929.6 EYS
Histoire du drapeau : de France et d'ailleurs	DL 2023	Prêtable	0	929.92 GAL
Histoire et évolution de l'Etat civil	impr. 2006	Prêtable	1	929.1 DEL
Histoire et évolution des registres paroissiaux	impr. 2006	Prêtable	3	929.1 DEL
Histoire généalogique et héraldique de la maison des Lusignan : seigneurs de Lusignan, comtes de La Marche, rois de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie	C 2022	Prêtable	2	929.6 BOR
Héraldique et papauté : Moyen âge-Temps modernes	DL 2020	Prêtable	1	929.6 LOS

Héritiers de l'exil et de la Shoah : entretiens avec des petits-enfants de Juifs venus de Pologne en France	DL 2006	Prêtable	2	155.924 OPP
Identité(s), filiation, se repérer pour apprendre	DL 2006	Prêtable	7	155.924 IDE
Inceste et liens familiaux : n° 135 de la Revue "Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille", 1e trim. 1997	1997	Prêtable	7	155.924 INC
Jouez avec la généalogie !	2009 cop. 2000	Prêtable	0	929.1 GAS
L'art héraldique	2010	Prêtable	3	929.6 GOU
L'ADN, un outil généalogique	C 2019	Prêtable	5	929.1 JOV
L'Armorial Lalaing : d'après le manuscrit conservé à la B.N...	1989	Prêtable	0	929.6 POP
L'Encyclopédie . [11] . Blason, art héraldique : [recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques]	[1987]	Prêtable	1	929.6 BLA
L'ange et le fantôme : introduction à la clinique de l'impensé généalogique	DL 1985	Prêtable	9	155.924 DUM
L'armorial Le Blancq : un armorial européen de la fin du Moyen âge : BnF ms fr. 5232	2018	Exclu du prêt	0	929.6 POP
L'armorial d'André de Rineck (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336)	2008	Prêtable	3	929.6 BLA
L'armorial du héraut Orléans : d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France sous la cote Fr. 5931	2004	Prêtable	2	929.6 BOO
L'armorial ordonné de la reine Marguerite, al. Livre de Thomas Jenyns : d'après le manuscrit de Londres, British library, Ms Add. 40851	2004	Prêtable	3	929.6 BOO
L'art du blason : Précis de science héraldique	DL 2015, cop. 2015	Prêtable	5	929.6 LAM
L'art héraldique : lire, décrire, composer des armoiries	DL 2009, cop. 2009	Prêtable	4	929.6 AUD
L'art héraldique : lire, décrire, composer des armoiries	DL 2009, cop. 2009	Prêtable	2	929.6 AUD
L'art héraldique au Moyen Age	DL 2009	Prêtable	6	929.6 PAS
L'empire de la vérité : introduction aux espaces dogmatiques industriels	impr. 1983	Prêtable	0	155.924 LEG
L'emprise familiale	DL 2019	Prêtable	4	155.924 AND
L'enfant abandonné : résoudre l'énigme	impr. 2010	Prêtable	6	929.1 PRO
L'enfant au coeur du conflit familial	DL 2013	Prêtable	1	155.924 PON
L'examen clinique de la famille : modèles et instruments d'évaluation	DL 2020	Prêtable	2	155.924 FAV
L'examen clinique de la famille : modèles et instruments d'évaluation	DL 2020	Prêtable	1	155.924 FAV

L'examen clinique de la famille : modèles et instruments d'évaluation	impr. 2011, cop. 2010	Prêtable	2	155.924 FAV
L'examen clinique de la famille : modèles et instruments d'évaluation	impr. 2011, cop. 2010	Prêtable	3	155.924 FAV
L'histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale	cop. 1999	Prêtable	6	155.924 GAU
L'héraldique : le blason pour tous	DL 2018	Prêtable	4	929.6 FRO
L'héraldique espagnole et catalane à la fin du Moyen Age : d'après les sources armoriales manuscrites conservées à la Bibliothèque nationale de Paris	1989	Prêtable	3	929.6 POP
L'héritage symbolique des hérauts d'armes : dictionnaire encyclopédique de l'enseignement du blason ancien, XIVE-XVIIe siècle	DL 2005	Prêtable	0	929.6 BOU 1
L'héritage symbolique des hérauts d'armes : dictionnaire encyclopédique de l'enseignement du blason ancien, XIVE-XVIIe siècle	DL 2005	Prêtable	1	929.6 BOU 1
L'héritage symbolique des hérauts d'armes : dictionnaire encyclopédique de l'enseignement du blason ancien, XIVE-XVIIe siècle	DL 2005	Prêtable	0	929.6 BOU 1
L'inestimable objet de la transmission : étude sur le principe généalogique en Occident	DL 1985	Prêtable	5	155.924 LEG
L'opération généalogique : cultures et pratiques européennes entre XVe et XVIIIe siècle	2014	Prêtable	0	929.1 ROU
L'éloquence des pierres : usages littéraires de l'inscription au XVIIIe siècle	2015, cop. 2015	Prêtable	1	411.7 LEF
L'épigraphe latine	DL 2006	Prêtable	1	411.7 COR
La dynastie de Brienne : Bar, Conflans, Jérusalem, Beaumont, Mareuil, etc. : des origines à nos jours	2008	Prêtable	1	929.7 DEM
La dynastie des Plantagenêts	2017	Prêtable	0	929.7 DEM
La fabrique de l'honneur : les médailles et les décorations en France (XIXe-XXe siècles)	DL2009	Prêtable	0	929.6 FAB
La fabuleuse histoire de l'invention de l'écriture	DL 2021	Prêtable	5	411 FER
La famille aux différents âges de la vie : approche clinique et développementale	DL 2017	Prêtable	1	155.924 VIN
La généalogie : remonter aux sources de ses origines	cop. 2013	Prêtable	3	929.1 DEL
La généalogie en 100 clins d'oeil	2018	Prêtable	7	929.1 MER
La généalogie pour tous : la bonne méthode pour débiter et construire son arbre	impr. 2013, cop. 2013	Prêtable	4	929.1 BUF
La généalogie sur Internet : geneanet.org : des milliards d'ancêtres à portée de clavier	copyright 2018	Prêtable	4	929.1 GUI
La généalogie sur internet, geneanet.org : des milliards d'ancêtres à portée de clavier	C 2022	Prêtable	2	929.1 GUI
La médiation transgénérationnelle : quand médiation et psychogénéalogie s'invitent dans le processus de deuil	DL 2016	Prêtable	0	155.924 GUE

La noblesse du Midi carolingien : études sur quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc du IXe au XIe siècles : Toulousain, Périgord, Limousin, Poitou, Auvergne	2004	Prêtable	1	929.1 SET
La part des ancêtres	DL 2006, cop. 2006	Prêtable	10	155.924 EIG
La psychogénéalogie : comprendre sa famille et décider d'être soi	DL 2018	Prêtable	1	155.924 CEZ
La psychogénéalogie : comprendre son histoire familiale, s'en affranchir et gagner en liberté	DL 2019	Prêtable	1	155.924 ROU
La remarquable ascension sociale d'une famille languedocienne aux XVIIe et XVIIIe siècles : d'après des documents inédits, les Mathieu, Mathei de la Calmette, de Valfons et les autres...	DL 2015, cop. 2015	Prêtable	0	929.1 GUI
La toponymie des voies romaines et médiévales : les mots des routes anciennes	2018	Prêtable	0	910.014 GEN
La transmission dans la famille : secrets, fictions et idéaux : [actes du colloque, 26-27 mai 2000, Institut des sciences de la famille, Lyon]	2003	Prêtable	8	155.924 TRA
La transmission dans la famille : secrets, fictions et idéaux : [actes du colloque, 26-27 mai 2000, Institut des sciences de la famille, Lyon]	2003	Prêtable	6	155.924 TRA
La transmission psychique : parents et enfants	DL 2010	Prêtable	6	155.924 HOU
La transmission psychique inconsciente : identification projective et fantasme de transmission	impr. 1999	Prêtable	19	155.924 CIC
La transmission psychique inconsciente : identification projective et fantasme de transmission	impr. 1999	Prêtable	25	155.924 CIC
La transmission psychique inconsciente : identification projective et fantasme de transmission	impr. 1999	Prêtable	19	155.924 CIC
La transmission psychique inconsciente : identification projective et fantasme de transmission	impr. 1999	Prêtable	23	155.924 CIC
La valeur des biens, niveau de vie et de fortune de nos ancêtres	2012	Prêtable	1	929.1 SAB
La visitation héraldique du pays de Caux : d'après le manuscrit conservé au College of Arms de Londres sous la cote M19	DL 2002	Prêtable	1	929.6 FEC
Le Rôle d'armes de Zurich = Die Wappenrolle von Zürich	1986	Prêtable	2	929.6 POP
Le blason : langage de l'héraldique	copyright 2018	Prêtable	10	929.6 PER
Le blason des temps nouveaux : signes, emblèmes et couleurs dans la France de la Renaissance : [exposition, Château d'Ecouen, Musée national de la Renaissance, du 19 octobre 2022 au 6 février 2023	DL 2022	Prêtable	0	929.6 BLA
Le bon vieux temps : mythe ou réalité ?	DL 2015	Prêtable	0	929.1 CAS
Le cimier : mythologie, rituel, parenté des origines au XVIe siècle : actes du 6e colloque international d'héraldique, La Petite-Pierre, 9-13 octobre 1989	1990	Prêtable	0	929.6 CIM

Le couple et les héritages familiaux : n° 134 de la Revue "Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille", 4e trim. 1996	1996	Prêtable	3	155.924 COU
Le legs des pères et le lait des mères ou Comment se raconte le genre dans la parenté du Moyen Âge au XXIe siècle : colloque tenu a l'Université de Nîmes, les 13 et 14 juin 2013	DL 2014, cop. 2014	Prêtable	7	929.1 ORT
Le mariage et ses rites d'hier à aujourd'hui	DL 2010	Prêtable	6	929.1 MER
Le psychisme à l'épreuve des générations : clinique du fantôme	2000	Prêtable	14	155.924 PSY
Le psychisme à l'épreuve des générations : clinique du fantôme	2000	Prêtable	10	155.924 PSY
Le roc et la perle : le passé présent conjugue le futur	DL 2016	Prêtable	0	929.42 RIC
Le rôle d'armes Bigot : d'après le manuscrit Fr. 18648 (F° 32-39) conservé à la Bibliothèque nationale	1985	Prêtable	0	929.6 NUS
Le sacrifice dans la famille : n° 116 de la Revue "Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille", 2e trim. 1992	1992	Prêtable	4	155.924 SAC
Le secret de famille : essai	DL 1993, cop. 1993	Prêtable	14	155.924 VIG
Le traumatisme en héritage : conversations avec des fils et filles de survivants de la Shoah	DL 2005	Prêtable	7	155.924 EPS
Les Actes notariés : guide des recherches dans les papiers de famille	impr. 2006	Prêtable	8	929.1 DEL
Les Lamaignère : une famille de négociants à Bayonne, Nantes, Le Havre, aux Isles (1650-1850)	2010	Prêtable	0	929.2 DUP
Les Polonais au sud de la Loire	impr. 2013, cop. 2013	Prêtable	6	929.1 CHR
Les abréviations françaises et latines, XIVE-XVIIe siècles	C 2022	Prêtable	0	411 PRO
Les abréviations françaises et latines, XIVE-XVIIe siècles	C 2022	Prêtable	0	411 PRO
Les ancêtres de Louis XIV	2007	Prêtable	0	929.1 DEL
Les archives de la justice	DL 2022	Prêtable	0	929.3 MON
Les archives notariales : manuel pratique et juridique	2013	Prêtable	1	929.1 ARC
Les armoiries non nobles en Europe, XIIIe-XVIIIe s.	C 1986	Prêtable	1	929.6 ARM
Les armoriaux médiévaux : actes du colloque international..., Paris, 21-23 mars 1994	DL 1998	Prêtable	4	929.6 ARM
Les changements de noms de lieux en 1792-1793	impr. 2012	Prêtable	2	910.014 CHA
Les difficultés posées par les noms en généalogie : mieux les comprendre pour mieux les éviter	C 2022	Prêtable	0	929.42 MER
Les décorations civiles et militaires : de la Révolution à nos jours	cop. 2017	Prêtable	3	929.6 MIR
Les ego-archives : traces documentaires et recherche de soi	DL 2013	Prêtable	0	929.1 MAR

Les enfants trouvés et les enfants naturels	impr. 2011	Prêtable	2	929.1 DEL
Les fantômes de l'âme : à propos des héritages psychiques	DL 1993	Prêtable	11	155.924 NAC
Les fantômes familiaux	DL 2014	Prêtable	0	155.924 CLA
Les fantômes familiaux	DL 2014	Prêtable	0	155.924 CLA
Les liens familiaux aujourd'hui	DL 2005	Prêtable	3	155.924 LIE
Les mormons et la généalogie : Familysearch.com trouver ses ancêtres dans le monde	C2020	Prêtable	3	929.1 MOR
Les motifs de l'héraldique : variations & compositions	impr. 2013	Prêtable	3	929.6 GOM
Les noms de famille de l'Aveyron	impr. 2010	Prêtable	0	929.42 NOM
Les noms de famille de la Corrèze	impr. 2007	Prêtable	0	929.42 NOM
Les noms de famille des Alpes-de-Haute-Provence	impr. 2010	Prêtable	1	929.42 NOM
Les noms de famille du Sud-Ouest : histoires et anecdotes	2004	Prêtable	2	929.42 NOM
Les noms de lieu de la France : leur origine, leur signification, leurs transformations : résumé des conférences de toponomastique générale faites à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques	1999, cop. 1999	Exclu du prêt	0	910.014 LON
Les noms de lieux : origine et évolution : villes et villages, pays, cours d'eau, montagnes, lieux-dits	2022	Prêtable	0	910.014 DAU
Les noms de lieux et de personnes en France : guide bibliographique	DL 2019	Prêtable	0	910.014 BIL
Les noms révolutionnaires des communes de France	2007	Prêtable	0	910.014 NOM
Les origines de l'écriture	DL 2012	Prêtable	1	411 ORI
Les racines et les ailes : ressources, tâches et embûches de la famille	DL 2004	Prêtable	2	155.924 ABI
Les rituels familiaux : essais de systématique appliquée	DL 2003, cop. 2003	Prêtable	4	155.924 NEU
Les soldats français de Montréal morts en Europe à la Grande Guerre, 1914-1918	[2018]	Prêtable	0	929.1 FOU
Les stratégies familiales dans l'Antiquité tardive : actes du colloque... tenu à la Maison des sciences de l'homme les 5-7 février 2009	2012	Prêtable	1	929.1 BAD
Lexique des Métiers d'autrefois	impr. 2004	Prêtable	1	929.1 DEL
Liens et séparation : n° 108 de la Revue "Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille", 2e trim. 1990	1990	Prêtable	9	155.924 LIE
Lire et comprendre les archives des XVIe et XVIIe siècles	DL 2003	Prêtable	5	411.7 DEL
Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne : XVe-XVIIIe siècle	2001	Prêtable	16	411.7 AUD

Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne : XVe-XVIIIe siècle	DL 1991	Prêtable	1	411.7 AUD
Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne : XVe-XVIIIe siècle	DL 1991	Prêtable	16	411.7 AUD
Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne : XVe-XVIIIe siècle	DL 1991	Prêtable	7	411.7 AUD
Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne, XVe-XVIIIe siècle	DL 2016	Prêtable	13	411.7 AUD
Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne, XVe-XVIIIe siècle	DL 2016	Prêtable	2	411.7 AUD
Lire le français d'hier : manuel de paléographie moderne, XVe-XVIIIe siècle	DL 2023	Prêtable	0	411.7 AUD
Lire le manuscrit médiéval : observer et décrire	DL 2017	Prêtable	3	411.7 GEH
Ma généalogie : comment retrouver l'histoire de ma famille ?	DL 2011	Prêtable	5	929.1 MER
Manuel d'épigraphie romaine	DL 2011	Prêtable	1	411.7 LAS
Manuel d'épigraphie romaine	DL 2011	Prêtable	1	411.7 LAS
Manuel de héraldique emblématique médiévale	2019	Prêtable	4	929.6 HAB
Manuel de paléographie française	2016	Prêtable	6	411.7 BUA
Manuel de paléographie française	2016	Prêtable	1	411.7 BUA
Manuel de paléographie moderne, XVIe-XVIIIe siècles	DL 2012	Prêtable	2	411.7 BEA
Manuel de paléographie médiévale : manuel pour grands commençants	DL 2006	Prêtable	4	411.7 PAR
Manuel de psychogénéalogie	DL 2020	Prêtable	1	155.924 STE
Marches d'armes . 3 . Berry : Touraine, Berry, Bourbonnais, Auvergne : répertoire par meubles d'armoiries médiévales	1989	Prêtable	3	929.6 BOO
Noms, prénoms, surnoms au Moyen âge	DL 2014	Prêtable	9	929.42 BOU
Noms, prénoms, surnoms au Moyen âge	DL 2014	Prêtable	4	929.42 BOU
Nos secrets de famille	cop. 1999	Prêtable	26	155.924 TIS
Onomastique et parenté dans l'Occident médiéval	2000	Prêtable	2	929.42 ONO
Origine et formation des noms de lieu	DL 2014	Prêtable	0	910.014 ORI
Orphelins et tuteurs en généalogie : conseils de famille, litiges, spoliations	impr. 2013, cop. 2013	Prêtable	13	929.1 MER
Orphelins, pupilles de la nation, adultes sous tutelle : mises sous tutelle, conseils de famille, législation, litiges, spoliations...	C 2022	Prêtable	0	929.1 MER
Petit guide pour mener votre propre enquête : et retrouver votre ancêtre poilu	DL 2022	Prêtable	0	929.1 COC
Petit lexique de vexillologie	DL 2011	Prêtable	0	929.6 LOS

Pratique de la psychogénéalogie : construire son géosociogramme	DL 2020	Prêtable	1	155.924 THO
Précis d'héraldique	2004	Prêtable	20	929.6 VEY
Préhistoires de famille	DL 2004	Prêtable	2	155.924 MIJ
Préhistoires de famille	DL 2004	Prêtable	0	155.924 MIJ
Psychogénéalogie : guérir les blessures familiales et se retrouver soi	DL 2007	Prêtable	5	155.924 ANC
Psychogénéalogie : éclairer le passé, s'accomplir au présent	DL 2023	Prêtable	0	155.924 ALL
Psychogénéalogie des lieux de vie : ces lieux qui nous habitent	D.L. 2008, cop. 2008	Prêtable	3	155.924 ULI
Psychogénéalogie des lieux de vie : ces lieux qui nous habitent	DL 2010	Prêtable	2	155.924 ULI
Psychologie de la famille	DL 1993	Prêtable	4	155.924 CAS
Psychologie de la famille	DL 2017	Prêtable	3	155.924 VIN
Psychothérapie et psychogénéalogie : se libérer des secrets de famille	DL 2021	Prêtable	0	155.924 TAC
Rechercher ses ancêtres aux Pays-Bas	impr. 2013, cop. 2013	Prêtable	2	929.1 DRI
Rechercher ses ancêtres à Paris	impr. 2011	Prêtable	5	929.1 ABE
Retracer des généalogies de meuniers et retrouver l'histoire des moulins	cop. 2014	Prêtable	6	929.1 PRO
Retracer l'histoire d'une maison	2004	Prêtable	10	929.1 PRO
Retracer l'histoire de sa commune : reconstituer la vie locale, retrouver l'histoire des principaux monuments	impr. 2011	Prêtable	9	929.1 ROU
Retracer la carrière d'un ancêtre : les sources du travail au XIXe siècle	2012	Prêtable	4	929.1 RET
Retracer la carrière d'un instituteur	impr. 2011	Prêtable	4	929.1 MER
Retracer le parcours d'un religieux	DL 2013, cop. 2013	Prêtable	7	929.1 DUQ
Retracer le parcours d'un résistant ou d'un français libre : guide d'orientation dans les fonds d'archives	C 2020	Prêtable	1	929.1 BOU
Retracer son histoire familiale : La méthode à suivre, les documents à exploiter	2012	Prêtable	1	929.1 RET
Retrouver des cousins canadiens : un rameau de la France en Amérique	C 2013	Prêtable	1	929.1 FOU
Retrouver l'histoire d'une maison : photos, plans, cadastre, architecture, habitants	DL 2021	Prêtable	6	929.1 MER
Retrouver l'histoire de sa maison : histoire et utilisation des cadastres	cop. 2012	Prêtable	7	929.1 RET
Retrouver ses ancêtres au Viêt Nam	2020	Prêtable	1	929.1 CHE
Retrouver ses ancêtres basques	2019	Prêtable	2	929.1 EPP

Retrouver ses ancêtres belges	impr. 2009	Prêtable	2	929.1 DRU
Retrouver ses ancêtres belges et luxembourgeois	2019	Prêtable	1	929.1 DRU
Retrouver ses ancêtres espagnols : comment faire à distance ? Et sur place ?	impr. 2012	Prêtable	1	929.1 FRA
Retrouver ses ancêtres espagnols : comment faire à distance ? Et sur place ?	impr. 2015	Prêtable	3	929.1 FRA
Retrouver ses ancêtres espagnols : comment faire à distance ? Et sur place ?	impr. 2022	Prêtable	0	929.1 FRA
Retrouver ses ancêtres italiens	C 2023	Prêtable	0	929.1 VED
Retrouver ses ancêtres meuniers et leurs moulins	C 2021	Prêtable	1	929.1 PRO
Retrouver ses ancêtres polonais	copyright 2018	Prêtable	7	929.1 CHR
Retrouver ses ancêtres portugais	C 2023	Prêtable	0	929.1 PEC
Retrouver ses ancêtres protestants	2019	Prêtable	2	929.1 CHR
Retrouver ses ancêtres protestants	C 2023	Prêtable	0	929.1 BER
Retrouver ses ancêtres savoyards et niçois	C 2021	Prêtable	2	929.1 DEL
Retrouver ses ancêtres suisses	2019	Prêtable	5	929.1 DUB
Retrouver ses origines nobles : la méthode à suivre, les documents à exploiter	2013	Prêtable	4	929.1 RET
Retrouver son ancêtre grognard	impr. 2012	Prêtable	8	929.1 MAL
Retrouver un ancêtre français parti à l'étranger	impr. 2012	Prêtable	8	929.1 MOR
Retrouver un ancêtre juif	copyright 2019	Prêtable	3	929.1 ABE
Retrouver un ancêtre maire ou conseiller municipal : les surprises de la politique locale	impr. 2013	Prêtable	8	929.1 MER
Retrouver un ancêtre marin	DL 2020	Prêtable	4	929.2 DUI
Retrouver un ancêtre postier : où chercher ? Quelles sources ? Quelles méthodes ?	impr. 2011	Prêtable	4	929.1 POU
Retrouver un combattant de la guerre de 1870	C 2018	Prêtable	4	929.1 MAL
Retrouver un combattant de la guerre de 1870 et de la Commune	C 2023	Prêtable	0	929.1 MAL
Retrouver un prisonnier de guerre XVIIIe-XXe siècles : guide d'orientation dans les archives de la captivité militaire	C 2021	Prêtable	2	929.1 ALE
Retrouver un soldat de 1914-1918	C 2021	Prêtable	1	929.1 BUF
Retrouver, classer et dater les papiers de famille	2012	Prêtable	2	929.1 RET
Retrouvez vos ancêtres en 14-18	impr. 2014	Prêtable	2	929.1 BOU
Rédiger ses mémoires ou l'histoire de sa famille : La méthode à suivre	2014	Prêtable	4	929.1 RED

Répertoire de mots, cris et devises emblématiques dans l'Europe occidentale médiévale et moderne	DL 2016	Exclu du prêt	0	929.6 PAL
Savoir reconnaître les photos et cartes postales anciennes	impr. 2011, cop. 2011	Prêtable	1	929.1 SEN
Se connaître par la psychogénéalogie : les racines de l'être	impr. 2014, cop. 2014	Prêtable	7	929.1 NAI
Se libérer du poids du passé : la psychogénéalogie	DL 2016	Prêtable	1	155.924 GRO
Se libérer du poids du passé : la psychogénéalogie	DL 2016	Prêtable	0	155.924 GRO
Se libérer du poids du passé : la psychogénéalogie	DL 2016	Prêtable	1	155.924 GRO
Sociologie du risque	DL 2021	Prêtable	1	155.924 SOC
Soigner la famille	impr. 2005	Prêtable	4	155.924 ANA
Sous le signe de la lune : l'héraldique du roi Henri II	DL 2019	Prêtable	1	929.6 CRE
Table de concordance des calendriers républicain et grégorien	2012	Prêtable	0	929.1 PRE
Tables héraldiques des cours souveraines et de l'échevinage de Paris : Parlement, Chambre des comptes, Cour des aides, Cour des monnaies, armorial de la ville de Paris : XIIIe-XVIIIe	1999	Prêtable	1	929.6 POP
Termes et devises héraldiques : précédé d'une initiation à l'héraldique	cop. 2006	Prêtable	1	929.6 GAS
Traité complet de la science du blason à l'usage des bibliophiles, archéologues, amateurs d'objets d'art et de curiosité, numismates et archivistes	[2010]	Prêtable	2	929.6 ESC
Traité d'héraldique	DL 2008	Prêtable	26	929.6 PAS
Transmission de la vie psychique entre générations	DL 2003, cop. 1993	Prêtable	18	155.924 TRA
Transmission de la vie psychique entre générations	DL 2003, cop. 1993	Prêtable	23	155.924 TRA
Transmission de la vie psychique entre générations	DL 2003, cop. 1993	Prêtable	12	155.924 TRA
Transmission de la vie psychique entre générations	DL 2003, cop. 1993	Prêtable	15	155.924 TRA
Transmission de la vie psychique entre générations	DL 2003, cop. 1993	Prêtable	19	155.924 TRA
Transmission de la vie psychique entre générations	DL 2003, cop. 1993	Prêtable	0	155.924 TRA
Transmissions : liens et filiations, secrets et répétitions	2003	Prêtable	10	155.924 TRA
Transmissions : liens et filiations, secrets et répétitions	2003	Prêtable	6	155.924 TRA
Trouver ses ancêtres sur internet : Filae.com	[2019]	Prêtable	3	929.1 GUI
Trésors des noms de famille des noms de villes et de villages	DL 2017	Prêtable	3	929.42 CEL

Un siècle de sceaux figurés (1135-1235) : le sceau image de la personne en France d'Oïl, Angleterre, Ecosse et pays de Lorraine : essai de classement chronologique des sceaux figurés des rois, seigneurs, femmes, dignitaires et communautés ecclésiastiques	2002	Prêtable	1	929.6 BON
Une brève histoire de l'écriture	DL 2015	Prêtable	0	411 MEL
Utiliser la presse ancienne en généalogie	C 2023	Prêtable	0	929.1 ABE
Utiliser le cadastre en généalogie : la transmission familiale d'un bien et ses évolutions : les fonds des hypothèques	C 2022	Prêtable	1	929.1 MER
Utiliser le cadastre en généalogie : la transmission familiale d'un bien et ses évolutions : les fonds des hypothèques	DL 2011	Prêtable	20	929.1 MER
Utiliser les recensements en généalogie	impr. 2020	Prêtable	6	929.1 MER
Utiliser élections et listes électorales en généalogie	copyright 2017	Prêtable	7	929.1 MER
Vocabulaire du blason : recueil complet de tout ce qui intéresse l'art héraldique	impr.2007	Prêtable	8	929.6 VOC
Votre nom en France	2007	Prêtable	0	929.42 FOR
Vulnérabilité psychique et clinique de l'extrême en réanimation	DL 2015	Prêtable	0	155.924 PSY
À l'aide, y a un secret dans le placard !	1999	Prêtable	6	155.924 NAC
Écritures anciennes : XVe au XVIII siècle : recueil d'exemples et formes de lettres, abréviations, mots et phrases : d'après des originaux, actes des archives notariales et d'État-civil	DL 2009	Prêtable	8	411.7 TAR
Épigraphe médiévale	DL 1997	Prêtable	2	411.7 FAV
État civil et registres paroissiaux : les basiques de la généalogie	C 2020	Prêtable	6	929.1 MER

# TABLE DES MATIERES

---

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>7</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>IDENTIFIER LES COLLECTIONS GENEALOGIQUES DES BIBLIOTHEQUES .....</b>	<b>13</b>
<b>Histoire croisée des bibliothèques et de la généalogie .....</b>	<b>13</b>
<i>Petite histoire de la généalogie en France.....</i>	<i>13</i>
Avant la Révolution .....	13
Après la Révolution.....	14
<i>Des bibliothèques au cœur des services d'archives .....</i>	<i>15</i>
<i>La généalogie en bibliothèques : pourquoi et comment ?.....</i>	<i>16</i>
La place du livre dans la généalogie sous l'Ancien Régime .....	17
La légitimation par la bibliothèque nationale .....	17
Des documents d'archives en bibliothèques .....	18
<b>Identifier et signaler ses fonds généalogiques .....</b>	<b>19</b>
<i>Typologie des ressources généalogiques.....</i>	<i>19</i>
Des ressources documentaires variées .....	20
Considérer le parcours du chercheur .....	21
<i>Comment identifier et signaler ses collections ? .....</i>	<i>22</i>
Des leviers à l'échelle nationale .....	22
Identifier et signaler grâce aux initiatives personnelles.....	24
Informersur ses collections .....	25
<b>Panorama des bibliothèques aux ressources généalogiques .....</b>	<b>26</b>
<i>La bibliothèque nationale sur tous les fronts .....</i>	<i>26</i>
Les collections courantes de la BnF .....	26
La généalogie dans les départements spécialisés .....	27
Les ressources numériques de la BnF.....	28
<i>La généalogie en bibliothèques municipales .....</i>	<i>29</i>
Les usuels .....	29
Les fonds anciens et patrimoniaux .....	30
<i>Généalogie et bibliothèques universitaires .....</i>	<i>30</i>
Les formations à la généalogie en Universités.....	30
Les ressources généalogiques en bibliothèques universitaires .....	31
Potentiel des bibliothèques universitaires pour la généalogie.....	33

<i>Les bibliothèques spécialisées</i> .....	33
<b>PORTRAIT ET PAYSAGE DES PUBLICS GENEALOGISTES</b> .....	<b>37</b>
<i>Cadrage de l'étude</i> .....	37
<i>Enquêtes extérieures</i> .....	38
<b>Portrait-robot du généalogiste</b> .....	<b>38</b>
<i>Du généalogiste au généanaute</i> .....	38
<i>Profil socioculturel des généalogistes</i> .....	40
Genre .....	40
Âge .....	41
Niveau d'études .....	43
<i>Habitudes de recherche et de fréquentation</i> .....	44
Fréquentation des bibliothèques in situ .....	44
Fréquentation des bibliothèques numériques .....	47
Typologie des recherches documentaires .....	48
<i>Les besoins des généalogistes</i> .....	50
Des besoins en formation spécifiques .....	50
A la recherche de nouveaux supports et médias .....	53
Communiquer malgré la distance .....	55
<b>VALORISER LES COLLECTIONS GENEALOGIQUES : LES BIBLIOTHEQUES A LA SOURCE DE PROJETS INNOVANTS</b> .....	<b>59</b>
<b>Renforcer les liens existants entre Archives et bibliothèques</b> .....	<b>59</b>
<i>Des politiques documentaires complémentaires</i> .....	59
Les textes réglementaires .....	60
La coordination des ventes aux enchères .....	61
Les bibliothèques d'archives .....	62
Fonctionner en réseau .....	64
<i>Numérisation et outils numériques : les procédés communs</i> .....	64
La numérisation des fonds patrimoniaux .....	64
Vers des portails documentaires communs ? .....	66
Des outils mutualisés pour mieux répondre aux usagers .....	68
<i>Deux exemples de mutualisations : Le Rize et la BAnQ</i> .....	69
Un exemple français : Le Rize .....	69
Un exemple étranger : la BAnQ .....	70
Les limites de la mutualisation .....	72
<b>Initier des collaborations avec des particuliers</b> .....	<b>73</b>
<i>Faire intervenir des experts en généalogie</i> .....	73

La rédaction de contenus .....	73
L'animation d'ateliers .....	73
<i>Encourager la participation des publics</i> .....	75
Etat des lieux des pratiques participatives .....	75
Indexation collaborative et bibliothèques numériques .....	77
<b>S'emparer des progrès technologiques pour faciliter la recherche.....</b>	<b>79</b>
<i>Recherche catalogue et océrisation</i> .....	80
Handwritten text recognition .....	82
<i>L'intelligence artificielle pour la recherche</i> .....	83
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>85</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>87</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>95</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>123</b>